Etre chrétien par l'esprit, c'est mettre le respect de la vérité et le culte de la justice au-dessus de tout.
Mgr DUBOURG

L'ACTION CATHOLIQUE

ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE — "Instaurare omnia in Christo" — Directeur, Jules DORION

ABANDON DES AFFAIRES
ESCOMPTE DE 25% dans tous les rayons
TELESPHORE SIMARD
183, rue ST-JOSEPH, St-Roch Québec
UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

Vingt-neuvième année — No 8982 — QUEBEC — Canada — Lundi, 3 février 1936 — Membre de l'A. B. C. — 2 sous le numéro

La ville de Londres est menacée d'une disette de viande

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

UN CHEVALIER

SHANGHAI (Chine). — M. Stanislas Lieou Tao, catholique bien connu à Shanghai a été nommé Chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulcre. Cette distinction s'ajoute à toutes celles que M. Lieou a déjà méritées tant des autorités religieuses que civiles.

En 1909, M. Lieou était nommé en effet Officier de l'Ordre de la Couronne de Belgique et Officier d'Académie (France). En 1923, les services rendus au Gouvernement lui valaient d'être Grand Officier de l'Ordre de l'Epi d'Or. En 1926, le Souverain Pontife le nommait Commandeur de l'Ordre de Saint-Sylvestre.

M. Lieou, qui a passé une grande partie de sa carrière comme ingénieur des chemins de fer, est actuellement membre du Yuen de Contrôle. Il est un de ces catholiques sans peur si nombreux à Shanghai, à la tête de toutes les bonnes oeuvres.

L'ACTION CATHOLIQUE

PEKIN. — L'Action Catholique déploie dans toute la Chine son activité apostolique; le R. P. Niu, prêtre indigène, secrétaire général de l'Action Catholique, a prêché une retraite de quatre jours en décembre 1935 aux membres de la future section de Lohshuito, dans la zone démilitarisée du Hopeh. Du 10 au 20 décembre une série de conférences fut organisée par les missions du Chekiang; les conférences faites par des prêtres chinois sur des questions religieuses, sociales et d'éloquehce eurent un plein succès.

Enfin à Chumatien (Honan) se tiendra du 2 au 9 février 1936 un cours spécialisé d'instruction religieuse, cette époque de l'année étant la plus favorable pour les fermiers et les paysans de la région.

Le cardinal Ls Sincero est malade

Son état est grave. — Le cardinal-évêque de Palestrina est âgé de près de 66 ans. — Déjà venu au Canada. — La santé du Saint-Père s'est améliorée.

ROME, 3. — (UP) — Son Eminence le cardinal Louis Sincero, évêque de Palestrina, secrétaire de la Sacrée Congrégation de l'Eglise orientale et président de la Commission de codification du Droit oriental, est gravement malade, aujourd'hui, à sa résidence, 2, piazza Mincio. Le Saint-Père a été mis au courant de l'état de santé du distingué prince de l'Eglise.

Le cardinal Sincero est âgé de 65 ans et 10 mois et il fut élevé à la pourpre cardinalice en 1923, comme cardinal-diacre. En 1928, il devenait cardinal-prêtre et en 1933, il devenait cardinal-évêque.

Il y a quelques années, le cardinal Sincero fit une visite en Amérique, notamment à Montréal et à Québec. On sait que le cardinal est protecteur des Soeurs de Ste-Anne, à Lachine, et des Soeurs des SS. Noms de Jésus et Marie, à Hochelaga.

LE SAINT-PERE

CITE VATICANE, 3. — (UP) — L'état du Saint-Père s'est amélioré ces jours derniers. Le Pape a pu assister, hier, à la cérémonie de la Chandeleur, dans la salle du Consistoire. Il devra cependant prendre un peu plus de repos.

Le Pape a supprimé toutes les audiences générales. Aujourd'hui, il a reçu les cardinaux Bisleti et Canali.

A la cour Suprême

OTTAWA, 3. — On croit comprendre que la Cour suprême du Canada terminera cette semaine l'étude de huit statuts fédéraux adoptés en 1934 et 1935, présentement soumis à son jugement. La Cour ne siégera pas jeudi, à cause de l'ouverture de la session.

On s'attend à ce que l'argumentation sur la loi établissant l'assurance-chômage prenne fin aujourd'hui.

Une décoration à Philippe Roy

MONTREAL, 3. — A son départ de Montréal, l'honorable Juge Elphège-J. Daignault, président général des Canado-Américains, a déclaré qu'il reviendrait au Canada pour décorer M. Philippe Roy, du ministère de la Voirie, de la légion d'honneur canado-américaine pour services rendus à la langue française aux Etats-Unis.

A cette occasion, le major Roméo Tanguay, président de la Cour Ste-Elisabeth, dont M. Roy fut l'un des fondateurs avec M. Emile Chicoine, prépare pour la circonstance une grandiose initiation.

La question d'un embargo sur l'huile est étudiée par les experts, à Genève

On cherchera d'abord à se rendre compte de la situation actuelle, des approvisionnements italiens et on étudiera ensuite l'efficacité d'un embargo.— Si le rapport est favorable, le Comité des sanctions devra en fixer la date.

GENEVE, 3, (UP). — Les experts des pays producteurs d'huile et membres de la Société des Nations ont commencé aujourd'hui l'étude détaillée de la question de l'efficacité d'un embargo sur l'huile contre l'Italie. Une telle mesure, a dit Mussolini, conduirait à une guerre en Europe.

A leur première réunion, les experts ont décidé de rechercher si et comment, en cas d'un embargo, l'Italie pourrait se procurer quand même de l'huile. Au cas où cela pourrait se produire, on cherchera les moyens de mettre fin à cette situation. Les cinq points suivants seront examinés :

1—L'examen de la consommation de pétrole en Italie et dans ses colonies en temps ordinaire et dans les circonstances actuelles ;

2—Rechercher les sources d'approvisionnement de l'Italie, y compris la possibilité d'envois via l'Allemagne, l'Autriche et la Hongrie ;

3—Se rendre compte des approvisionnements actuels en Italie et dans ses colonies ;

4—Considérer les facilités de transport ;

5—Enfin, trouver les réponses que l'Italie pourrait donner à ces deux questions : 2) Peut-on fermer les sources d'approvisionnement de l'Italie, et b) un embargo de la S.D.N. sur le transport de l'huile en Italie aura-t-il pour effet de rendre cet embargo plus effectif ?

Les experts feront rapport au comité général des sanctions. On sait que ce comité décida en principe, le 6 novembre dernier, l'application d'un embargo sur l'huile, à condition toutefois qu'on puisse le rendre effectif. Si donc les experts disent que cet embargo pourra être effectif, le Comité n'aura plus qu'à fixer la date de sa mise en vigueur.

Tous les principaux pays producteurs d'huile ont été invités et les délégués de la France, de l'Angleterre, de l'Iran, du Mexique, des Pays-Bas, de la Norvège, du Pérou, de la Roumanie, de la Suède et du Vénézuéla sont à Genève. R. Gomez, du Mexique, préside.

On fermera les camps de chômeurs

La conclusion du Comité chargé d'enquêter sur la situation de ces camps. — Le rapport a été présenté, samedi. — On les maintiendrait provisoirement.

OTTAWA, 3. — Les camps de chômeurs dans tout le Canada devraient être fermés le plus tôt possible "dans le meilleur intérêt de l'Etat et pour le bon développement hygiénique de la majorité des hommes actuellement dans ces camps".

Cette conclusion est celle du Comité nommé par l'honorable Norman Rogers, ministre du Travail, qui a présenté un rapport provisoire sur la situation après avoir visité environ 50 camps de chômeurs, depuis Valcartier (Qué.) jusqu'à la côte du Pacifique. Ce rapport fut présenté samedi au ministre.

Le Comité considère qu'il est nécessaire de maintenir les camps provisoirement, parce que le chômage actuel empêche l'absorption d'un grand nombre d'hommes dans l'industrie privée et l'agriculture dans le moment.

Il recommande l'adoption d'une politique de travail et de gages dans les camps, au lieu de la méthode actuelle consistant à payer les hommes à raison de 20 cents par jour et leur procurer la nourriture, le logement et le vêtement. Le rapport ne spécifie pas le montant des salaires à payer.

Le nom "camp de travail d'urgence" devrait être substitué à celui de "camp de secours", dans l'opinion du Comité. L'expression "secours" a un funeste effet psychologique.

Dans certains camps, selon les constatations relatées, des jeunes gens aux ambitions détruites "sont devenus une proie facile pour les influences subversives de la philosophie communiste ou anarchiste habilement propagée par des agitateurs expérimentés".

Les camps devraient être limités pour n'accommoder que 140 hommes au plus, les gros camps étant propres à devenir le foyer de troubles, comme à Dunburn, Sask.

Les hommes devraient pouvoir acheter leurs propres vêtements.

D'une manière générale, le Comité juge que les repas, les amusements et les services médicaux sont satisfaisants. Il n'y a pas de différence entre les repas fournis aux hommes et ceux servis au

(Suite à la page 4, 6e col.)

Procès qui ne manquera certes pas d'intérêt

MONTREAL, 3. — On se souvient que lors d'une assemblée politique, au marché Saint-Jacques, en novembre dernier, de nombreuses vitres furent brisées. Cette bagarre aura son écho aux Assises, avec le procès d'Armand Laflamme, organisateur en chef de M. Henry Auger, accusé d'avoir incité des chômeurs à l'émeute en leur offrant $2 pour aller faire du tapage à l'assemblée en question. Le lendemain, au comité de M. Auger, on offrit 50 cents aux fauteurs de trouble et Laflamme était appréhendé au matin même de l'élection du 25 novembre. Le prévenu put sortir à midi, le même jour, après un cautionnement de $2,000 sur immeuble, fourni par Me Edouard Masson. Le procès de Laflamme ne manquera pas d'intérêt.

Les vainqueurs

MONTREAL, 3. — L'Université de Montréal a remporté la victoire contre l'Université Laval dans le débat oratoire qui eut lieu vendredi soir dernier. Les juges ont rendu leur verdict en fin de semaine. Les étudiants avaient à discuter le problème suivant : "Les secours directs doivent-ils être maintenus?"

26 pertes de vie

JOHNNESBURGH, 3.—Un orage de grêle a causé 26 morts près de Settlers, Transvaal. Des grêlons d'une grosseur d'une noix de coco ont été retrouvés en certains endroits.

L'agresseur est conduit à l'hôpital

Un buandier chinois est attaqué par un de ses congénères. — Il se défend avec vigueur. — L'assaillant fait des aveux complets à la police.

MONTREAL, 3. — Une sauvage agression, dont le mobile serait le vol, a été commise dans une buanderie chinoise, hier à Notre-Dame de Grâce, toutefois, le propriétaire de l'établissement s'est défendu avec une telle rage que son agresseur a dû être transporté à l'hôpital, où les médecins jugent son état critique.

Le buandier, Wing Hum, rue Sherbrooke, a été conduit lui aussi à l'hôpital Homoepathic, mais il n'y a reçu qu'un pansement sommaire. Son agresseur, Fong Lim, âgé d'une trentaine d'années, souffre de graves blessures au cuir chevelu, à la figure et au corps. Il était inconscient à son arrivée à l'hôpital et n'a repris connaissance que plusieurs heures plus tard. Un constable a été mis de faction à ses côtés.

Chargés d'instituer une enquête, les sergents détectives Mathieu et Poirier interrogèrent Lim, à l'hôpital Homoepathic, et finirent par obtenir de lui des aveux complets. Lim convint qu'il s'était rendu à la buanderie avec l'intention d'y assommer Hum, puis le voler. Il avoua même qu'il était accompagné d'un autre chinois, Lee Kee, âgé de 40 ans, qui fut mis en état d'arrestation, hier soir.

Il nie la rumeur

PARIS, 3. — L'ex-premier ministre Eleutherios Venizelos, de Grèce, a tué hier la rumeur que ses partisans pourraient bien tenter un coup d'état à Athènes, en déclarant :

"Les patriotes ne brisent pas leurs engagements. La Grèce n'a pas besoin de redouter une révolution de la part des républicains (libéraux). Le parti a accepté la restauration de la monarchie et maintenant les haines politiques doivent et seront oubliées dans la tâche commune de l'édification de la nation".

La sécheresse au Transvaal

PIETESBURG. — Une grande sécheresse règne au Transvaal, la plus sévère peut-être qui ait été enregistrée; dans certaines régions la pluie n'est pas tombée depuis plus de douze mois. Les récoltes ont été compromises et la population est gravement atteinte; la seule industrie florissante en ce moment critique est l'industrie des peaux, à cause de la mortalité des animaux domestiques et sauvages; des milliers de bêtes de somme meurent le long ds chemins; les animaux sauvages quittent leurs réserves maigres et défaits ,et n'ont même plus la force de fuir l'approche de l'homme.

Enfin pour terminer le désastre les sauterelles sont apparues de nouveau; il faut espérer qu'elles ne feront pas autant de dégats que durant l'année 1935, grâce aux mesures de précaution prises durant l'année.

Une campagne est entreprise contre le traité de Locarno

Par la presse allemande.— Une démarche de l'ambassadeur de France à la Wilhelmstrasse.— Le pacte franco-soviétique, dit M. Poncet, n'a aucun caractère agressif contre l'Allemagne.— La réponse de M. Von Bulow. — Une grande réserve.

PARIS, 3. — On apprend que, ces jours derniers, l'ambassadeur de France à Berlin a fait, au ministre des Affaires étrangères du Reich, une démarche sur laquelle aucune indication n'a été donnée du côté allemand.

On sait que la presse allemande, prenant prétexte de la ratification prochaine du pacte franco-russe et des négociations anglo-françaises pour l'assistance mutuelle en Méditerranée, avait voulu voir dans ces deux actes diplomatiques une pointe dirigée contre l'Allemagne, et en profitait pour attaquer la France et inviter le gouvernement de Berlin à dénoncer les accords de Locarno.

C'est pour protester contre une semblable interprétation que M. François Poncet s'est rendu à la Wilhelmstrasse, où il a été reçu par le sousésecrétaire, M. von Bülow.

L'ambassadeur a réaffirmé à son interlocuteur que le pacte franco-soivétique ne présente aucun caractère agressif envers l'Allemagne, et semblablement que les récents accords militaires franco-britanniques avaient trait uniquement au conflit italo-abyssin et ne dépassaient en aucun point le cadre du bassin méditerranéen.

Il n'a pas manqué, dès lors, de faire part à M. Von Bülow de l'impression pjroduite en France par les articles de ton souvent violent publiés à ce esujet par les journaux allemands.

Il a ajouté qu'aucune atteinte n'ayant été portée aux accords de

(Suite à la page 4, 6e col.)

Le 20e anniversaire du feu du Parlement

Il y a vingt ans aujourd'hui que la Chambre des Communes, à Ottawa, fut la proie des flammes.— Le 3 février 1916.— Plusieurs pertes de vie.— L'immeuble fut presque rasé. — Pendant la session.

OTTAWA, 3. — C'était le 3 février 1916. Il faisait froid. Le Parlement fédéral était en session. La Chambre des Communes débattait les problèmes des pêcheries. Tout à coup la sonnerie des avertisseurs à incendie éclata partout l'immeuble. Le feu s'était déclaré dans la salle de lecture et se communiquait rapidement au reste de la gothique structure. Sir Robert Borden, alors premier ministre, sortit de son bureau pour voir ce qui se passait. Il faillit être suffoqué par la fumée. Il se hâta de sortir. M. Martin Burrell, alors ministre de l'Agriculture et maintenant bibliothécaire du Parlement, fut moins heureux. En cherchant à fuir, il fut péniblement brûlé. Dans la salle des levées se trouvait Mme Albert Sévigny, épouse du président des Communes et quelques amies. Lorsque l'alarme sonna, Mme Sévigny avertit ses compagnes et les guida vers la porte. Deux d'entre elles, cependant, Mmes Louis Morin et Henri Bray, de Québec, retournèrent dans la salle pour chercher leurs fourrures et d'autres articles. Les flammes les cernèrent et elles périrent. Le président se dévoua et réussit à soustraire ses enfants du danger.

Au nombre des morts, on note également, M. J.-R.-B. Laplante, greffier-adjoint de la Chambre des Communes, M. Alphonse Desjardins, agent de la police fédérale, M. A. Desjardins, plombier, M. B.-B. aw, député de Yarmouth, N.-E., et R.-W. Fanning, employé des postes.

L'immeuble fut presque rasé. Il ne resta que la bibliothèque et une minime partie de l'édifice central.

Comme on était en pleine guerre, le bruit courut aussitôt que le feu avait été mis par un espion allemand. Le premier ministre ordonna une enquête. La police et la milice furent sur le qui-vive pendant des semaines. On s'attendit à des arrestations. Finalement, les soupçons moururent. Le Parlement déménagea au musée Victoria où sénateurs et députés firent de leur mieux pour s'accommoder en attendant qu'un nouvel immeuble vint s'élever majestueusement sur les ruines du vieux.

Etat de la construction à Montréal

Le mois de janvier meilleur, cette année, qu'en 1935. — 15 permis de constructions nouvelles pour un montant de $210,521.— Les réparations.

MONTREAL, 3. — Faut-il en conclure que l'année 1936 connaîtra une renaissance de l'industrie de la construction, à Montréal? Les chiffres du mois de janvier indiquent une grosse augmentation dans la valeur des nouvelles constructions, par rapport à la même période de l'an dernier.

Ainsi, en janvier 1936, on a enregistré 33 permis de réparations, d'une valeur totale de $55,500, comparativement à 37 permis de réparations, d'une valeur globale de $66,860, pour le même mois de 1935. Ici, il y a diminution dans le nombre de permis, mais augmentation dans la valeur des réparations.

D'autre part, on a enregistré, à l'Hôtel de Ville de Montréal, 15 permis de constructions nouvelles, d'une valeur globale de $210,521, en janvier 1936, par comparaison avec 10 permis de construction nouvelles, d'une valeur totale de $19,275 seulement, en janvier 1935. Comme on le voit, 5 permis seulement de plus que l'an dernier donnent une augmentation de capital de $191,246, pour le mois qui vient de s'écouler.

Nouveau maire

MAGOG, 3. — M. Laurence Degree a été élu maire de Magog, samedi. Il succède à M. Edward Kingsland, qui ne brigua pas les suffrages. M. Degree, un jeune industriel, a enregistré une majorité de 212 voix sur son adversaire, M. Laure Gingras.

L'évacuation d'Addis-Ababa

ROME, 3 (UP) — Des dépêches de Djibouti disent que les Ethiopiens se préparent à évacuer Addis Ababa. Le gouvernement se prépare à mettre en lieu sûr tous les documents diplomatiques importants. La garnison de la capitale a reçu ordre de partir pour le sud. La police seule restera à Addis Ababa.

ADDIS ABABA, 3 (UP) — La capitale présente aujourd'hui un aspect qui semble démentir les rumeurs, de source italienne, au sujet d'une évacuation prochaine de la capitale. Plusieurs soldats sont partis pour le sud, mais on dit que la garnison d'Addis Ababa n'a jamais été très forte. La police locale est actuellement forte de 8,000 hommes.

Le travail féminin est une des grandes causes des difficultés de l'heure, à Mont.

C'est ce qu'a déclaré M. Houde, samedi.— Dans la Métropole, 85,000 femmes travaillent alors que 100,000 hommes chôment.— Le maire de Montréal est toujours en faveur du retour à la terre.— L'augmentation de la population depuis 30 ans.

MONTREAL, 3. — Son Honneur le maire Camillien Houde, C.B.E., au cours d'une allocution prononcée samedi au "Thistle Curling Club", a déclaré que le travail féminin était une des grandes causes des difficultés de l'heure. Il y a trop de femmes employées à des travaux qui pourraient être accomplis par des hommes.

"Tout comme en temps de guerre, chacun doit faire son devoir", a ajouté notre premier magistrat. Il nous faut à tout prix développer le même état d'esprit que l'on a réussi à obtenir lors de la dernière guerre parce que les circonstances actuelles sont plus précaires qu'elles ne l'étaient de 1914 à 1918.

M. Houde a dit qu'actuellement 85,000 femmes sont employées à Montréal tandis que 100,000 hommes chôment et des milliers de jeunes gens sont condamnés à l'oisiveté sans espoir pour l'avenir. Il a mentionné l'enquête actuellement conduite par l'hon. J.-E. Perrault, à Québec, au sujet du travail féminin à l'hôtel du gouvernement. A Ottawa, il se peut qu'un grand nombre d'employées civiles soient remplacées par des hommes.

Le maire a réitéré sa politique, favorisant le retour à la terre. Au cours des trente dernières années, la population de Montréal a augmenté d'un million d'âmes grâce à la migration des déracinés de la terre. En terminant, notre premier magistrat a dit que le retour à la terre doit s'accomplir dans des conditions propices.

Il a été élu

LONDRES, 3. — (UP) — M. Ramsay MacDonald, ancien premier ministre et président du Conseil, a été élu aux Communes, pour représenter les Universités écossaises. Le vote a été le suivant :

M. MacDonald	16,393
A.-D. Gibb, nationaliste	9,034
D.-C. Thomson, travailliste	3,597

La session des assises à Montréal

Le terme de février s'est ouvert samedi, sous la présidence du juge Wilson. — Quatre procès pour meurtre sont inscrits sur le rôle.

MONTREAL, 3. — La session de février, en Cour d'Assises, s'est ouverte samedi, avec tout le décorum habituel, sous la présidence du juge Charles-A. Wilson. Les toges du juge et celles des avocats étaient garnies de manchettes blanches, en signe du deuil pour la mort de Georges V.

Quatre procès pour meurtre sont inscrits sur la liste officielle de Me E.-A.-B. Ladouceur, greffier de la Couronne. L'un des plus importants sera bien celui de Joseph Carreri, qui aura à répondre de la mort de Joseph Cléroux, employé de la Banque d'Hochelaga assassiné en 1923, lors du fameux "hold up" de la rue Ontario.

La Couronne aura à ressusciter toute la preuve faite durant le procès de Tony, Frank, Morel, Serafini et Gambino. Deux garçons, Joseph Ambramovitch et Louis Dibenga, subiront aussi leur procès pour meurtre. Le premier est accusé d'avoir tué à coups de revolver l'armurier William Haynes, le second d'avoir abattu sa belle-mère, parce qu'il ne l'aimait pas. Le dernier procès pour meurtre est celui d'Armand Marchand, qui fracassa le crâne de son amie Jeanne Lemaire, avec un marteau. Lors de l'autopsie, les médecins-légistes découvrirent 16 plaies craniennes et déclairaient qu'elles avaient causé la mort. C'est la pauvre mère du prévenu, témoin horrifiée de cette tragédie, qui témoigna pour la Couronne, à l'époque de l'enquête judiciaire.

La mobilisation

PARIS, 3. — Le "Matin" annonce aujourd'hui que le Grand Conseil fasciste d'Italie décida presque d'ordonner une mobilisation nationale générale au cours de sa séance de samedi soir.

Le journal ajoute que seul un changement d'opinion à la dernière minute empêcha cette décision d'être prise par le conseil suprême de Mussolini.

Les 8,200 employés du marché Smithfield, le plus grand marché de viande au monde, se sont mis en grève ce matin.— Ils veulent un salaire minimum de $20 et la semaine de 40 heures. —Ce marché distribue 3 millions de livres de viande par jour.

LONDRES, 3, (UP). — La population de Londres (8,500,000) est menacée d'une disette de viande par suite de la grève des 8,200 employés du marché Smithfield, le plus grand marché de viande au monde. Les ouvriers veulent une augmentation de salaire.

Les hommes qui viennent de se mettre en grève font la distribution de la viande à Londres et dans un rayon de 100 milles; ils distribuent ainsi 3 millions de livres de viande par jour; ils sont certains de paralyser ce commerce.

Ils ont décidé de se mettre en grève au cours d'une réunion qui eut lieu hier soir. La grève commença quelques minutes après minuit et toutes les entrées du grand marché furent gardées. De forts détachements de police furent envoyés au marché.

La population ne tarda pas à se rendre compte de la situation à mesure que les camions transportant la viande au marché arrivaient et bloquaient les rues avoisinantes. D'ordinaire la manipulation des expéditions se fait rapidement et sans encombrement.

Les employés du marché demandent un salaire minimum de $20 par semaine et la semaine de 40 heures ainsi qu'une semaine de vacances payée, chaque année.

Les représentants des grévistes ont accepté de rencontrer, cet après-midi, leurs employeurs et le résultat de cette entrevue sera annoncé aux grévistes à 11 heures, ce soir. Si ce résultat est satisfaisant, le travail sera repris dès minuit.

L'activité reprend dans la capitale

La session fédérale s'ouvre jeudi. — Les députés et les sénateurs arrivent nombreux, chaque jour. — La cérémonie aura un caractère de deuil.

OTTAWA, 3. — Chaque convoi entrant dans la capitale en fin de semaine a débarqué ici des membres du Sénat et de la Chambre des Communes et les salles et les couloirs parlementaires bourdonneront aujourd'hui de l'activité qui précède toujours l'ouverture d'une session.

Les membres du gouvernement commenceront à mettre la dernière main à leur programme sessionnel.

La première session du 18e parlement canadien depuis la Confédération s'ouvrira jeudi dans une atmosphère de deuil à cause de la mort toute récente du roi Georges V, et la cérémonie officielle sera dépouillée de sa splendeur coutumière. Les réceptions officielles habituelles n'auront pas lieu.

La procédure cérémoniale établie par la tradition sera observée, mais les uniformes des officiers porteront une insigne de deuil et l'éclat des toilettes féminines fera entièrement défaut.

Lord Tweedsmuir, le nouveau gouverneur-général du Canada, prononcera pour la première fois le discours du trône.

Le premier ministre Mackenzie King alignera à la Chambre une majorité de partisans sans précédent. Il aura à faire face à trois partis politiques adverses, dont le plus considérable est celui des conservateurs. L'ex-premier ministre R.-B. Bennett, chef de ce dernier groupe, sera à la tête de l'opposition avec une suite de 39 partisans. Il est attendu ici aujourd'hui.

Au Sénat, les forces ministérielles seront dirigées par l'honorable M. Raoul Dandurand. Elles seront en minorité à la Chambre Haute.

(Suite à la page 4, 6e col)

Réclamations jugées bonnes par le tribunal

MONTREAL, 3. — La corporation du pont du lac St-Louis et la Compagnie de Construction A. Janin, Limitée, viennent d'être condamnées respectivement à payer une somme de $3,500. et de $1,978.25 à Dame Catherine Danaher, veuve de Cyrille-Charles Lapierre, pour dommages matériels autant que personnels subis lors de la construction du pont de Caughnawaga. Le jugement condamnant ces deux entreprises a été rendu samedi matin, par l'honorable juge Wilfrid Mercier, de la Cour Supérieure qui y relate les détails de la réclamation de la demanderesse et de la responsabilité des défenderesses.

D'après la déclaration de la demanderesse, qui vient d'avoir gain de cause, la construction du pont, avec tout le remue ménage qui peut etouffer une telle entreprise, aurait non seulement endommagé et déprécié une de ses propriétés d'une valeur de quelque $15,000. mais aussi entraîné la maladie de ses enfants et rendu nécessaire leur déménagement, car leur maison était située juste à côté du pont en question qui relie d'un côté la ville LaSalle et de l'autre Caughnawaga.

La France aussi

PARIS, 3. — La France suivra peut-être l'exemple du Japon en abandonnant la conférence navale de Londres, à moins que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ne plient devant les délégations de Paris et de Rome sur la question des limitations qualitatives, prédit le journal "Paris-Soir".

Un homme tué

MOSCOU, 3. — (UP) — Des garde-frontières russes ont tué un homme faisant partie d'un groupe envoyé en territoire russe par des compagnies de l'armée mandchoue. Les autres ont retraité aussitôt.

Mgr French est décédé à Renfrew

Ancien aumônier militaire et protonotaire apostolique, il a succombé après une longue maladie. — Agé de 68 ans. — Sous-directeur du service des aumôniers.

RENFREW, 3. — L'un des fils canadiens les plus distingués de l'Eglise catholique, et l'un des chapelains les plus aimés des contingents canadiens envoyés outremer durant la Grande Guerre, Mgr Francis Lawrence French, P.A., curé de Renfrew, et ancien sous-assistant directeur du service des aumôniers dans les forces canadiennes, est décédé ici, samedi dernier, après une longue maladie.

Détenant le grade de lieutenant-colonel et porteur de la décoration du D. S. O., Mgr French était un champion de la paix dont la mort sera vivement déplorée par les anciens combattants canadiens.

Comme sous-assistant directeur du service des aumôniers, il eut sous sa direction 25 aumôniers militaires catholiques dans le corps canadien. Il s'embarqua pour l'Europe le 2 mars 1916, séjourna durant quelque temps en Angleterre, puis en mai 1916 traversa en France. Il y demeura jusqu'au 14 février 1919, alors qu'il retourna en Angleterre. Finalement, le 20 mai 1919, il revint au Canada pour accepter la cure de Renfrew, dans le diocèse de Pembroke, Ont.

La médaille du D. S. O. lui fut décernée en juin 1918, et son nom fut mentionné deux fois dans les dépêches.

Mgr French était né à Renfrew en 1868. A l'occasion de sa première visite à Rome après la guerre, Mgr Bryan, évêque, attira l'attention du Pape Pie XI sur les magnifiques services rendus en France par l'abbé French, et le Pape nomma le curé de Renfrew protonotaire apostolique.

Le défunt laisse deux frères, M. l'abbé I.-A. French, curé d'Eganville, et le Dr F.-A. French, d'Ottawa, et une soeur, Mme Mary Dunne, d'Edmonton, Alberta.

Les funérailles auront lieu mardi matin, en l'église St-François-Xavier.

Morte à 97 ans

PALERME, 3. — (UP) — La princesse Sofia-Lanze Trabia, 97 ans, ancienne dame d'honneur de la reine Marguerite d'Italie, est morte aujourd'hui.

A la recherche d'un chauffard

MONTREAL, 3. — La police est actuellement à la recherche du chauffard qui a blessé un enfant, Ida Pollack, âgée de 4 ans, et qui a continué son chemin sans s'enquérir de l'état de la petite. Ce sont des passants qui aperçurent la fillette gisant dans la rue, apparemment gravement blessée. Ils la transportèrent immédiatement à l'Hôtel-Dieu où on releva des blessures assez graves par tout le corps.

RADIO

Programmes de Lundi, 3 février

WEAF — 660 K.	WABC — 860 K.	WJZ — 760 K.
6.00—Aviation	Causerie	Fanfare
6.15—Violons	Chant	Causerie
6.30—Nouvelles	Musique russe	Nouvelles
6.45—Drame	" "	L. Thomas
7.00—Comédiens	Variétés	Cordes
7.15—Divers	Chant	Drame
7.30—Chant	Orchestre	Drame
7.45—Drame	Boake Carter	Drame
8.00—Orchestre	Divers	Comédie
8.15— "	"	Comédie
8.30—Choeur et orch.	Revue	Fanfare
8.00—Chant et orch.	Comédie	Chant
8.15— " "	R. Crooks	Ménestrels
9.30—Orchestre	"	Drame
9.45— "	Concert	Drame
10.00—Orch. et quatuor	"	Chant et orch.
10.15— " "	Drame	" "
10.30—Drame	Chant	" "
10.45— "	Orchestre	Orchestre
11.00—Causerie	"	Orchestre
11.15—Orchestre	Orchestre	Chant
11.30—Orchestre	Orchestre	Orchestre
11.45—Comédie	Orchestre	Orchestre
12.00—Orchestre		Violon

Programmes de Mardi, 4 février

WEAF — 660 K.	WABC — 860 K.	WJZ — 760 K.
6.00—Aviation.	Causerie	Orchestre
6.15—Chant et orgue.	Chant	Drame
6.30—Nouvelles	Opéra	Nouvelles
6.45—Drame.	"	L. Thomas.
7.00—Comédiens.	Drame.	Orgue
7.15—Divers.	Causerie	Divers.
7.30—Chant.	Kate Smith.	Comédie
7.45—Causerie	Boake Carter	Chant
8.00—Orchestre	Concert	Drame
8.15— "	"	"
8.30—Sérénades	Tibbett.	Chant et orch.
8.45— "	"	"
9.00—Orchestre	Concert Caravan.	Concert.
9.15— "	"	"
9.30—Orchestre et chant	Chant et orchestre	Choeur
9.45— "	"	" "
10.00—Concert	"	" "
10.15— "	"	" "
10.30—Drame	Drame	Drame
10.45—Chant et orch.	Poésie et Musiques.	"
11.00—Causerie	Orchestre	Orchestre
11.15—Orchestre	Orchestre	Orchestre
11.30—Orchestre.	Orchestre.	Orchestre
11.45—Drame	Orchestre	"
12.00—Orchestre	Divers.	Causerie

Au Microphone

LUNDI

HARMONIES. — A WABC, lundi matin de 11 h. à 11 h. 15, "Harmony in Contrast", dans des extraits de Grand Opéra.

1.—Prélude de "La Traviata" de Verdi.
2.—Entr'acte de la Gavotte, de "Mignon", de Thomas.
3.—Chanson d'amour de Siegmund, de "Walkure", de Wagner.
4.—Czardas, du "Fantôme du Guerrier", de Grossman.

PIANO. — A WABC, lundi après-midi, de 1 h. 45 à 2 h., Alexander Semmler, pianiste.

1.—Intermezzo en mi bémol mineur, de Reger.
2.—Menuet de "Suite Bergamesque", de Debussy.
3.—Caprice Espagnol, de Moszkowsky.

VIOLON. — "LE VIOLON DE CREMONE": Lundi soir, à 7 heures 45, CKCV présentera M. Edwin Bélanger, dans un récital de violon, accompagné au piano par Monsieur Ormer Létourneau. En voici le programme:

Rondo . . . . . Schubert-Friedberg
Slavonic Lament . . . . Schuett-Friedberg
Chanson Hindoue . . . . . Rimsky-Korsakoff-Kreisler

"LE VIOLON DE CREMONE", vous revient tous les lundis soirs à 7 heures 45, par l'entremise du poste CKCV.

VARIETES. — Tamara Bliss, jeune pianiste de 11 ans, une élève de madame Olga Lieber de Montréal sera de nouveau l'artiste invitée au concert des "Syrup Symphonies" que diffuseront les postes CKAC et CFCF ce soir (lundi) 3 février à 8 heures. Tamara est de descendance russe. Sa mère, qui a jadis chanté sous le nom de madame Frankfort, a connu le succès comme soprano d'opéra en Europe. Plus tard et jusqu'à sa mort, elle fit partie de l'opéra de Chicago.

Mlle Bliss, nous interprétera le concerto en mineur opus 25 de F. Mendelssohn ainsi que l'"Etude no 12" de Franz Chopin.

L'orchestre sous la direction de Edmond Trudel, jouera "Mystic Beauty" de Norman Finck; "The Nursery Clock" de Charles Williams et "Mosquito Ballet" de Winthrop Cortelyou.

L'émission se terminera à 8 h. 25; les cinq dernières minutes ayant été consacrées à l'association des "Girl Guides". Huit jeunes filles aveugles appartenant à l'Association chanteront une chanson. Il y aura ensuite une très courte causerie par le Québec "Radio Guider".

SERENADES. — A WABC, lundi, de 1 h. 45 à 2 h., "Sérénade lyrique".

1.—El Bromista, de Smet.
2.—Chanson de mon coeur, de Joyce.
3.—Your Song for Today, de Du Mond.
4.—Out of the Night.
5.—Buena Notte Senorita, de Niedberger.

GRACE MOORE. — A WEAF, lundi soir, de 9 h. 30 à 10 h., Grace Moore, soprano, un quatuor vocal et un orchestre sous la direction de Vincent Pelletier.

1.—Le Rossire.
2.—Fuyons sur les ailes du rêve.
3.—L'air des joyaux.
4.—Au temps des roses.

CLYDE BARRIE. — A WABC, lundi soir, de 10 h. 45 à 11 h., Clyde Barrie, baryton noir, et un orchestre de concert.

1.—Consécration, de Manney.
2.—Thunderin', Wonderin', de Robert MacGunsey.
3.—Hopak, de Moussorgsky.
4.—Sérénade de "Don Giovanni", de Mozart.
5.—The Hills of Gruzio, de Mednikoff.

LE REVEIL RURAL. — Les prochains conférenciers du Réveil Rural, à Radio-Canada, seront le lundi, 3, de 7 heures p.m. à 7 h. 15, M. Henri Soiwert, notaire, qui parlera de "justice et charité, vertus campagnardes", le mercredi, 5, de 8 heures p.m. à 8 h. 30 p.m., M. Georges Bouchard, député de Kamouraska, président de la Société du Réveil Rural; le vendredi, 7, de 7 heures p.m. à 7 h. 15, M. J. Eugène Belcourt, statisticien au Ministère provincial de l'Agriculture, qui parlera de "la lecture en famille à la campagne".

"RENDEZ-VOUS".—Pour l'émission du lundi, 3, à 9 heures p.m., aux postes de Radio-Canada,—de "Rendez Vous"—MM. Giuseppe Agnostini et Fernand Barrette ont élaboré le programme suivant:

1.—Gitana Gracioza . . . . . Paoli
L'orchestre
2.—Rêve-Roses . . . . . Schreier-Bottero
L'orchestre
3.—Reel de la basse-cour . . . . . .
L'orchestre
4.—Connais-tu le pays, de "Mignon"
. . . . . Ambroise Thomas
Mlle Germaine Lebel, soprano
5.—Amina . . . . . Lincke
L'orchestre
6.—Berceuse . . . . . Leduc
M. Pierre Iosch et l'orchestre
7.—A Toulon . . . . . Ecotto
MM. L. Agostini et M. Heft, pianistes.
8.—Adieu au Ranch . . . . . Hill
Le choeur

RADIO-ROMAN. — Radio-Roman fera connaître lundi soir, 3, à 8h. 30, une oeuvre publiée, il y a deux ou trois ans, "La Sorcière de l'Ilot Noir", de Madame M. A. Grégoire Coupal. C'est un roman historique. Madame Grégoire-Coupal évoque les jours tragiques de 1660, le salut de Ville-Marie par l'héroïque Dollard, l'astuce et la cruauté des Iroquois, l'imprudence d'un coureur des bois, etc. L'auteur qui habite Brébeuf, (comté de Labelle) a publié d'autres ouvrages tous d'une belle tenue littéraire.

FEMINA. — Mlle Marie-Paule Archambault donnera une causerie sur la mode au cours de l'émission de Femina, à Radio-Canada, le mardi, 4, à 9 heures p.m.

Le Trio Leduc et M. Albert Viau, baryton sont aussi au programme de cette émission que dirige Madame Pierre Casgrain avec le concours de Mlle Annette Doré.

"ICI, PARIS!"—Programme de l'émission du mardi, 4, à 9 h. 30 p.m., à Radio-Canada, (Ici, Paris) sous la direction d'André Durieux, avec le concours de Lucienne Delval et de MM. François Brunet et Jules Jacob:

1.—L'homme dans la lune . . . . . Seguinoti
L'orchestre
2.—Donne-moi ta main, donne-moi ton coeur . . . . . J. Laurent-Gallet
Mlle Lucienne Delval, contralto.
3.—Capulito de Alell . . . . . Rafael Hernandez
L'orchestre
4.—Spiritisme. . . . . Henry Himmel
Jules et Gaston
5.—Avec un beau chapeau . . . . . Paul Abraham
L'orchestre
6.—Inquiétude . . . . . Jean Delannay
Mlle Delval
7.—La Chatte du cuisinier . . . . . Tity Quentin
L'orchestre
8.—Une petite femme de Paris . . . . . Oberfeld et Neuville
Jules et Gaston et l'orchestre
9.—Qui n'a pas eu son roman . . . . . Borel-Clerc
Mlle Delval
10.—Pensamiento . . . . . Miranda et Guillon
L'orchestre

POURQUOI SOUFFRIR D'ECZEMA ?
Quand on peut y mettre fin par l'emploi de
L'Onguent Marcoux
pour toutes maladies de la peau
En pots 2 onces, 30c. 4 onces, $1.00
En vente à
l'Hôpital du Cancer
27, rue Ball. Tél.: 2591
Sherbrooke

CHRC

QUEBEC — 560 K. — 516.9 M.

LUNDI, 3 FEVRIER

3.00—L'Orgue enchanté.
3.15—Votre valse, madame.
3.30—Souhaits de bonne fête.
3.32—Demandes spéciales.
4.30—L'Heure et l'Horaire des programmes.
4.32—Madame reçoit.
5.00—Musique américaine
5.15—Fantaisies.
5.30—Divertissements.
5.45—Le professeur Raymard.
600—L'Heure.
6.01—Musique d'Orchestre.
6.05—La chanson nouvelle.
6.10—Drame de la vie réelle.
6.15—Le programme du foyer.
6.30—L'Orchestre de Victor Young.
6.45—Pronostics de la température.
6.46—Chant par B. Delprat
7.00—L'Heure.
7.01—Musique populaire.
7.15—La chanson de Paris.
7.30—L'Heure.
7.31—Programme
7.45—Causerie sportive.
8.30—Programme.
8.00—Syrup Symphonies.
8.32—Le magasin du Père Mathurin.
9.00—Mélodies de Broadway.
9.15—Extraits d'opéras.
9.30—Récital d'orgue par M. Gordon Perry.
10.00—Ubaldo Frenet et son orchestre
10.30—Orchestre de danse.
10.45—Programme.
11.00—L'Heure.
11.01—Les nouvelles de CHRC
11.15—O Canada, fin des émissions.

MARDI, 28 JANVIER

8.30—L'heure et l'horaire des programmes.
8.32—Le club du Cou-cou de CHRC.
10.00—Mélodies matinales.
10.15—Extraits d'opéras.
10.30—Chansonnettes françaises.
10.45—Musique deconcert.
11.00—Pot-pourri musical.
11.15—Fantaisies
11.30—Concert varié.
11.45—Frivolités.
12.00—Allons à Paris.
12.15—Programme des services rapides
12.30—Pronostics de la température.
12.31—Musique du diner.
12.45—La chanson française.
1.00—L'Heure.
1.01—"L'Action Catholique".
1.15—Musique d'Orchestre.
1.30—Salade musicale.
2.00—L'Heure cyma.
2.01—Bonjour, madame.
2.30—Nos célébrités.
2.45—Régal artistique.
3.00—L'Orgue enchanté.
3.15—Votre valse, madame.
3.30—Les souhaits de bonne fête.
3.32—Demandes spéciales.
4.30—L'Heure et l'Horaire des programmes.
4.32—Madame reçoit.
5.00—Récital de piano.
5.15—Fantaisies.
5.30—Succès de Paris.
5.45—L'homme aux réponses
6.00—L'heure.
6.01—Musique d'Orchestre.
6.05—La chanson nouvelle.
6.10—Miettes musicales.
6.15—Le programme du foyer.
6.30—Radio-musical.
6.45—Pronostics de la température.
6.46—Musique d'orchestre.
7.00—L'heure.
7.01—Musique de danse.
7.15—La chanson de Paris.
7.30—L'heure.
7.31—Programme.
7.45—Causerie sportive.
8.00—Le vaudeville de l'air.
9.00—Vagabonds du piano.
9.15—Mandoline et Guitare.
9.30—Récital d'Orgue par M. Gordon Perry.
10.00—Récital de piano.
10.15—Programme.
11.00—L'heure.
11.01—Nouvelles de CHRC.
11.15—O Canada, fin des émissions

FOURRURES
Transformation de manteaux de fourrures à prix raisonnables.
ULDERIC BEDARD
244, Richelieu Tél.: 3-4892
NETTOYAGE DE FOURRURES par machine spéciale, seule du genre à Québec.

Consultations: 9 a.m., à midi, et 2 à 5.
Le soir:
Lundi — Mercredi — Vendredi de 7 à 8 heures
Dr Albert JINCHEREAU
SPECIALISTE
YEUX-NEZ-GORGE-OREILLES
64, rue de L'EGLISE
Tél. Bureau: 9226 Rés.: 2-4615

CKCV

QUEBEC — 229 M. — 1,310 K.

LUNDI, 3 FEVRIER

8.00—Le thé de 5 heures
5.29—Emission commerciale.
5.30—Le Dilettante.
5.45—L'homme aux réponses.
6.00—Emission commerciale.
6.01—La Chanson Française.
6.15—Variétés.
7.00—Programme.
7.15—Programme.
7.30—La Fantaisie.
7.45—Le Violon de Crémone.
8.00—Le Théâtre chez soi.
8.30—Récital de piano.
8.45—Cercle Philharmonique.
9.00—Soirée d'Amateurs.
9.30—Divers.
10.00—Henry Tanguay.
10.30—A être annoncé.
10.45—Nouvelles.
11.00—Heure précise et fermeture.

MARDI, 28 JANVIER

8.00—Bonjour.
8.15—Mélodies.
8.30—Déjeuner.
9.00—Cocktel.
9.00—Ouverture.
9.30—Emission commerciale.
9.45—Emission commerciale.
10.00—Beau Danube.
10.15—Boite à musique.
10.30—Variétés.
11.00—Musique.
11.30—Musique populaire.
12.00—Le Diner.
12.15—Folklore.
1.245—Chant.
1.30—Rex Battle.
1.00—Nouvelles.
1.15—Tragédie.
5.00—Le thé.
5.30—Trio.
5.45—Dilettante.
6.00—Programme.
6.15—Emission Commerciale.
6.30—Variétés.
6.45—Variétés.
7.00—Chanson
7.15—Originalités.
7.45—Education familiale
7.30—Little Forum.
8.00—Duo.
8.15—A la Brunante.
8.30—Piano.
8.45—Duo.
9.00—Programme.
9.30—Duo romantique.
10.00—Orchestre.
10.30—A être annoncé.
10.45—Nouvelles.
11.00—Clôture.

CRCK

QUEBEC — 285.6 M. — 1,050 K

LUNDI, 3 FEVRIER

5.00—Orchestre.
5.15—Variétés
5.30—Cavaliers La Salle.
5.45—Cours de la bourse
6.00—Musique de concert.
6.30—Silhouettes crépusculaires.
7.00—Réveil rural.
7.15—Curé de village.
7.30—Nouvelles.
7.45—Divers.
8.00—"Show Shop Songs".
8.30—Radio-Roman
9.00—[illegible]
9.30—[illegible]
10.00—Pages d'histoire.
11.00—Nouvelles.

MARDI, 28 JANVIER

5.00—Orchestre.
5.15—Variétés.
5.30—Causerie agricole.
5.45—Bourse.
6.00—Chansons.
6.30—Opéra.
7.00—Orchestre.
7.15—Curé du Village.
7.30—Nouvelles.
7.45—Hors d'oeuvre.
8.00—Divers.
8.30—Tibbett.
9.00—Femina.
9.30—Ici Paris.
10.00—Clair de lune.
10.30—Causerie.
10.45—Nouvelles.

Dr Norbert BOURGAULT
SPECIALISTE
Yeux, Oreilles, Nez, Gorge et Chirurgie plastique
44½, rue de la Fabrique, Québec
Téléphone: Bureau: 4-2642 Résidence: 3-2677
HEURES DE BUREAU:
10.30 à midi — 2 à 5 — 7 à 8 hrs

CKAC

MONTREAL — 410 M. — 730 K.

LUNDI, 3 FEVRIER

4.—Causerie.
4.15—Chansons.
4.45—Opéras.
5.00—Evénements.
5.15—Oligny.
6.15—Tangos.
7.15—Curé de Village.
8.00—Symphonie.
8.30—Cories.
9.00—Théâtre.
10.00—Orgue.
10.30—Commentaires.
10.45—Variétés.
11.00—Sport.
11.05—Nouvelles.

MARDI, 28 JANVIER

10.15—Entre vous et moi.
10.45—Bourse.
11.00—Heure ensoleillée.
11.15—Variétés.
11.45—Emission commerciale.
12.00—L'heure de la gaieté.
12.30—Grand classique.
12.45—Bourse.
1.00—Piano.
1.15—Causerie.
2.00—Variétés.
2.30—Lecture.
4.00—Beauté.
4.30—Doux parler.
4.45—3 petits mots.
5.00—Tawn Topics
5.15—Chanson.
5.15—John, tenor (C.B.S.)
5.30—Programme du foyer.
6.15—Valse.
6.25—Heure récréative.
7.00—Chansons.
7.15—Curé de Village.
7.30—Causerie.
8.00—L'heure provinciale.
9.00—Piano.
9.30—Variétés.
10.30—La guerre.
10.45—Variétés.
11.00—Le reporter sportif.
11.15—Orchestre.
11.30—Divers.

Santé d'une mère de 14 enfants

Conseil d'un ami de son mari

"Je suis mère de 14 enfants et ces 7 dernières années j'ai souffert de rhumatisme," écrit Mme McCarthy, 8 ave. Wiltshire, Toronto. "Les jointures me faisaient si mal que parfois je croyais devenir folle. Mon mari me conseille de prendre les Pilules Dodd pour le Rein, un compagnon de travail lui ayant dit ce qu'elles avaient fait pour lui. J'en ai pris 8 boites en tout et je me sens comme le jour de mon mariage. Aujourd'hui j'ai toujours des Pilules Dodd pour le Rein à la maison." 91F

Pilules Dodd pour le Rein

Ondes courtes

Les nouvelles émissions d'Europe pour tous les jours.

Heure de l'Est	Pays	Fréquence	Langue
Matin.			
4.15	France	11.88	Français
5.45	Allemagne	9.54, 15.2	Allemand
8.00	France	15.25	Français
8.45	Allemagne	9.54, 15.2	Holandais
10.15	Allemagne	9.54, 9.56 15.2	Allemand
11.15	France	11.88	Arabien
11.15	Allemagne	9.54	Hollandais
11.30	France	11.88	Français
P.M.			
12.15	Allemagne	6.02, 11.77	Allemand
1.30	France	11.88	Français
2.00	Italie	9.64	Français
2.45	France	11.88	Italien
3.00	France	11.88	Français
4.00	Allemagne	6.02, 11.77	Allemand
5.30	France	11.88	Espagnol
5.45	Allemagne	6.02, 9.54 9.54	Allemand
5.45	France	11.88	Portugais
5.45	Espagne	9.87	Espagnol
6.15	Italie	9.63	Italien
7.15	France	11.72	Français
7.15	Allemagne	9.54, 9.56	Espagnol
7.30	Italie	9.61	Italien
7.40	France	11.72	Espagnol
8.15	Allemagne	9.54, 9.56	Espagnol
9.00	Allemagne	6.02, 9.54 9.56	Allemand
10.30	Allemagne	9.54	Espagnol

Cette liste d'émissions a été compilée à l'avance d'après des renseignements provenant de sources officielles. Elle peut être modifiée suivant les changements apportés aux programmes et les conditions atmosphériques.

Synthonisez avec précision. Si une fréquence ne donne aucun résultat essayez-en une autre pour un même pays. N'oubliez pas de faire usage des hautes fréquences, le jour, et des basses fréquences, le soir.

Ces fréquences sont données ici en mégacycles, pour les principaux pays d'Europe:

Angleterre.—6.05; 6.11; 9.51; 9.58; 11.75; 11.86; 15.14; 15.26; 17.79.
France.—11.72; 11.88; 15.26.
Allemagne.—6.02; 9.54; 9.56; 11.77; 15.2; 17.76.
Italie.—6.08; 9.64; 11.81.

Laurierville

ASSEMBLEE DE L'O. C. F.—Laurierville, Mégantic. — Les membres de la Cour Ste-Julie de l'Ordre Canadien des Forestiers a tenu dernièrement une assemblée sous la présidence du confrère Théophile Labonté ex-chef pouf procéder à l'élection des officiers pour l'année 1936. Parmi les membres du Conseil de la Cour on remarquait. Confrères: Dr J.-O. Gagné, médecin de Cour, Nap. Normand, secrétaire financier, ex-chef et Henri Lemieux, orateur. Ont été élus officiers: Chef Ranger, confrère Onésime Gagné, vice-chef-forestier, Ulric Beaudoin; secrétaire financier, Napoléon Normand, trésorier, Xavier Frappier; secrétaire - archiviste, Marcel Roberge; orateur, Henri Lemieux; médecin de cour, Dr J.-O. Gagné 1ère garde, Denert Bernard; 2ième garde, Ulderic Betit; 1ère sentinelle, Ephrem Lemelin, 2ième sentinelle; Ferdinand Martel, jr. Les ex-Chefs sont: Confrère: Eusèbe Roberge, M. P., Alphonse Gingras, Théophile Labonté, Ferdinand Martel, sr.; Léonard Mercier, Alcide Demers, Odilon Mercier, Odessa Beaudoin, Eugène Charest.

LA NEVRITE L'EMPECHAIT DE DORMIR

Comment elle trouva un soulagement

Cette femme souffrait tellement de névrite qu'elle pouvait à peine dormir la nuit. Les personnes dans le même cas seront heureuses de lire sa lettre:

"Il y a quelques années j'eus une forte attaque de névrite aux deux bras. Je me retournais dans mon lit sans dormir. Ma main droite devint si raide que je ne pouvais plus la plier. Puis ce fut le tour de mon pied gauche. Je dus renoncer à mon travail et appeler le médecin. Il me recommanda de prendre des sels tous les matins. Je pris donc régulièrement une petite dose de Sels Kruschen qui, en quelques semaines, me firent un bien énorme. Inutile de dire que j'ai toujours continué". — (Mlle) E. W. B.

Deux des ingrédients des Sels Kruschen aident remarquablement à dissoudre l'acide urique — cause fréquente des douleurs rhumatismales. Les autres ingrédients du Kruschen aident la Nature à chasser l'acide dissous du système.

Nous avez-vous trouvé Un lecteur de plus?

Une marchandise de qualité . . . un prix toujours modique... un service courtois vous attend en tout temps à notre magasin.
ZELLERS
228, ST-JEAN
Tél.: 2-1981
A.-J. POULIN, Gérant
DETAILLANTS AUX CANADIENS ECONOMES

"TAG-DAY" UNIVERSITAIRE
3, 4, et 5 Février

MARDI SOIR - 4 FEVRIER
PALAIS-MONTCALM
"RADIO-REVUE"
DES FRANCISCAINS
40 ARTISTES de la Radio et de la Scène — 5 Gagnants des concours d'AMATEURS.
M. RENE COUTLEE, MAITRE DE CEREMONIE
RESERVATION — GAUVIN ET GAUVIN — 40c., 60c.
336, RUE ST-JEAN, TEL.: 2-1804

LA VENTE DU STOCK DE FERRONNERIE
avec escomptes de 25% à 50%
se continue à notre magasin . . . et elle est de plus en plus INTERESSANTE. De nouveaux lots de marchandises sont mis en vente tous les jours.
Ne manquez pas une telle occasion de vous procurer ce dont vous pouvez avoir besoin dans les lignes de QUINCAILLERIE, PLOMBERIE ET ELECTRICITE. Nous ne croyons pas nécessaire l'énumération des articles réduits . . . TOUT EST REDUIT, puisque TOUT LE STOCK DOIT ETRE VENDU.
AU MAGASIN
BROUSSEAU & FRERE
320-324, rue St-Paul
Voisin de la Gare C.P.R.

Jacques Vernet. Matricule 48 Par Norman Marsh 230

Feuilleton de l'"Action Catholique"

Jean Rivard

par

A.-Gérin-Lajoie

Roman édité par la Librairie Beauchemin, Montréal, P. Q.

No 60

Quant à l'emplacement de l'église, les terrains possédés par la famille Rivard étant situés à peu près au centre de la paroisse projetée, et formant l'endroit le plus fréquenté, puisqu'on y trouvait déjà des magasins, des boutiques, et bon nombre de maisons, semblaient naturellement désignés au choix des colons.

Aussi cet endroit fut-il spontanément proposé par le père Landry pour être le site de la future église.

Il fit connaître en même temps que le terrain nécessaire à l'emplacement de l'église, du presbytère et du cimetière, ne comprenant pas moins de cinq ou six arpents de terre en superficie, était offert gratuitement par la famille Rivard à la paroisse de Rivardville.

Malgré cela, Gendreau-le-Plaideux ne vit dans la proposition du père Landry qu'une injustice révoltante, qu'une honteuse spéculation de la part des amis de Jean Rivard. Il n'y avait, prétendait-il, pas moins de quatre ou cinq autres sites de beaucoup préférables à celui qu'on proposait. Il fit tant de bruit que Jean Rivard lui-même proposa de remettre à un dimanche subséquent la décision de cette question.

A cette nouvelle réunion, le missionnaire était présent et prit paart aux délibérations. Il proposa lui-même que la paroisse de Rivardville fut composée d'une étendue d'environ trois lieues de territoire, dont il désigna les bornes; il proposa comme emplacement de la future église une jolie éminence dominant toute la contrée environnante, située à environ dix arpents de la propriété de Jean Rivard, et faisant partie du lot de l'un de ses jeunes frères. Il fit ressortir avec tant de force et de clarté les avantages du site proposé que personne parmi ses auditeurs ne put conserver la moindre hésitation.

Gendreau-le-Plaideux lui-même se montra très modéré et se borna à balbutier quelques objections qui ne furent pas même écoutées.

Une fois d'accord sur le site, il fallut s'entendre sur les matériaux dont la chapelle serait construite. On n'éprouva cette fois aucune opposition sérieuse; à la recommandation du missionnaire lui-même, il fut décidé que cette église ne devant être en quelque sorte que provisoire, et la localité se composant en grande partie de pauvres défricheurs, on construirait d'abord un édifice en bois capable de contenir de douze à quinze cents personnes; cet édifice servirait de temple jusqu'à ce que la paroisse fut en état d'en construire un en pierre ou en brique sur le modèle des grandes églises des bords du Saint-Laurent.

Quant au presbytère qui devait être aussi en bois, la construction en fut différée jusqu'à l'année suivante, Jean Rivard s'offrant volontiers de loger monsieur le curé jusqu'à cette époque.

L'église fut construite sous la direction de Jean Rivard, sans taxe, sans répartition, au moyen de corvées et de contributions volontaires; au bout de quelques mois, elle était achevée à la satisfaction de tous.

Ce fut un beau jour pour toute la population de Rivardville que celui où la cloche de l'église se fit entendre pour la première fois, cette cloche qui, suivant les paroles d'un grand écrivain, fait naître, "à la même minute un même sentiment dans mille coeurs divers".

L'extérieur de l'église était peint en blanc, et le petit clocher qui la surmontait s'apercevait à une grande distance. L'intérieur aussi était blanchi à la chaux, à l'exception des bancs qui paraissaient d'une couleur grisâtre. A l'entrée, et de chaque côté de la porte, on voyait un bénitier en bois peint surmonté d'une croix; et sur l'autel quatre bouquets et six grands cierges de bois. Au fond du sanctuaire était un grand tableau, avec une gravure de chaque côté. Une petite lampe, toujours allumée, reposait sur une table à côté de l'autel. De modestes cadres représentant un chemin de croix étaient suspendus de distance en distance autour de l'humble église. Mais ce qui frappait le plus les yeux en y entrant c'était l'air de propreté qui régnait dans tout l'édifice. On se sentait heureux dans ce temple modeste, élevé au milieu des bois, à la gloire du Dieu Tout-Puissant par une population amie du travail et de la vertu.

Le cimetière qui fut soigneusement enclos adjoignait immédiatement la chapelle.

Dans le cours de l'année suivante, sur la même éminence, et à quelques pas de l'église, fut bâti le presbytère.

Dans la même année, après toutes les formalités requises, Rivardville fut canoniquement et civilement érigé en paroisse, en dépit des efforts réitérés du père Gendreau.

La paroisse, telle qu'elle existe encore dans le Bas-Canada, a existé pendant des siècles dans l'Europe catholique. Son organisation répond parfaitement aux besoins des fidèles; et le Canadien qui s'éloigne du clocher natal n'a pas de plus grand bonheur dans sa nouvelle patrie que de se voir encore une fois membre de cette petite communauté appelée la paroisse.

Il va sans dire que M. Octave Doucet fut nommé curé de Rivardville, à la charge toutefois de desservir en même temps quelques-unes des missions environnantes.

Achevons d'esquisser ici le portrait du jeune curé.

(à suivre)

IMPRIMERIE DE L'ACTION CATHOLIQUE CANADA

Tourville

STATISTIQUES. — Tourville, Bellet. — Population: 952; Communiants: 751; Familles: 144; Sépultures: 5; mariages: 4; baptêmes: 24.

MARGUILLIER. — M. Donat Lapotte a été élu marguillier en remplacement de M. F.-X. Ouellet, marguillier sortant de charge.

DECES. — Le 2 juillet, est décédé Willrid Mercier, âgé de 17 ans et 3 mois, fils de M. Achille Mercier. Ses funérailles ont eu lieu le 4.

Nos sympathies à la famille éprouvée

LISEZ ET FAITES LIRE L'"ACTION CATHOLIQUE"
BULLETIN DE SOUSCRIPTION
Vous trouverez ci-inclus $ . . . . . pour . . . . . mois d'abonnement à l'édition quotidienne.
Nom . . . . . .
Adresse . . . . . Comté . . . . . .

PAR MALLE, A L'EXTERIEUR DE LA VILLE DE QUEBEC		A QUEBEC, PAR PORTEUR	
Abonnement régulier . . .	$4.00	Abonnement régulier . . .	$5.00
Six mois	$2.00	Six mois	$2.50
Trois mois	$1.00	Trois mois	$1.25

On est prié de nous faire parvenir sa souscription par bon de poste, ou par chèque
Adressez votre abonnement à 103, Ste-Anne, Québec
Dites à vos amis de s'abonner.

L'ACTION CATHOLIQUE GARANTIT TOUS SES TRAVAUX

L'ACTION CATHOLIQUE

L'ACTION CATHOLIQUE LE JOURNAL DES FAMILLES.

Vingt-neuvième année — No 8982 — QUEBEC — Canada — Lundi, 3 février 1936

M. l'abbé Arthur Gouin est mort dimanche soir

Le défunt était le frère de feu Sir Lomer Gouin et l'oncle de M. Paul Gouin.— Malade depuis une dizaine d'années.— Long et fructueux ministère dans plusieurs paroisses.— Il avait eu 81 ans le 12 janvier.

OBSEQUES AUX GRONDINES

M. Odilon VEMIEUX, boucher, un des candidats au siège numéro un, du quartier St-Jean-Baptiste.

Le clergé diocésain vient de perdre un de ses membres les plus distingués dans la personne de M. l'abbé Arthur Gouin, décédé hier soir, à l'Hospice St-Dominique, Chemin St-Louis, à l'âge de 81 ans.

Feu l'abbé Arthur Gouin était le frère jumeau de M. l'abbé Chs Gouin, décédé le 7 mai 1932 et le frère de feu Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec de 1905 à 1920 et Lieutenant-Gouverneur en 1929. Le vénérable prêtre était à sa retraite depuis bientôt deux ans, après un long et fructueux ministère qu'il avait exercé en grande partie avec son frère défunt, M. l'abbé Charles Gouin.

M. l'abbé Gouin s'est éteint hier soir, à neuf heures entouré de tous les prêtres et des Religieuses de l'Hospice St-Dominique. Il a répondu aux prières des agonisants que récitait la Révérende Mère Prieure. Un cousin, M. G.-E. Pathier, de Québec, sa nièce: Mme Lomer Fugere et son petit neveu, M. C.-A. Fugère, étaient aussi à son chevet.

Né à St-Stanislas de Champlain, le 12 janvier 1855, de J.-Nérée Gouin, médecin, et de Séraphine Fugère, il fit ses études classiques et théologiques à Québec où il fut ordonné par le Cardinal Taschereau, le 30 avril 1882. Vicaire à St-Michel (1882-1883), à St-Anselme, (1883-1884), à Ste-Marie de Beauce (1884-1889). A cette date l'autorité diocésaine l'appelait à la cure de St-Léon de Standon. Son frère Charles, ordonné le même jour, l'y suivait. Depuis cette date ces deux frères ne devaient plus se quitter. En cette paroisse, il y construisit une église et un presbytère. Tous deux passèrent ensuite deux ans à la cure de St-Vallier (1899-1901) où ils édifièrent une église; trois ans à la cure de St-Laurent (1901-1904), deux ans au Sacré-Coeur de Jésus Beauce (1904-1906) et enfin vingt ans à la cure de St-Henri de Lévis (1906-1926).

A cette date, ils se retirerent aux Grondines où ils vécurent durant six ans entourés de la vénération et de l'estime de tous les paroissiens.

En 1932, ils célébraient ensemble leur jubilé d'or sacerdotal quelques semaines avant la mort de M. l'abbé Charles Gouin.

Par la mort de M. l'abbé Arthur Gouin, c'est une carriere calme et féconde qui se termine. Bien connu de tout le clerge, il commandait le respect. La dignite de sa vie restera comme un bel exemple sacerdotal.

Lui survit un frére seulement, M. Ernest Gouin, de Montréal. Feu l'abbé Gouin laisse également deux belles-soeurs, Lady Gouin, et madame Eugene Gouin, et plusieurs neveux et nièces, parmi lesquels, M. Leon-Mercier Gouin, C.R., de Montreal, M. Paul Gouin, C.R., depute de L'Assomption, et M. Henri Gouin, de Montreal, M. Charles-Arthur Fugère, madame Victor Morin, mademoiselle Jeannette Gouin, la Rév. Soeur Marie de St-Omer, des Soeurs de la Presentation de Marie, de St-Hyacinthe, madame L. Parrot, de Lotbiniere, madame A.-H. Ferland, d'East-Angus. Il était aussi l'oncle de feu M. Lomer Fugère, de Quebec, decede il y a sept ans.

Les funérailles et l'inhumation se feront à Grondines à une date qui sera annoncée aujourd'hui à la radio et demain dans les journaux.

L'"Action Catholique" prie les membres de la famille d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

Fête chez les Pères Jésuites

A l'occasion du jubilé de congréganistes de M. L.-P. Côté. — M. le Chan. Cyrille Gagnon officie. — Le sermon.

RUE DAUPHINE

Les Congréganistes de la chapelle des Jésuites ont célébré, hier, avec un cachet de grande solennité, la fête de la Purification de la Sainte-Vierge. Un jubilaire de cinquante ans de Congrégation: M. Philippe Côté, du Faubourg St-Jean-Baptiste, a renouvelé son acte de consécration à la messe de sept heures. Au cours de cette messe dite par le R. Père Napoléon Paré, S.J., un programme musical de premier choix fut exécuté par les hommes sous la direction de M. Léonce Crépault.

Suivant une antique tradition, la grand'messe, ce jour-là, est chantée par un prêtre du Séminaire de Québec.

Hier, c'est M. le chanoine Cyrille Gagnon qui a officié. Il était assisté de M. l'abbé Georges-Léon Pelletier et du R. P. R. Legault, S. J., du Collège Charles-Garnier.

Le R. P. H. Schelpe, S.J., a prononcé le sermon.

Le programme musical suivant a été exécuté: Messe à trois voix d'hommes, dite de l'Immaculée Conception, par le R. P. Larrieu, S.J. Les solistes ont été MM. J.-A. Anzalone, Joseph Hunt, Georges Landry, Georges Monier et Camille Roy. A l'Offertoire, on a chanté Ave Maria, de Dana, le soliste étant M. Georges Monier. On a aussi entendu au cours de ce programme Maria Mater Gratiae, choeur à trois voix, par le R. P. Verdussen, S.J.

Chez les Scouts

Son Eminence le Cardinal J.-M.-Rodrigue Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, présidera mardi, le 4 février, à 7 hrs 45 p.m., en l'église St-Coeur de Marie, à l'adoubement de cinq nouveaux Scouts du Roi.

Les Scouts de St-Coeur de Marie et leur aumônier seront présents à cette cérémonie qui revêtira un cachet tout particulier.

Les blondes

Le "Boston Advertiser" prétend, à l'appui d'une nouvelle qui lui vient de Montréal, que 356 jeunes filles blondes ont fui le foyer familial dans la province de Québec. Ces chiffres auraient été révélé dans un cenquête tenue à la morgue de Montréal.

Interrogé à ce sujet le département du procureur général et la sûreté provinciale n'ont rien voulu préciser.

A tout événement, si les chiffres qui précèdent sont exacts il ressort que les blondes se rapprochent des hirondelles: elles émigrent facilement.

Rien de décidé

L'honorable Alexandre Taschereau a déclaré ce matin au représentant de l'"Action Catholique" qu'il n'y avait rien de spécial encore au sujet de la date de la session.

Le premier ministre sera à Montréal demain. Mercredi matin, à onze heures, il présidera une séance du cabinet.

Interrogé au sujet des amendements projetés à la constitution M. Taschereau a déclaré qu'il n'avait rien à ajouter à ce qu'il avait dit à Montréal vendredi. Nous avons publié cette déclaration du premier ministre.

Dans la milice

Tous les officiers de la force permanente du district militaire de Québec ont prêté le serment d'allégeance à Edouard VIII, ce midi, devant le Brigadier Prowers, commandant des forces du district.

Syndicat féminin

Une importante assemblée du Syndicat Féminin Catholique de Québec aura lieu lundi le 3 février, à 8 heures p.m., au Secrétariat des Syndicats Catholiques, 17 rue Caron.

Toutes les travailleuses et spécialement les jeunes filles employées dans les manufactures de corsets sont cordialement invitées et apprendront certainement des choses qui les intéresseront au plus haut point.

Feu M. l'abbé Arthur Gouin

M. l'abbé Arthur Gouin, décédé hier soir, à l'Hospice St-Dominique, dans la 82e année de son âge, était membre de la Société ecclésiastique St-Joseph et de la Congrégation du Petit Séminaire.

Archevêché de Québec.
3 janvier 1936.

M. le commandeur Chrétien a été réélu maire de Beauport par une majorité de 66 voix.

Importante réunion aux Tr.-Pistoles

En faveur de l'Union nationale Duplessis-Gouin. — Le Dr Hamel et M. Oscar Drouin sont au nombre des orateurs. — Dimanche.

UNE MANOEUVRE

Trois-Pistoles, 3. — Les orateurs de l'Union nationale Duplessis-Gouin ont tenu une assemblée ici hier après-midi, devant une salle comble.

Le Dr Langlais et M. Onésime Rioux presidaient conjointement.

Les orateurs ont été le Dr Philippe Hamel, député de Québec-Centre, M. Oscar Drouin, C.R., député de Québec-Est et organisateur de l'Union nationale, Leo Bérubé, avocat, Alphonse Garon, avocat, MM. Delphis Morency, Romeo Langlois, le Dr P. Gagnon, le Dr Marcel Catellier, Alfred Dubé et Alfred Dionne.

Dans son discours le Dr Hamel décrivit le trust de l'électricité et prouva ses affiliations avec le regime Taschereau. Il affirma que ce trust contrôle la presse. Il est time que le retour à la prosperité ne saurait se produire quand, dit-il, l'exploitation des ressources naturelles se fait au détriment du bien commun. Les gouvernants parlent abondamment de reformes mais n'osent pas s'attaquer à la veine du mal: la dictature économique dont le centre n'est rien autre chose que le trust de l'electricite.

L'orateur parla aussi de l'importance de l'électrification rurale pour le relèvement de l'agriculture et le maintien des fils de cultivateurs sur la terre.

M. Oscar Drouin mit de son coté les liberaux nationaux en garde contre une manoeuvre qui se prépare. D'après lui M. Taschereau s'en ira ici a quelques semaines. Il sera remplacé par M. Mercier, M. Francoeur ou M. Godbout et les ministeriels feront un appel aux libéraux nationaux pour reconstituer un bloc solide libéral provincial. Des appels a l'esprit de parti seront faits pour ameuter les deux groupes d'opposition l'un contre l'autre. On pretextera le départ de M. Taschereau, dit M. Drouin, pour prétendre que le mal est disparu et on tentera d'allécher les libéraux nationaux en offrant d'adopter leur programme.

M. Drouin affirma que le peuple n'acceptera jamais cela. Il soutient que l'entente Duplessis-Gouin doit être respectee. Il n'y a qu'un seul gouvernement national possible, ajouta-t-il: le gouvernement Duplessis-Gouin.

M. Roméo Langlois qualifia le gouvernement Taschereau d'usurpateur, affirmant qu'il ne mérite pas la confiance du peuple et que la jeunesse ne reconnait pas son autorité comme légitime. Il soutient que les vrais chefs de la Province sont MM. Duplessis et Gouin. La jeunesse ajouta-t-il, croit en la vraie politique et non en cette caricature que représentent actuellement M. Taschereau et son régime.

Le lieutenant gouverneur en conseil a fait les nominations suivantes: M. Wilbrod Lachance, commissaire d'écoles à Saint-Joachim de Montmorency, MM. Rosario Bergeron, Alphonse Thérien et Maurice Tétreau, tous de Montréal, juges de paix.

Un accident au R. P. Maillard

Un malheureux accident est survenu au Rév. Père Frs-X. Maillard, M.S.C., hier après-midi, au couvent des Soeurs de Ste-Jeanne d'Arc, à Bergerville.

Le R. P. Maillard se rendait à une cérémonie religieuse, en l'honneur de Marie, Reine du Clergé. En descendant un escalier, le vénérable religieux s'infligea des blessures à l'épaule et au front. Le docteur J.-H. Petitclerc demandé, constata une luxation de l'épaule.

Le R. P. Maillard est âgé de 85 ans et il est le doyen de sa communauté.

L'"Action Catholique" souhaite au distingué religieux un prompt rétablissement.

La Semaine d'Etudes Missionnaires sera ouverte par S. E. Mgr Cassulo

S. E. le cardinal Villeneuve a reçu ce matin une lettre de Son Excellence Mgr Andréa Cassulo, délégué apostolique au Canada, lui annonçant qu'il serait heureux de prendre part à la Semaine d'Etudes Missionnaires. Le délégué apostolique a même accepté de prononcer le discours inaugural, à l'Université Laval, le 17 février. Il apportera aux organisateurs, en plus de son encouragement, une bénédiction spéciale du Saint-Père. C'est son Eminence le Cardinal Villeneuve qui clôturera ces importantes assises jeudi, le 20 février, à la basilique.

Belle fête sacerdotale à "Jeanne d'Arc", dimanche

Emouvante démonstration en l'honneur de la Reine du Clergé.— Mgr B.-P. Garneau préside.— Sermon par M. le chanoine Robert.— Le clergé séculier et régulier est largement représenté.— Salut solennel.

PROFESSION PERPETUELLE

"Une belle fête sacerdotale", c'est bien ainsi qu'il faut appeler la célébration qui a eu lieu hier, à Jeanne d'Arc", Bergerville, Québec.

Comme nous l'avions annoncé, au 2 février, on fêtait solennellement la REINE DU CLERGE dans l'Institut des Soeurs de Ste Jeanne d'Arc, dont le but est le service spirituel et temporel des Prêtres.

La fête a été marquée le matin par une cérémonie imposante de voeux perpétuels présidée par le R. P. Marie-Clément. Dix religieuses y prononcèrent leurs voeux perpétuels. Ce sont les Soeurs Ursule du S. C., Marie de Lourdes, Félix du S. C., Yvonne du S. C., St-Jean du S. C., Camille du S. C., Charles du S. C., Hélène du S. C., Ambroise du S. C., Adrienne du S. C.

Un beau groupe de prêtres représentant le Clergé séculier et régulier avait été invité à la fête. Mgr B. P. Garneau, P.A., Vicaire Général, avec M. le chanoine J. O. Vaillancourt représentaient l'Archevêché. Signalons encore le R. P. Primeau, S.J., supérieur de la Villa Manrèse, le R. P. Québlo, supérieur des Eudistes à Québec, le R. P. Ste-Marie, supérieur des Pères du St-Sacrement, le R. P. Arsène Roy, O.P., le R. P. Dauphin, S.M., le R. P. Maillard, M. S.C., le R. P. Maurice, A.A. du Noviciat de l'Assomption.

M. le chanoine A. Robert, Directeur du Grand Séminaire, fut l'orateur de circonstance. Devant la nombreuse assistance, il parla de Marie Reine du Clergé, mettant en lumière les relations intimes de la Très Sainte Vierge avec le Sacerdoce. Il souligna aussi l'importance de la croisade eucharistique organisée par l'Oeuvre de la Communion pour les Prêtres.

Avant le sermon, le R. P. Marie-Clément avait adressé un salut fraternel à la "couronne sacerdotale" qui entourait l'autel, rehaussant l'éclat de la fête par leur présence. Il avait annoncé en même temps l'extraordinaire résultat de cette Croisade qui se chiffrait à plus de 250,000 communions offertes à la Très Sainte Vierge, en ce jour, 2 février, pour les prêtres.

Le salut solennel suivit le sermon. Il fut présidé par Mgr Garneau, assisté par le R. P. H. Ste-Marie, supérieur des Pères du St-Sacrement, comme diacre, et par le R. P. Dauphin, supérieur des Pères Maristes, comme sous-diacre. Les Frères du Noviciat de l'Assomption faisaient les cérémonies.

La partie musicale fut de premier choix. On y remarqua surtout l'hymne si expressive à la Reine du Clergé, oeuvre de l'hymnographe de la Congrégation des Rites, spécialement composée pour l'Institut.

Le sanctuaire était artistiquement décoré aux couleurs mariales. La statue de la Reine du Clergé rayonnait sur un trône tout entouré d'asphodèles blancs et bleus, du meilleur effet.

En résumé, la fête du 2 février à "Jeanne d'Arc" fut une imposante journée sacerdotale où la Reine du Clergé a été magnifiquement exaltée.

Cette glorification, sans aucun doute, aura valu des grâces de choix aux Prêtres de la sainte Eglise.

Beauport a réélu son ancien maire

Le commandeur Albert Chrétien a défait M. Arthur Dion par une majorité de 66 voix.— M. Ludger Bélanger succède à M. Frank Byrne à Québec-Ouest.— MM. Potvin, Mathieu et Desmeules sont élus à St-Grégoire.

DEUX ELECTIONS A GIFFARD

Des municipalités de ville ont eu leurs élections samedi, dans la Province. Les électeurs intéressés y portaient autant d'intérêt que la population en général au procès Chapedelaine.

Il y a eu des élections notamment à Beauport, à Québec-Ouest à Lauzon, à Saint-Grégoire et à Giffard.

A Beauport le chevalier Albert Chrétien a été réélu. Il l'a emporté par une majorité de 66 voix sur M. Arthur Dion qui avait abandonné son siège d'échevin pour faire la lutte à la mairie.

MM. Léonidas Grenier, Charles Chalifour, A. Cardinal, Bertrand Lortie, L. Joyal et J. Bouchard avaient été éélus échevins par acclamation une semaine plus tôt.

M. Ludger Bélanger, rentier est le nouveau maire de Québec-Ouest. Il succède à M. Frank Byrne, démissionnaire. M. Bélanger a obtenu une majorité de 70 voix sur M. J. Ruel. De son côté M. Frank Jobin a été élu par une majorité de 20 voix sur M. Ferdinand Côté.

MM. Antonio Ducharme, Jules Savard, avocat, Camille Plante et Louis Latulippe avaient été élus à l'unanimité au poste d'échevins le samedi précédent.

On trouvera dans le courrier de Lévis les détails relatifs à l'élection dans Lauzon.

A Saint-Grégoire, MM. Emmanuel Potvin, Alexandre Mathieu et Georges Desmeules ont été élus respectivement par une majorité de 203, 199 et 186 voix sur MM. Adélard Fournier, Henri Mercier et Zéphirin Faucher.

M. Xavier Tremblay est maire de Saint-Grégoire. Ses autres collègues sont MM. Arthur Girard, Pierre Simard et Aimé Touchet.

A Giffard, M. Omer Lussier, échevin sortant de charge, a été battu par M. Adélard Bédard, tandis que M. Albert Turbide a été réélu contre M. Esdras Thiviergé. La majorité de M. Bédard est de 68, tandis que celle de M. Turbide est de 17.

Voici les détails du scrutin:

QUEBEC-OUEST
POLL No. 1
A LA MAIRIE

Bélanger	54
Ruel	48
Majorité Bélanger	6

ECHEVINAGE

Jobin	61
Côté	37
Majorité Jobin	24

POLL No. 2
MAIRIE

Bélanger	74
Ruel	59
Majorité Bélanger	5

ECHEVINAGE

(Suite à la page 9, 4e colonne)

Mme Labrecque a fêté son centenaire samedi

Madame Jacques Labrecque, née Marguerite Porelle, a célébré samedi, 1er février, son centième anniversaire de naissance. La vénérable centenaire naquit à Shédiac, N. B., paroisse de Cap-Pelé, le 1er février 1836, du mariage de Félicien Porelle et de dame Apolline ne Hébert. Son mari feu M. Jacques Labrecque, employé civil, était le cousin germain de feu Son Excellence Mgr Labrecque, autrefois évêque de Chicoutimi.

Madame Jacques Labrecque a eu huit enfants dont trois lui survivent. Ce sont M. Philippe Labrecque, de Waterville, Maine, Mme (Dr) J.-A. Turgeon, née Odina, de Sherbrooke, mariée en secondes noces à M. Isidore Côté, de Sorel, et Mme Emile Couillard-Dupuis née Joséphine, avec qui elle demeure à 23 rue Kirouac. Ses autres enfants sont tous décédés à un âge relativement avancé.

La vénérable centenaire compte encore dans sa parenté une soeur qui a audelà de 80 ans, Madame Isidore Légère, née Caroline Porelle, de Rosaireville, Nouveau-Brunswick, et un frère, M. Louis Porelle, de Sanford, Maine, âgé de 90 ans.

Tous ses autres soeurs et frères sont décédés.

M. L.-M.-J. THIBAULT a accepté officiellement d'être candidat au siège No. 2 de Limoilou.

Candidat au siège no "2" de Limoilou

M. L.-M.-J. Thibault reçoit une délégation hier après-midi et accepte de briguer les suffrages contre M. A. Noreau.

DES DISCOURS

Une délégation composée d'environ trois cents personnes s'est rendue, hier après-midi, à la Salle paroissiale de Limoilou pour offrir à M. L.-M.-J. Thibault de poser sa candidature au siège No 2 du quartier Limoilou. Actuellement il y a deux candidats à ce siège: M. l'échevin Noreau et M. Tancrède Gignac.

L'assemblée d'hier après-midi a été présidée par MM. Jos. Marcoux et Maurice Hawey. Le porte-parole de la délégation a été M. Patrick Enright. Ce dernier a demandé à M. Thibault de se présenter à l'échevinage au siège No 2 du quartier Limoilou. Il lui a promis l'appui et la coopération des citoyens présents, et lui a exprimé la confiance de l'assistance pour représenter les locataires de Limoilou.

M. Thibault a accepté la candidature qu'on lui offrait, et a promis de faire une lutte de gentilhomme, évitant les personnalités. Il exposa les grandes lignes du programme qu'il entendait suivre et remercia la délégation de la marque de confiance qu'elle lui donnait.

Jugement en faveur de M. M. Duplessis

La Cour d'Appel dispose de l'appel "de plano", en maintenant la décision rendue par l'hon. juge Belleau, récemment.

DEUX APPELS

Les honorables juges de la Cour d'Appel ont donné gain de cause à M. Maurice Duplessis, ce matin. Le député des Trois-Rivières demandait le rejet d'un appel logé par le pétitionnaire, M. le docteur Lacroix, sur un jugement interlocutoire rendu par l'honorable juge Noël Belleau, dans la cause en contestation de son élection.

Siégeant en Cour de Pratique, aux Trois-Rivières, l'honorable juge Belleau avait rejeté une objection du pétitionnaire. La cause avait été appelée, la veille, devant un autre juge, et le pétitionnaire s'objectait à ce que la cause procédât devant l'honorable juge Belleau.

Deux appels avaient été logés sur ce jugement interlocutoire: un appel "de plano", c'est-à-dire sans permission préalable, et une requête pour obtenir la permission d'en appeler. La requête a déjà été rejetée par l'honorable juge C.-E. Dorion. Et ce matin, la Cour a disposé de l'appel "de plano" en maintenant le jugement de l'honorable juge Belleau parce qu'il s'agit d'un jugement interlocutoire et qu'il n'y a appel, sur les objections préliminaires, que du jugement final. C'est M. Duplessis lui-même qui avait présenté la motion.

Le procès Sinclair

Le procès de Roland Sinclair, accusé du meurtre de Lucien Malo, commencera lundi prochain, le 10 février, devant les Assises Criminelles de Québec. Le président du tribunal sera l'honorable juge Lucien Cannon. Me Valmore Bienvenue, C.R., représentera la Couronne; les procureurs de la défense seront Mtres Louis Lemay, C.R., et Mark Drouin.

Le P. Lelièvre

Le Père Victor Lelièvre, O.M.I., présentement à l'Hôtel-Dieu de Montréal, nous charge de transmettre à ses bons amis de Québec ses remerciements pour leurs prières.

On croit que le distingué religieux ne pourra pas quitter l'hôpital avant une quinzaine.

Causerie de M. J. Lallier sur notre service postal

Les premiers courriers dont fassent mention nos annales.— C'est à Québec que fut établi le premier bureau de poste officiel.— Le budget du seul bureau de poste de Montréal est de $4,500,000.

A LA SOCIETE DES ARTS

Monsieur Joseph Lallier, Inspecteur du Service Postal pour le District de Québec, a évoqué, samedi soir, pour les habitués des causeries de la Société des Arts, Sciences et Lettres, une belle page de notre petite histoire, celle du service postal au Canada. Il fut présenté à l'auditoire par le colonel Marquis bibliothécaire provincial et président de la Société.

M. Lallier est bien connu comme romancier; un de ses romans, *Le Spectre Menaçant*, fut déjà publié en feuilleton par notre journal, un autre est présentement sous presse.

Le conférencier nous dit d'abord un mot des origines de la poste en France. Louis XI fut le premier à couvrir le royaume de postes et de relais: le transport du courrier se faisait par diligences. Négligé, après sa mort, le service fut réorganisé plus tard par le cardinal de Richelieu.

Le premier courrier officiel dont fassent mention les annales canadiennes fut Pierre Dasilva dit le Portugais. Les archives de Montréal attestent: "que l'on a payé au Portugais pour le transport d'un paquet de lettres de Montréal à Québec: une livre, soit un franc". Le courrier agissait sans mandat officiel. Le 23 décembre 1705, l'intendant Raudot lui octroya une commission de messager entre Québec et Montréal.

Jean Moran, gendre de Dasilva lui succéda, après sa mort survenue au mois d'août 1717, et une commission lui fut octroyée par l'Intendant Claude Dupuy, le 29 janvier 1727. Le service se faisait par eau en été et sur le fleuve gelé en hiver; mais en 1734, un chemin carrossable entre Québec et Montréal fut ouvert et un peu plus tard un service postal régulier fut établi entre ces deux villes, mais Moran n'en continua pas moins son service de messageries privé.

Le 20 juillet 1732, l'Intendant Hocquart ayant reçu des plaintes à l'effet que maints colons peu scrupuleux se rendaient à bord des bateaux arrivant de France et s'appropriaient les lettres d'autrui, soit pour en connaître le contenu ou se les approprier, publia un édit défendant à qui que ce soit de monter à bord des bateaux en rade et ordonnait aux capitaines de les livrer en mains propres après être débarqués, aux négociants ou bourgeois.

Le conférencier rappelle avec émotion la cession du Canada à l'Angleterre et nous fait voir l'isolement où furent jetés nos ancêtres après la conquête. Une ère nouvelle s'ouvrit à la population du Canada.

Les colonies anglaises d'Amérique jouissaient déjà d'un service postal assez élaboré à cette époque et qui était sous le contrôle du ministère des postes de Grande-Bretagne qui déléguait ses pouvoirs à des sous-ministres. L'un d'eux n'était rien moins que Benjamin Franklin. Sous son administration le revenu de la poste des colonies américaines dépassait trois fois celui de l'Irlande.

Mais pendant cette époque, des taux exorbitants étaient exigés pour le port des lettres; c'est ainsi que pour une lettre pesant une once et une fraction, on exigeait, entre New-York et Boston, un tarif de 94 centins. Ces taux favorisaient la concurrence privée.

Le premier bureau de poste officiel sous le régime anglais fut celui de Québec à la tête duquel

(Suite à la page 9, 3e colonne)

Parler Français

La séance annuelle de la Société du Parler français aura lieu mercredi, le 12 février, à 8 hrs 15 p.m, dans la salle des Promotions de l'Université Laval.

A la basilique

Son Eminence le Cardinal Archevêque a présidé hier, en la Basilique Cathédrale, la cérémonie de la bénédiction des cierges.

Mgr B.-P. Garneau, P.A., V.G., agissait comme prêtre assistant cependant que MM. les chanoines François Blanchet et J.-A. Chamberland remplissaient l'office de diacvres d'honneur. M. l'abbé E. Bourque dirigeait les cérémonies.

M. l'abbé A. Houde a officié à la grand'messe.

M. l'abbé L.-Georges Bergeron prononça le sermon.

M. R. Chaloult à Radio-Canada

Ce soir, aux postes CRCK et CRCM, de 6.45 heures à 7 heures, M. René Chaloult, avocat parlera sous les auspices de l'Union Nationale. Titre de la causerie: "Pour mettre fin à certaines rumeurs troublantes".

M. Hervé DESCHESNES a été élu conseiller de St-Paulin, Maskinongé pour un 5ème terme.

Grand deuil pour l'abbé Jules Roy

Sa mère, Mme J.-P. Roy, née Léda Genest, est décédée à l'âge de 70 ans. — Vifs regrets. — Les obsèques auront lieu mardi.

A ST-GILBERT

C'est avec regret que nous avons à annoncer la mort de madame Jos.-Pierre Roy, mère de M. l'abbé Jules Roy, curé de St-Gilbert de Portneuf. Elle était âgée de 70 ans. La disparition presque subite de Mme Roy causera de sincères regrets dans la vieille capitale, ou madame Roy avait passé la plus grande partie de sa vie.

Madame Jos.-Pierre Roy, née (Léda) Genest, était la fille de feu Borromée Genest, avocat, autrefois des Trois-Rivières. Elle laisse pour la regretter six enfants, quatre fils, M. le curé Jules Roy, de St-Gilbert, M. Ernest Roy, ingénieur au ministère de la Colonisation, M. Jos. Roy, ingénieur, de Hannibal, Missouri, attaché au département de la Voirie de l'Etat du Missouri, M. Lionel Roy, avocat de Québec, et deux filles, madame John Dufort (Jeanne), d'Ottawa, et madame A. Marchessault (Gabrielle), de Montréal. Lui survivent aussi une soeur, madame L.-A. Vallée, de Québec, et un frère, M. Orphir Roy, avocat, de Holyoke, Massachusetts, et plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu mardi matin en l'église de St-Gilbert de Portneuf, après l'arrivée du train qui part de Québec à 7 heures 20 à destination de Deschambault. Après le service, les restes mortels seront transportés à Québec par le train qui entre en gare du Palais à 1 heure 10, et exposés à la résidence de M. Ernest Roy, 129, rue Lockwell.

Le cortège se formera rue Lockwell mardi après-midi, à 1 heure 45, pour se rendre au cimetière de Sainte-Foy, lieu de l'inhumation.

L'"Action Catholique" prie M. le curé J. Roy et les autres membres de la famille de madame Roy, d'agréer ses plus sincères sympathies.

Une délégation a rencontré le Chev. L. Borne

Une rumeur qui s'accréditait de plus en plus depuis quelques jours voulait que M. le chevalier Lucien Borne, industriel, fut candidat à la mairie contre Son Honneur le maire Grégoire. Interrogé ce matin par notre représentant, M. le chevalier Borne a déclaré qu'en effet un grand nombre de délégations lui avaient offert de se porter candidat à la mairie, mais il a ajouté qu'il n'avait pas encore donné de réponse définitive. M. le chevalier Borne donnera sa réponse ce soir ou demain matin.

A St-Sauveur

La Jeunesse Nationale de St-Sauveur tiendra une assemblee mercredi, le 5 février, à 8 hrs 30 p.m., aux salles du Club Athlétique, 1090 1-2, rue St-Vallier.

Un démenti

Un journal de Montréal lançait samedi que le gouvernement projetait de remanier, à la prochaine session, la loi des fabriques de la Province. L'honorable Alexandre Taschereau, premier ministre, a déclaré à ce sujet ce matin: "Vous pouvez nier formellement cette rumeur".

L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique — Directeur Jules DORION

LUNDI, 3 FEVRIER 1936

Premier Québec.

Québec

C'est plus qu'une province dans la Confédération.

On a dit que les amendements à la constitution du Canada seraient adoptés à la pluralité des voix. En d'autres termes, les délégués des provinces exprimeraient leur avis sur l'opportunité de tel et tel amendements, puis la majorité disposerait de la question.

Voilà un procédé qui convient, certes, dans les circonstances ordinaires, mais ne peut s'appliquer aux délibérations relatives à la constitution canadienne.

Voici pourquoi.

* * *

Qu'on le considère comme une loi ou comme un contrat, l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord est l'aboutissement de longs pourparlers et de sérieuses négociations entre le Canada anglais et le Canada français beaucoup plus qu'entre provinces.

Cela est tellement vrai que, si l'élément canadien-français, comme tel, n'avait pas accepté le principe d'une confédération des provinces, le Canada "a mari usque ad mare" ne serait encore qu'à l'état de projet.

Pour obtenir l'adhésion des Canadiens français, on a rédigé, en 1867, une constitution qui, à l'instar de celles de 1774 et de 1791, reconnaissait et sanctionnait le droit du peuple de Québec à une existence politique et nationale.

Il est plausible de croire que la Province de Québec ne serait jamais entrée dans la Confédération, sans les garanties consignées dans la loi organique de 1867.

Soixante-neuf ans après la promulgation de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, il est bien permis de dire que nos devanciers auraient eu tort d'accepter la Confédération sans condition et que leurs exigences sont même restées en-deça de leurs droits.

* * *

Mais que deviendront ces garanties, ces conditions, le jour où il sera décidé qu'une majorité de provinces peut amender en tout point la constitution, même contre le gré de la minorité ?

Faudra-t-il être surpris d'apprendre, dans la suite, que la majorité des provinces a amendé la constitution sur un point cher à Québec et que les délégués de la province française et catholique ont été les seuls à lutter contre l'adoption d'un amendement propre à léser notre population dans ses intérêts matériels vitaux ou dans ses aspirations les plus respectables ?

Une aventure comme celle-là ne justifierait-elle pas l'hypothèse du "pacte d'infamie" émise, un soir, à Québec, durant la lutte contre la persécution scolaire ontarienne, par feu l'hon. sénateur Landry ?

Amender la constitution sur certains points essentiels, malgré l'opposition du Québec, ce serait la violation de l'esprit du pacte de 1867.

En effet, Québec était plus qu'une province sur quatre, dans ce temps-là : il est plus qu'une province sur neuf aujourd'hui : Québec était et Québec est encore moralement, réellement et formellement, *l'une des deux parties* au pacte de 1867.

C'est pourquoi l'adoption des amendements à la constitution par une simple pluralité de voix serait un procédé dangereux, gros d'injustices et de perturbation nationale.

* * *

La province de Québec s'y oppose.

Tous ceux qui ont le culte de la parole donnée le repousseront comme un acheminement possible vers la violation d'un engagement d'honneur.

La province de Québec, on ne doit pas l'oublier, c'est plus qu'une province, dans la confédération canadienne : c'est *l'une des deux parties contractantes* au mariage de 1867.

Eugène L'HEUREUX

Petites Notes

Dans une ville française

Québec est une ville française, dit-on.

En voulez-vous une preuve ?

Lisez les annonces affichées dans les tramways de Québec : sur vingt-huit, vous en trouverez au moins une, peut-être même deux ou trois qui sont rédigés en français.

Il est vrai que les touristes n'utilisent à peu près pas les tramways, ces véhicules destinés aux plus québécois d'entre les Québécois, et que ces vingt-huit annonces, par conséquent, visent la clientèle purement québécoise, c'est-à-dire, une clientèle en immense majorité canadienne-française. Mais, à moins d'être fier, — ce qui est dangereux — on admettra que nous sommes bien traités, lorsque trois ou quatre annonces sur vingt-huit sont rédigées en français, dans la ville de Québec.

Il faut espérer qu'aucun chauvin n'osera protester contre un traitement aussi généreux envers la langue française dans la capitale du Canada français.

A Toronto, ces annonces des tramways sont peut-être toutes rédigées en français. On ne sait jamais...

E. L.

Tribune libre

Nos concitoyens d'abord

Monsieur le Rédacteur,

J'aurais une idée à développer pour atteindre le public en général et les locataires en particulier. La ville de Québec fournit à une grande quantité d'étrangers leurs salaires et leurs moyens de subsistance. Vous voyez entrer tous les matins et sortir tous les soirs une foule d'hommes, femmes, jeunes gens et jeunes filles qui partent vers la campagne environnant Québec et cela par tous les moyens de transport possibles et imaginables, c'est-à-dire à pied, bicyclette, autos, chars à vapeur et tramways électriques.

Tous ces gens viennent profiter des avantages de la ville et en retour n'y laissent que très peu. Alors il reste aux contribuables de Québec de supporter le fardeau des taxes et des secours directs, aux propriétaires de louer leurs logements à des chômeurs dont les places sont prises par des étrangers à aller quêter les secours directs dont ils n'auraient pas besoin si les employeurs s'occupaient de n'engager que des résidants dans la cité de Québec.

Comment guérir le mal, me direz-vous ? Aux étrangers qui résident hors de la ville et gagnent leurs salaires, soit : si un monsieur gagne $25.00 par semaine, il est supposé payer un loyer égal à la valeur d'une semaine de son salaire par mois-imposez donc à ce monsieur une taxe de locataire sur la base d'un loyer de $25. par mois.

Je parierais qu'une quantité considérable de loyers qui sont actuellement inoccupés ou mal loués trouveraient preneurs, et cela contribuerait à diminuer cette taxe lourde pour plusieurs; peut-être même ce nouveau revenu permettrait-il de boucler un budget d'équilibre problématique ? Ce ne serait que justice de penser à protéger nos citoyens qui supportent les taxes nécessaires à maintenir nos sources de salaires et de production, donc aux employeurs de Québec d'y penser et aux nouveaux échevins d'y réfléchir en temps et lieu ! et d'agir !

Votre tout dévoué,

J.-Tancrède FISET, M. D. L.

L'organophone

A la suite de trois auditions, dont une par comparaison du radio transmettant par son haut-parleur inclus, avec le même radio privé de son haut-parleur et branché sur l'organophone, je fus prié de rédiger un rapport sur les qualités artistiques du rendement sonore. Ce rapport fut approuvé par l'Université Laval, l'Ecole de Musique de Québec et l'Académie Commerciale. On en souhaite la publication. C'est pourquoi je le sers d'abord, avec un simple commentaire à l'appui.

Rapport du 24 décembre 1935

"Le haut-parleur, étant un traducteur de sortie des sonorités, doit être d'une fidélité absolue. Or, il faut avouer que les meilleurs haut-parleurs actuels sont encore relativement imparfaits : ils ne réussissent pas la traduction intégrale des fréquences musicales, ils altèrent les timbres et donnent naissance à des bruits parasites.

Le problème du haut-parleur réside dans la découverte d'un mécanisme qui permettrait d'abord la reproduction de toute l'échelle sonore audible avec le moins de complication possible et avec les garanties du naturel de l'audition; puis, la restitution à chaque instrument vocal ou orchestral de sa valeur propre et de sa place dans l'ensemble. Ce problème sera résolu quand l'auditeur éprouvera devant son haut-parleur l'impression auditive qu'il écoute directement dans la salle du concert telle voix ou tel instrument, tel choeur ou tel orchestre.

Ce perfectionnement remarquable semble avoir été par l'Organophone, invention récente.

Le soussigné a constaté, par une audititon comparée, que ce nouvel appareil équilibre et distribue, sans distorsion ni bruits parasites, les sonorités de l'échelle musicale de tous les instruments, sans en altérer le timbre ni la valeur relative.

Comment l'inventeur, M. Louis-Charles Roy, s'y est-il pris ? C'est, pour le moment, son secret. Nous n'avons qu'à constater la magnificence de la réalisation. Et nous en donnons un témoignage sincère, en énumérant les qualités principales que nous avons observées :

1—Elimination des vibrations du haut-parleur;
2—Elimination de tout bruit parasite provenant du buffet du radio ou de son mécanisme;
3—Résonance intégrale des sonorités;
4—Timbre respecté, autant celui des voix que celui des instruments;
5—Egalisation de l'échelle sonore;
6—Respect de la position relative des parties dans l'ensemble: à l'orgue, par exemple, les jeux de fonds forment un choeur nettement différencié du choeur des anches, et les pédales, quoique parfaitement dessinées, n'absorbent pas les dessus, et n'avalent pas le brio des jeux de mutation;
7—Audition comme dans le lieu du concert : les résonances de l'orgue se répercutent sur la pierre de la cathédrale, le Carnegie Hall de la Symphonie de New-York est dans votre salon;
8—Respect des détails instrumentaux ou vocaux : le moindre vibrato du violon, la qualité spécifique de telle flûte, la netteté des staccati, tout est traduit avec une clarté absolue;
9—Articulation nette : pas de rhume ou de nasillement dans l'appareil, mais "la personne est dans la boîte";
10—Mobilité de l'organophone : distinct du buffet du radio, il peut être placé à la hauteur congrue, celle au moins des oreilles humaines".

Simple commentaire

Un seul haut-parleur ne réussit pas à reproduire toute la gamme des fréquences musicales. C'est pourquoi, en 1934, on a commencé sur certains appareils radiophoniques perfectionnés à accoupler plusieurs haut-parleurs. L'emploi de plusieurs haut-parleurs a pour but d'étendre aux deux extrémites de l'échelle sonore la gamme des fréquences reproduites. Des haut-parleurs sont spécialement destinés à la reproduction des notes aigues, d'autres à celle des notes medium, et d'autres à celle des notes graves. On associe de cette façon un haut-parleur contrebasse pouvant reproduire depuis 60 périodes-seconde, à un haut-parleur aigu pouvant enrégistrer jusqu'à environ 1200 périodes-seconde. Ainsi, on peut obtenir la reproduction intégrale de toute l'échelle sonore.

Mais peut-on, à l'heure actuelle, reproduire intégralement toute l'échelle musicale avec un seul haut-parleur ? Il semble que non, malgré les intéressantes recherches de M. Olson, de la Radio Corporation of America. C'est que la masse du diaphragme et de l'équipage mobile produit une résistance physique trop grande qui diminue la vitesse des vibrations. Et si l'on veut alléger le diffuseur et la bobine, ils ne sont plus assez résistants.

Les musiciens expérimentés qui ont entendu l'organophone déclarent que du haut en bas de l'échelle audible, les résonances transmises non seulement sont intégrales, mais encore gardent leur place relative dans un ensemble. Les plus savants parmi ces auditeurs ont parié qu'il y avait ladedans au moins deux haut-parleurs, sinon plus. Ils rappelaient en particulier les essais des Laboratoires Bell pour la transmission du relief sonore. Ils disaient que l'appareil construit pour transmettre par câble à Washington une symphonie exécutée à Philadelphie avait nécessité un haut-parleur gigantesque pour les sons graves, accouplé avec deux haut-parleurs munis chacun d'un pavillon à 16 compartiments pour la sélection des sons aigus, le tout mesurant 8 pieds de large par 7 pieds de haut. Or, ces plus savants ont perdu leur gageure : l'inventeur leur affirme que sa boîte ne contient qu'un haut-parleur électro-dynamique ordinaire. Leur science en reste là, bouche bée, devant une boîte à sons, dont les dimensions même infirment leurs exigences accoustiques.

Ce que les experts en musique ont pu affirmer comme constituant un progrès remarquable, c'est que les auditions radiophoniques dont ils ont joui les ont transportés dans la salle des concerts. C'est qu'ils n'ont plus reçu l'impression d'une musique stéréotypée, à la manière du piano mécanique, où la perspective acoustique naturelle doit être recréée par un effort d'imagination. C'est qu'ils ont reçu l'impression d'une musique vivante de toutes ses sonorités et avec son relief acoustique.

Frère Raymondien, F. C.
Compositeur et organiste.

Politique étrangère : ALLEMAGNE-RUSSIE

Pourquoi A. Hitler devient menaçant

Au début de la semaine dernière, la presse a annoncé qu'en signe de protestation contre l'accord franco-russe, l'Allemagne voulait militariser la zone du Rhin. Le lendemain, les journaux parlaient d'une alliance anglo-franco-belge pour faire échec à l'Allemagne.

Que signifient ces diverses manifestations de mauvaise humeur?

Hitler voit d'un mauvais oeil le rapprochement qui s'opère entre la France et la Russie. Le dictateur naziste craint le dictateur communiste. Pour arriver au pouvoir, le Fuhrer dut anéantir le communisme et Moscou ne le lui a jamais pardonné. Berlin a raison de craindre des représailles de la part de Staline. Tous les gestes de celui-ci sont épiés. Quand il tend la main à un voisin, l'Allemagne craint que ce soit dans le but de tramer un complot contre elle.

Voilà pourquoi Hitler s'agite afin de faire manquer le rapprochement entre la France et la Russie.

Comment contester la légitimité de cet accord, du moins du point de vue international ? Le chef naziste a trouvé le joint. Il prétend que le traité franco-soviétique viole le traité de Locarno. En quoi ? La presse allemande ne le démontre pas mais elle en conclut que l'Allemagne peut maintenant violer les accords locarniens à son tour, en militarisant la zone rhénane.

Par le traité de Versailles, en vertu des articles 42 et 43, Berlin s'engageait à ne maintenir aucune organisation militaire dans un zone de 25 milles de profondeur sur les deux rives du Rhin. Ces engagements ont été confirmés dans le pacte de Locarno, pacte signé par la France, l'Italie, l'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne.

En fait, la démilitarisation des rives du Rhin est très relative. Consultez, par exemple, le "Voelkischer Beobachter" du 22 août dernier. Vous y trouverez, sous le titre: "Emploi des pionniers et des troupes de reconnaissance", un compte rendu des manoeuvres efefctuées sur les deux rives du Rhin par le S. A. L'ennemi était supposé s'avancer sur ces rives. Pour l'arrêter, la pointe ouest de Rettbergson était fortifiée, protégée par une batterie et des mitrailleuses. On avait jeté un pont léger sur le fleuve et les services téléphoniques de liaison fonctionnaient...

Nous ne croyons pas que l'Allemagne adopte une autre tactique. Elle a pris des engagements; les a remplis à moitié sans qu'on intervienne. Aujourd'hui, Hitler parle comme si tout avait été fait et menace afin d'obtenir de nouvelles concessions pour parfaire ses engagements antérieurs. Ainsi les pays voisins sont toujours obligés à l'Allemagne.

Louis Philippe ROY.

La politique et le clergé

Une magistrale mise au point de S. E. le cardinal Villeneuve. — Les prêtres ont le droit de s'occuper de politique et les restrictions qui leur sont imposées sont du ressort de l'Eglise et ne regardent que les évêques. — Le droit naturel et la loi civile. — Les abus électoraux sont de nouveau dénoncés.

S. E. le cardinal Villeneuve a refusé de se laisser intimider, au lendemain des dernières élections provinciales, par les accusations d'influence indue lancées contre le clergé de Québec et par la réédition mort-née de menaces d'anticléricalisme. Même les insinuations malveillantes auxquelles son voyage en Europe a donné cours, ainsi que les mémoires injurieux et anonymes qu'il a reçus depuis son retour n'ont pas réussi à ébranler sa paix intérieure non plus qu'à amoindrir ses sentiments de charité envers chacune de ses ouailles. Aussi, est-ce avec une inébranlable sûreté de jugement et en toute sérénité d'âme qu'il traite, dans une toute récente lettre pastorale, de certains "faits publics survenus pendant la dernière période électorale".

Le petit accès d'anticléricalisme qui a suivi l'élection du 25 novembre n'avait pas sa raison d'être. Si l'Eglise est détachée des partis politiques et leur est supérieure, si elle enseigne le respect envers ceux qui détiennent l'autorité publique et s'emploient à servir le bien commun, elle se réserve le droit de juger "des gouvernements, des partis politiques et de l'exercice du droit de suffrage, au seul point de vue moral". Or, au cours de la campagne électorale, les évêques, par qui s'exerce le magistère de l'Eglise, n'ont "rien fait de plus que de recommander l'honnêteté morale dans l'exercice du suffrage populaire." La vivacité des passions politiques, élevées "au niveau même du sentiment religieux", a obnubilé les cerveaux et brouillé les principes.

Pourquoi incriminer en bloc un corps de 4,500 prêtres, à cause des actes d'une cinquantaine à peine? Pourquoi généraliser des accusations qui se réduisent, en réalité, à quelques cas, et dont les unes sont fausses, les autres exagérées ?

Supposons, dit Son Eminence, que des prêtres se soient occupés de politique, qu'ils aient émis publiquement leurs préférences, qu'ils aient pris parti pour un groupe ou pour l'autre. Il n'y a rien en cela qui outrepasse l'exercice de la liberté dont le prêtre jouit, selon le droit naturel et la loi civile, à l'égal de tout autre individu. Ce droit, les hommes politiques le reconnaissent eux-mêmes, puisqu'ils font grand état, lorsqu'ils leur sont favorables, d'une parole ou d'un geste des membres du clergé. Alors, pourquoi parler d'influence indue lorsque cette parole ou ce geste ne leur plaisent pas, vont à l'encontre de ce qu'ils regardent comme l'intérêt de leur parti ou de leur clan? "Hé comment ! il serait permis au premier venu, à l'organisateur de tout acabit, de travailler par les moyens de son choix à influencer le jugement de l'électeur dans un sens ou dans l'autre, et cela serait défendu au prêtre, qui, par sa science et son caractère, même du seul point de vue humain, ne le cède d'ordinaire à personne, d'après le témoignage reçu communément parmi nous, mais bien au contraire l'emporte le plus souvent, en culture, en honnêteté, en désintéressement et en zèle pour le bien public ? Le dire est déjà le réfuter. La loi, en tout cas, ne laisse pas voir de restrictions aux droits civils du prêtre en matière de suffrage électoral. Et l'on serait injustifiable de parler d'influence indue, du moment que cette influence procède d'un clerc ou d'un religieux". En effet, a-t-on jamais entendu dire qu'un médecin ou un avocat ait été pris à partie, à cause de ses activités politiques, en raison de son caractère professionnel, et qu'il ait été référé, pour censure, à ses pairs ? Et l'on voudrait que le prêtre, malgré ses éminentes qualités, n'ait pas de préférences politiques, soit bâillonné, devienne un citoyen de seconde zone ? Les limites et le réserves que les autorités ecclésiastiques imposent, pour un plus grand bien, à l'activité politique du clergé, sont affaires de régie interne dans l'administration de l'Eglise et les laïques, politiciens compris, n'ont rien à y voir. Néanmoins, et "sans condamner leurs jugements personnels sur la conduite publique, des représentants du peuple", "dans l'hypothèse où des ecclésiastiques auraient manqué simplement de sagesse dans leur conduite privée au point de vue politique, ou d'obéissance aux lois canoniques dans leur action pastorale, ils ne sont responsables devant nul autre que devant leur évêque; les laïques tout au plus peuvent-ils respectueusement attirer l'attention des ordinaires sur les actes qu'ils présument irréguliers ou blâmables. Car c'est aux évêques seuls à juger d'autorité si la conduite privée des clercs va contre le bien commun, et à régler leur conduite pastorale par rapport aux questions publiques.

"C'est dans ce sens et avec toutes ces réserves que le droit canonique, notamment les décrets du Premier Concile Plénier tenu à Québec, en 1909, tout en rappelant le droit et le devoir qu'a l'Eglise de dénoncer ce que pourrait offrir de dangereux pour la foi et la morale chrétienne la politique civile, recommande aux curés et autres clers de n'en rien faire sinon sous la direction et selon les règles imposées par les évêques. Il y a là une règle de pure régie interne pour le clergé.

"Si donc, aux dernières élections, il est des prêtres qui, dans l'animation générale, ont dépassé, soit en faveur des uns soit en faveur des autres, les bornes prescrites par la discipline canonique, les justes sanctions à leur imposer sont du ressort exclusif de leur Ordinaire".

Par contre, "beaucoup de prêtres ont parlé, à l'occasion des élections fédérales et provinciales, dans un sens très autorisé, et se sont opposés vigoureusement à des abus que Nous leur avions expressément donné le mandat de condamner et de dénoncer." Et ce n'était pas du luxe puisqu'il s'est encore commis, au cours de ces élections, des abus de violence, de trafic des votes, d'intempérance et de parjure. S. E. le cardinal Villeneuve en profite pour souligner le magnifique travail d'épuration des moeurs électorales, entrepris par la Ligue de moralité publique et le bel exemple d'honnêteté sociale donné par certains candidats. Il rappelle la dignité et la conscience avec lesquelles le droit de vote doit s'exercer et dénonce de nouveau des manoeuvres indignes de nos moeurs chrétiennes et de notre province "qui devrait pouvoir servir d'exemple à toutes les autres", manoeuvres et pratiques "qui énervent la conscience et étouffent le respect des institutions politiques" et peuvent "ouvrir les digues" à "la passion révolutionnaire". Il conclut: "Persuadé que l'exposé de la doctrine et la poursuite des vices jusque dans leurs retranchements sont des remèdes très propres à réformer les moeurs, Nous n'avons pas hésité à débrider une plaie sociale qui nous ronge, celle des abus électoraux".

Son Eminence met toutes choses et toutes gens à leur place, à leur véritable place. A l'entendre exposer une doctrine à la fois si humaine et si chrétienne, on éprouve comme un soulagement, comme une libération. Désormais, l'air sera plus respirable dans la province de Québec. Une fois de plus, la vérité nous aura délivrés.

Charles GAUTIER.

"Le Droit"

L'activité reprend dans la capitale

(Suite de la 1ère page)

M. John-H. Blackmore, avec ses seize partisans du Crédit Social venant de l'Alberta et de la Saskatchewan, dirigera le troisième des plus gros groupes de la Chambre des Communes et le deuxième de l'opposition.

M. James-S. Woodsworth, leader de la C. C. F., qui en est à son cinquième parlement consécutif, est depuis quinze ans dans l'Opposition. Il est arrivé dans la capitale hier.

L'honorable M. H.-H. Stevens, ancien ministre du Commerce, qui rompit avec l'ex-premier ministre Bennett et organisa lors de la dernière campagne le Parti de la Restauration, sera aux Communes l'unique représentant de ce parti.

Les deux Chambres, comme première besogne, procéderont à l'élection de leurs président respectifs. L'honorable M. W.-E. Foster sera installé dans cette fonction au Sénat, où cette électiones t une simple formalité. On comprend généralement que, pour la présidence de la Chambre des Communes, le gouvernement désignera M. Pierre-F. Casgrain, député de Charlevoix-Saguenay et ancien whip du parti.

Les deux Chambres se réuniront pour accomplir ces deux formalités avant l'arrivée du gouverneur-général, qui aura lieu à trois heures p.m.

Une campagne entreprise contre le traité de Locarno

(Suite de la 1ère page)

Locarno, on ne concevait pas, à Paris, que la presse du Reich pût parler ouvertement de la dénonciation par l'Allemagne de ces mêmes accords.

M. von Bülow a répondu à l'ambassadeur que le gouvernement du Reich n'avait pas l'intention de dénoncer les accords de Locarno, et il a déclaré que les mesures nécessaires seraient prises pour mettre fin à cette campagne de presse.

Envisageant enfin l'hypothèse dans laquelle le Reich installerait des garnisons dans la zone rhénane démilitarisée, M. François-Poncet a tenu à déclarer à M. von Bülow qu'une telle éventualité ne saurait laisser le gouvernement français indifférent et l'obligerait à prendre les mesures appropriées.

Dans les milieux publiques allemands, on observe une grande réserve au sujet de cette démarche.

Mais, dans les cercles politiques étrangers, on estime que si le gouvernement du Reich, qui a dit déjà son sentiment sur le pacte franco-russe, n'a pas encore pris position sur la question des accords franco-anglais, c'est qu'il attend un moment plus propice pour l'utiliser favorablement avec le problème de la bone démilitarisée comme monnaie d'échange pour d'éventuelles négociations internationales.

On fermera les camps de chômeurs

(Suite de la 1ère page)

personnel administratif. Les cuisines et les salles à manger sont propres, les facilités pour le blanchissage sont bien organisées et il y a amplement d'eau pour le bain des hommes.

Le rapport dit qu'il n'est pas juste de qualifier ces camps d'établissements militaires. Il reconnaît que l'organisation établie par le ministère de la Défense Nationale se montre juste pour les hommes et compétente dans le domaine administratif.

Le Comité qui fit cette enquête se composait de M. R.-A. Rigg, directeur des Services du Placement du Canada; M. Humphrey Mitchell, ancien député ouvrier de Hamilton à Ottawa; et du Dr E.-W. Bradwin, de Toronto, président de Frontier College. Comme il ne s'agissait que d'un rapport départemental à faire au ministre du Travail, les conclusions du Comité auraient pu ne pas être rendues publiques. Mais le ministre jugea à propos de les communiquer à la presse.

Rendons à César...

Rendons donc à César ce qui appartient à César, c'est-à-dire donnons à chacun ce qui lui appartient.

M. le Directeur,

A titre de citoyen de Nicolet, quoique demeurant à Montréal depuis quelques mois, je réclame quelques lignes d'espace dans votre journal afin d'avoir l'avantage de faire une mise au point sur un sujet concernant la région nicolétaine. Je sais que votre journal est bien lu dans cette région et que tous les citoyens de cette région seront contents et satisfaits de lire cette mise au point publiée dans votre journal.

Il s'agit d'une revendication de droit et de justice qui a été négligée et foulée aux pieds depuis un certain temps, soit par mauvaise volonté, soit par ignorance ou autrement par tous les journaux de la province de Québec lorsqu'il s'est agit de parler de l'artiste nicolétain, M. Rodolphe Duguay. Tous et chacun des journaux de cette province, chaque fois qu'ils ont publié quelques annonces ou quelques articles de réclame, de félicitation et de louange à l'égard du jeune artiste nicolétain l'ont tous annoncé comme demeurant dans la région trifluvienne et par conséquent ont fait rejaillir sur cette région la gloire et l'honneur de posséder cet artiste de talent, ce qui est complètement faux. L'artiste Rodolphe Duguay demeure et appartient à la région nicolétaine et en voici la preuve sans équivoque.

Ce jeune artiste canadien, M. Rodolphe Duguay, est né à Nicolet même. Son père et sa mère, M. et Mme Jean-Baptiste Duguay, brave famille de cultivateurs, ont toujours demeuré à Nicolet. Le jeune artiste fit ses études au vieux Séminaire de Nicolet. Ce jeune homme ayant fait preuve, dès son jeune âge, d'un véritable talent pour l'art de la peinture soit à l'huile, à l'eau, pour les gravures sur bois, etc... se dirigea vers la France. Après un séjour de sept ans à Paris où il perfectionna ses talents artistiques, il revint au Canada pour demeurer de nouveau avec son père et sa mère sur sa terre natale, à Nicolet. Depuis son retour de Paris, il a toujours demeuré à Nicolet, et s'est construit un magnifique studio attaché à la maison paternelle où il s'étudie, chaque jour, à développer et à faire valoir encore toujours de plus en plus ses talents artistiques dans la peinture à l'huile, à l'eau et dans la gravure sur bois. Ce studio construit à Nicolet est ouvert tous les jours à tous les citoyens, soit de Nicolet ou de l'étranger qui désirent admirer les oeuvres de ce jeune artiste nicolétain.

Je crois que le contenu de ces quelques lignes est assez suffisant pour démontrer d'une manière non équivoque à tous les journaux de bonne volonté de cette province, et à toute la population, que l'artiste Rodolphe Duguay appartient véritablement à la région nicoletaine et non pas à la région trifluvienne comme le laissent entendre tous les journaux qui parlent de ce jeune artiste.

En second lieu, que les journaux apprennent, s'ils l'ignorent, que les deux régions trifluvienne et nicolétaine sont deux régions complètement différentes, distinctes et indépendantes l'une de l'autre. L'une est située au nord et l'autre au sud du St-Laurent. Elle sont donc complètement séparée l'une de l'autre par le fleuve canadien.

L'une et l'autre possèdent chacune séparément et indépendamment ses institutions civiles, légales, judiciaires, religieuses, éducatrices et industrielles. Or, il n'est pas du tout conforme à la vérité et c'est tromper le peuple que d'essayer de confondre ces deux regions en une seule région, sous le nom de région trifluvienne. Les journaux qui ne différencient pas ces deux régions lorsqu'ils en parlent, et les confondent toutes-les deux sous le nom de région trifluvienne molestent gravement le juste orgueil des citoyens de la région nicolétaine et mentent au public. Que les journaux, à l'avenir, donnent donc à chacune de ces régions son nom respectif et lorsqu'ils parleront de l'artiste Rodolphe Duguay, qu'ils l'annoncent comme une gloire et un honneur pour la région nicolétaine et non pas de la région trifluvienne.

Ainsi donc, il y a quelques semaines, sur l'invitation de l'abbé Tessier, prêtre éminent du Séminaire des Trois-Rivières, l'artiste nicolétain, Rodolphe Duguay, alla tenir une exposition de ses chefs-d'oeuvre aux Trois-Rivières. Or, à cette occasion, presque tous les journaux de la province, à commencer par ceux des Trois-Rivières, publièrent de nombreux commentaires très élogieux à l'égard du jeune artiste Rodolphe Duguay. Et encore, ces jours-ci, un journal du matin, de Montréal, publiait un long article d'éloges à l'honneur de cet artiste. Mais, hélas ! je ne sais si c'est par mauvaise volonté ou par ignorance de la chose, tous les journaux qui ont parlé jusqu'ici de l'artiste Rodolphe Duguay l'ont fait passer aux yeux du public comme étant de la région trifluvienne, et par conséquent attribuant à cette région l'honneur et la gloire de posséder en son territoire cet artiste de talent. N'est-il pas insultant pour les citoyens de toute une région de se faire enlever ainsi faussement la gloire et l'honneur de posséder chez elle des artistes de talents pour en donner le profit et la gloire à une autre région complètement différente et étrangère. C'est pour cette raison qu'à la demande d'un grand nombre de citoyens nicolétains justement indignés du peu de justice que les journaux témoignent à la région nicolétaine, je proteste hautement contre cet état de chose de la part des journaux de la province de Québec à l'égard de la région nicolétaine qui par leur publicité erronnée sur le lieu de résidence de l'artiste Rodolphe Duguay favorisent la région trifluvienne au détriment de la région nicolétaine qui, en toute justice et sans aucun doute a seule le droit de se revendiquer la gloire et de l'honneur de posséder sur son propre territoire l'artiste bien connu, M. Rodolphe Duguay. Rendons donc à César ce qui appartient à César, c'est-à-dire, rendons justice à qui de droit. Il n'est pas plus difficile pour les journaux qui parlent et qui parleront à l'avenir de l'artiste nicolétain Rodolphe Duguay, de dire que cet artiste est une gloire et un honneur pour sa place natale et résidentielle, la région nicolétaine, que de dire en mentant qu'il est une gloire et un honneur de la région trifluvienne à laquelle il est étranger. En agissant ainsi, les journaux diront en premier lieu la vérité et en second lieu donneront justice à qui de droit, et par ce fait ne molesteront pas le noble orgueil des citoyens de la région nicolétaine qui sont fiers et orgueilleux, et avec raison, de posséder parmi eux cet artiste de talent appelé avant longtemps à être l'une des gloires artistiques les plus brillantes de tout le pays.

Lorsque la région trifluvienne a produit des célébrités, les journaux n'en ont pas donné le crédit, l'honneur et la gloire à la région nicolétaine. Ainsi lorsqu'ils parlent du poète canadien Nérée Beauchemin, ils en donnent toujours le crédit, la gloire et l'honneur à la région trifluvienne, et avec raison, puisque cet homme habitait véritablement la région trifluvienne, quoique la région nicolétaine aurait droit à sa part de gloire et d'honneur vu que Nérée Beauchemin a fait son cours d'étude au Seminaire de Nicolet. Cependant la région nicolétaine en laisse toute la gloire et l'honneur à la région trifluvienne. Eh bien, lorsqu'il est question d'une célébrité née et demeurant sur le sol nicolétain, pourquoi en donner le crédit à la région trifluvienne ?

Merci d'avance pour votre bonne volonté de faire justice à qui de droit.

Un patriote nicolétain,

Rodrigue CAMIRAND,
5831 Durocher, Outremont, Montréal.

Communication

Lettre ouverte à M. Pellisson

St-Apollinaire, 27 janvier 1936.
Monsieur Pellisson,

Votre campagne — si ardemment poursuivie — contre le travail feminin au Parlement, n'a certes pas le caractère du bon Samaratain — et ne pourra contribuer à ennoblir votre début dans l'arène politique — tant il est vrai qu'on voit la paille dans l'oeil de son voisin et qu'on ne peut voir la poutre qui est dans le sien...

N'eût-il pas été plus conséquent et de meilleure inspiration le lancer cette réforme sociale dans vos propres rangs ?

Une petite enquête, guidée par un oeil ouvert et une conscience droite, vous aurait aussitôt démontré que les mêmes abus et les mêmes maux existent — sur une plus grande échelle, dans le clan opposé...

Que n'avez-vous pas attaqué avec autant d'enthousiasme et de sévérité les gros salaires, ces exorbitants salaires que tout le monde réprouve — ainsi que les positions à duplicata et à triplicata et que sais-je encore ! outre le travail acquis sans autre nécessité que le besoin et le désir de s'accorder plus de flânerie et de jouissances — tout en accumulant les richesses.

De ce fait, vous auriez aussi appris que l'argent ainsi gagné n'est pas toujours employé à fonder d'heureux foyers — tel que promis — ni à former des Thérèse de Jésus — ni même à caresser la seule bouteille... qui contient l'eau bénite...

N'eut-il pas été plus impartial et plus séant de votre part de laisser ce soin à la femme avertie et renseignée de réclamer cette réforme dans le camp féminin, en faveur des pauvres femmes, veuves, filles ou orphelines sans position et dans l'obligation de gagner leur vie ou celle d'une famille — quand il est à constater que tant de malheureuses se perdent à défaut du gain nécessaire à la vie... Quelle responsabilité avez-vous prise par l'inauguration de cette cruelle persécution !!!

Toutes ces fatales conséquences m'ont paru plus ou moins volontairement ignorées — dans votre trésor de connaissances encore en germe...

Si les moyens valent la cause — vraiment, celle-ci n'est pas très recommandable — quand il vous a fallu user des artifices de la basse flatterie auprès des "Premiers" — ce qui est certes très répréhensible, et vous n'avez même pas reculé devant le procédé non moins déshonnête, de susciter les passions politiques pour le triomphe de votre cause — et pour arriver finalement et graduellement à les éliminer toutes du Parlement... alors c'est de la contre charité évangélique... aussi il est bien naturel de s'étonner que vous n'ayez pas, au moins, pensé à demander pour nous l'exemption de toute taxe— sous de telles conditions — et une pension pour votre victime, "la femme" en cas de nécessité !!!

Je termine, Monsieur, en vous souhaitant un retour sur vous-même, où Dieu, si vous êtes docile à sa voix, vous inspirera plus de sympathie pour les faibles opprimées — en vous faisant plutôt le défenseur de leur cause — et un apôtre du bien pour réparer le tort fait par l'homme à tant de jeunes filles — et je me souscris avec assurance,

VOTRE MEILLEURE AMIE.

MEILLEURES VALEURS POUR VOTRE ARGENT sont hors de tout doute

AUX PLUS GRANDS MAGASINS DE QUEBEC

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE.

NOTRE VENTE DE VERRES

Remporte un immense succès

Il nous en reste environ

3500

— Taillés ou unis —

● Sorbet — ● Claret — ● Bière — ● Chartreuse
● Gobelet — ● Cocktel — ● Sherry — ● Vin
● Champagne — ● Eeau.

Des valeurs de $3.00 à $8.00 et $10.00 à $18.00 la douzaine.
HATEZ-VOUS DE VENIR CHOISIR POUR

L'unité -- **10c. 15c. 25c.**

VISITEZ NOTRE SALON D'OPTIQUE

NOUS SOMMES LES MIEUX INSTALLES POUR EXAMEN DE LA VUE.
NOUS FAISONS TOUTES LES REPARATIONS : VERRES, MONTURES, ETC.
SATISFACTION GARANTIE.
Ernest VALLIERES, O. D.
Optométriste en charge.

AU SOUS-SOL D'ECONOMIES

PANIERS à linge en osier, formes ovales —

23	25	27
.69	**.79**	**.99**

29	31 pcs.
$1.19	**$1.49**

PANIER en osier, avec couvercle, forme ovale ou ronde.

Petits	Moyens	Grands
$1.69	**$2.99**	**$3.99**

Les mêmes paniers, forme carrée —

Petits	Moyens	Grands
$2.00	**$3.95**	**$4.95**

CORSETS !

-- Un spécial sans précédent --

500 Corsets "PRACTICAL FRONT" D & A, ceinture intérieure en élastique — aussi autres styles — tous laçant en avant — unis ou brochés — première qualité sous tous les rapports.
Tailles : 22 à 40.

Valeurs régulières de $3.00, $4.00, $5.00
VOTRE CHOIX **$1.79**

GRANDE VENTE DE SOLDES

Au Salon de Confection Pour Dames

ROBES ET ENSEMBLES

DE L'ETE DERNIER

Style très portatifs pour l'Eté prochain — Très belle variété.
En blanc et dans les tons pâles ou foncés, unis ou de fantaisie.
CREPE — GEORGETTE — TAFFETAS — VOILE, ETC.
Valeurs jusqu'à $25.00
VENEZ CHOISIR POUR .....

$3.95 $5.95 $7.95

MANTEAUX DE PRINTEMPS

POUR FILLETTES

Belle variété de styles — tissus de qualité — teintes diverses —
Tailles : 2 à 6 ans PRIX..... **$2.95**
Tailles : 2 à 14 ans. PRIX..... **$3.95 et $4.95**

COSTUMES "MARINETTE"

Style deux pièces — en beau tricot de soie — couleurs assorties.
Valeurs régulières $19.95 et $22.50, pour.....

$12.95

MANTEAUX D'HIVER

POUR DAMES

Sur tout ce qu'il nous reste en Manteaux d'hiver — le choix est encore magnifique — nous accordons un escompte de

33⅓%

ESCOMPTE DE 15%

Sur toutes les marchandises **dont les prix ne sont pas déjà réduits.**

MAILLOTS DE BAIN $1

Toute laine

Beau choix de couleurs et teintes.
Régulièrement $2.00 et $2.50, pour .....

ECONOMISEZ SUR vos COUVRE-PLANCHERS EN PROFITANT DE CES OFFRES

CARRES EN LINOLEUM

Fabrication anglaise, fond plutôt uni (jaspé), en rose, vert, bleu, beige —

6' x 9'	7'6" x 9'	9' x 9'
$4.49	**$7.29**	**$8.49**

9' x 10'6"	9' x 12'
$9.79	**$10.98**

CARRES DE PRELART "BARFELT"

Un achat spécial, nous permet de vous offrir ces carrés à base de feutre, dans des nouveaux dessins aux couleurs attrayantes.

9' x 9'	9' x 10'6"	9' x 12'
$5.89	**$6.59**	**$7.84**

CARPETTES TAPISSERIE

Beau choix de superbes dessins orientaux, fond taupe ou beige avec bordure rouge ou beige.

6'9" x 9'	9' x 9'	9' x 10'6"
$11.75	**$13.50**	**$15.50**

LINOLEUM INCRUSTE

Nous ne pouvons jamais trop répéter que LA MEILLEURE QUALITE REVIENT TOUJOURS MEILLEUR MARCHE A LA FIN. Si vous désirez un linoléum réellement durable — jolis dessins — riches couleurs pour votre cuisine ou chambre de bain, achetez-le **incrusté** et venez le choisir à même un lot que nous vous offrons pour,
LA VERGE CARREE **$1.09**

NATTES EN LAINE

Véritable peau de mouton — forme ovale, fond bleu ou vert, bordure de ton contrastant.

$3.29

NATTES POUR CHAMBRE DE BAIN

Belle variété de dessins dans les teintes : rose, vert, bleu, jaune.

$2.94

CARPETTES DE PORTE "AXMINSTER"

Première qualité — dessins magnifiques. 15 x 27 pouces.

$1.09

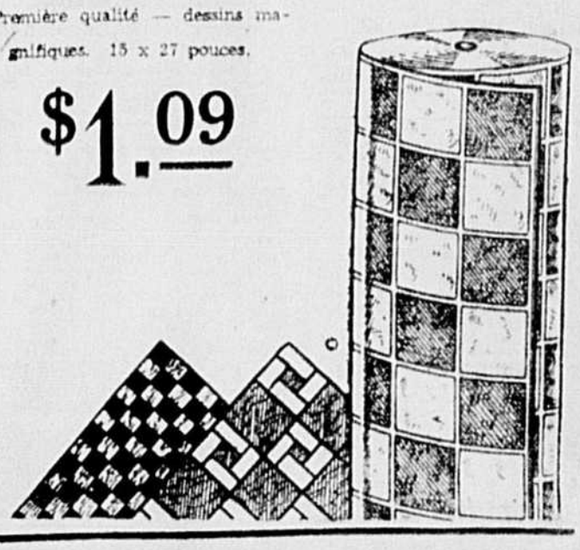

NOUVELLES AUBAINES - AU SALON DES FOURRURES !

Mesdames, Mesdemoiselles !

Si vous rêvez d'un joli manteau de fourrure, vous ne pouvez pas facilement ignorer des offres aussi extraordinaires.
Nous vous garantissons le CHIC — LES STYLES — LE CONFORT.

MANTEAUX !

Un léger acompte vous reservera le manteau de votre choix pour livraison sur demande.

BROADTAIL brun et renard bleu — léger comme un manteau de tissu — élégamment garni de **renard, écureuil** ou **loup** —
Rég. $112.00, pour **$76.50**

KID CARACUL (peaux de caracul russe), de confection toute récente — **styles 1936-37** —
Rég. $45.00, pour **$29.50**

PATTES DE CARACUL, uni, en **noir, brun, gris**,
Rég. $36.00, pour **$29.50**

PATTES DE CARACUL, uni, couleurs renard bleu.
Rég. $54.50, pour **$36.00**

PATTES DE CARACUL, uni, en **noir** ou **brun**
Rég. $54.50, pour **$37.00**

PATTES DE CARACUL noir, garni renard pointillé.
Rég. $68.00, pour **$56.00**

PATTES DE CARACUL brun ou **gris**, garni loup.
Rég. $68.00, pour **$56.00**

HODEIYAS (Kid caracul d'Arabie).
Rég. $89.00, pour **$72.95**

SEAL de Sibérie —
Rég. $44.00, pour **$36.00**

SEAL FRANCAIS uni —
Rég. $54.50, pour **$45.95**

Rég. $69.00, pour **$52.00**

SEAL HUDSON, uni —
Rég. $165.00, pour **$135.00**

SEAL HUDSON (Rice Lake) uni —
Rég. $235.00, pour **$190.50**

SEAL HUDSON garni renard argenté —
Rég. $245.00, pour **$203.00**

Rég. $245.00, pour **$189.75**

Rég. $239.00, pour **$178.50**

SEAL HUDSON —
Garni Mouton de Perse.
Rég. $255.00, pour **$203.00**

Garni Vison Japonais.
Rég. $245.00, pour **$193.00**

Garni Kolinsky.
Rég. $245.00, pour **$193.00**

Garni écureuil.
Rég. $190.00, pour **$142.50**

CHAT SAUVAGE —
Rég. $245.00, pour **$196.00**

Rég. $210.00, pour **$171.00**

MOUTON DE PERSE —
$195. à $525.

POUR BEBES

MANTEAUX lapin blanc, 1, 2, 3, 4 ans —
Rég. $17.50, pour **$15.25**

MANCHONS lapin, couleurs assorties, pour enfants.
99c.

ROBES de carriole, chèvre angora —
$10.75, pour **$8.69**
$5.95, pour **$4.49**

DIVERS

BOURRURES de manchons, genre sacoche.
$1.29

ESCOMPTE de 20%
Sur Casques — Parures de Cou — Doublures.

POUR MESSIEURS

PALETOTS

CHAT SAUVAGE —
Rég. $385.00, pour **$317.50**
Rég. $345.00, pour **$271.00**
Rég. $325.00, pour **$254.00**

CHEVRE RASEE —
Rég. $43.00, pour **$36.00**

MOUTON brun, paré —
Rég. $54.50, pour **$39.50**

LES ANNONCES CLASSIFIEES

ASSURENT UN RESULTAT IMMEDIAT

Servez-Vous-en - - - - - - Téléphonez 2-4771

DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DE L'"ACTION CATHOLIQUE"

TARIF

FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, NAISSANCES, AVIS DE DECES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES, SERVICES ANNIVERSAIRES, etc. — 50 c. l'insertion.
Toute autre annonce classifiée, etc. du mot, minimum de 25c. par insertion.
6 insertions consécutives pour le prix de quatre.
En-Tête en noir, 25c. additionnel pour chaque insertion.
Les ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME seront reçues jusqu'à 9 h. a. m.; POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. p. m., la veille.
NOUS ACCEPTONS aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué, par la poste ou le téléphone. Il en est de même pour les avis sans nom responsable.
Les annonces provenant du DEHORS DE LA VILLE sont strictement payables d'avance.

28 - SUCCURSALES - 28

A QUEBEC, où vous pouvez donner vos annonces au même prix qu'au bureau :
ST-ROCH ET JACQUES-CARTIER
J.-E. GIGUERE, 337, rue St-Joseph Tél.: 4-0562
J.-E. GIGUERE, 236, rue St-Joseph Tél.: 2-0788
A. DELISLE, 117, de la Couronne Tél.: 4-0553
Succursales de Jos. COTE, Ltée

Succursales :	Téléphones :
No. 1, 50, rue de la Couronne	4-0243
No. 2, 26, rue St-Jean	4-0574
No. 3, 232, rue St-Jean	2-0208
No. 4, 15, rue Buade, public	2-0288
No. 5, 459, rue St-Joseph	4-0592
No. 6, 321, St-Joseph, public	4-0082
No. 7, 436, rue St-Jean	4-0481
No. 8, 103, rue St-Joseph	4-0481
No. 10, 9, rue St-Paul	2-0541
No. 11, 176, 8ième Avenue	4-0524
No. 12, 27, St-Joseph, public	2-0598
No. 13, 15, Chemin Ste-Foy, public	4-0262
No. 14, 385, rue St-Paul	2-0117

ST-JEAN-BAPTISTE
Charles Cloutier, 174, d'Aiguillon. Tél.: 6210
Pharmacie Demers, 413, St-Jean. Tél.: 2-6103
LIMOILOU
Librairie St-Charles, 111, 3e Rue Tél.: 4-0860
ST-FRANCOIS D'ASSISE
J.-B. Gingras, 11 1-2, 12e Rue Tél.: 4-8637
ST-SAUVEUR et ST-MALO
L.-P. Garneau, 470, St-François Tél.: 3-0032
René Dion, 786, St-Vallier Tél.: 4-0078
J.-E. Gagnon, 766, St-Vallier Tél.: 4-0428
Mlle Y.-C. Bigaouette, 1251 St-Vallier Tél.: 4-0421
Mlle R.-A. Cloutier, 1181, St-Vallier Tél.: 7840
BEAUPORT
EUGENE PARENT
29, Avenue du Collège
Tél.: 4-5373 Beauport

2—ACCESSOIRES D'AUTOS

AUTO SERVICE REG'D : Pièces de rechange neuves et usagées, aussi réparations, moteurs, générateurs, starter, prix défiant toute compétition. Satisfaction garantie. Une visite vous convaincra. S'adresser à 197½, de la Couronne. Tél. : 2-2692
1852—9-1 (26fs) 2

5—AGENTS DEMANDES

1000 PERSONNES HONNETES

DEMANDEES — Pour annoncer notre parfum. Ouvrage agréable et bien payant. Donnons aussi primes telles que : Montres, Bracelets, Sets de Toilette, Patins, Sets de Vaisselle, Kodak, Cadran, Violon. Adressez à ALL-READY MAIL SYSTEM REG'D Casier 6, St-Roch, Québec.
1714—15-1 (26 fois) 5

HOURRAH ! — Reprise complète des affaires. Fournissez bons renseignements. Gagnez $25.00 du cent noms. Travaillez chez vous. Détails complets avec 15 cts. MODERN ADVERTISING AGENCY, 6, 2ème Rue, Limoilou, Québec.
2112—29-1 (6fs) 5

7A—AMEUBLEMENTS de Mag.

SHOW CASES. — Vitrines, ameublements de magasins de toutes sortes. Comptoirs pour restaurants, etc., etc., neufs ou usagés, à très bon marché. ART SHOW CASE Reg'd. 239, St-Joseph. Tél. : 3-2920
2097—29-1 (26fs) 7A

9—APPTS A LOUER

GRANDE-ALLEE APPARTEMENTS, à louer, un petit et un grand appartement avec améliorations modernes. S'adresser au concierge 144, Grande-Allée. Tél. : 2-1915.
2279—29-1 (6fs) 9

APPARTEMENT LAVAL. 5 pièces, plus passage, eau chaude à l'année, commodités modernes, proximité gares, du port, tramways et magasins. S'adresser 16, RUE LAVAL.
30-1 — (6fs) 9

11—ARGENT A PRETER

Argent à prêter en ville seulement 5 et 6%. Paul Samson, N. P., 166 rue St-Cyrille (près Cartier). Dépositaire du greffe de feu le Notaire Couture).
2023—13-1 (26 fois)

ARGENT A PRETER. — Sur automobile ou autres bonnes garanties. Chaque transaction devra être endossée par une personne solvable. COMMERCIAL FINANCE CORPORATION LTD, 147, Côte de la Montagne, Ch. 13, édifice Bossé, Québec.
2067—16-1 (26 fois) 11

12—ARGENT DEMANDE

COMMUNAUTE désire emprunter pour deux ans $10,000. en un ou plusieurs montants, à 4%. Ecrire Archevêché, No. 34, Québec.
2276—28-1 (5fs) 12

15—ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé avec capital pour réalisation de contrat spécial du Gouvernement, que seul je puis obtenir. Proposition sérieuse et très lucrative. Ecrire à Casier 391, L'"Action Catholique", Québec.
2220—28-1 (6 fs) 15.

LISTE DE CHARS USAGES

Dodge Sedan	1935
Chrysler Sedan	1933
Chevrolet Sedan	1932
Dodge Sedan	1931
Franklin Sedan	1930
Pontiac Sedan	1929
Essex Sedan	1928

Tous ces chars sont reconditionnés à neuf. MORISSET ET FRERES, 337, Prince-Edouard, (angle Caron), Québec.
2119—1-2 (6 fois) 17

19—A VENDRE (Divers)

BALANCES DAYTON

Neuves et usagées, toujours en mains de bonnes occasions. Réparations et parties de rechanges, prix modérés, nous vendons et réparons les machines suivantes, moulin à café, tranche jambon, hâche viande électrique, balances de comptoir de toutes sortes. Tél. 2-5404. LOUIS-J. PLAMONDON, agent, 188, Côte d'Abraham, coin St-Vallier, Québec.
1725—10-1 (26fs) 19

FLANELLETTES BLANCHES en petits coupons, longueur 18 pcs, prix spécial 5 lbs pour $1.25, équivalent 5cts la verge. Payerons transport, envoyez mandat. LAMY, 60, St-Joseph, Québec.
2106—(29-30-31 janv. 3-5-6 fév.) 19.

VOS PRELARTS, CARPETTES, achetez-les chez LAMY, plus bas prix. Prélarts 25c. la verge, carpettes, rugs 6 pds par 9 pds $1.98. Prélarts chemins d'escaliers 25c.; Linoleum liège 59c.; Carpettes pour portes 5c., 10c. Jolis bargains de toutes sortes, marchandises sèches. Venez, écrivez. LAMY, 60, St-Joseph, Québec.
2103—(31 janv. 2-4-6 fév.) 19.

MIEL DE CHARLESBOURG

Le produit le plus doux du Canada. Demandez-le à votre épicier ou écrivez ou téléphonez à 4-5723. VERRET, apiculteur, CHARLESBOURG.
1973—6-1 (26fs) 19

20% D'ESCOMPTE

VISITEZ NOTRE DEPARTEMENT Sets de vaisselles, lampes électriques, poupées, Aluminium, granit, jouets. Spécialisons dans les articles de fantaisie pour les fêtes. Une visite vous convaincra. Chas.-A. PARENT, Enr., 105 St-Joseph. Tél. : 4-2451.
1716—7-1 (26 fis) 19

A VENDRE. — Dictionnaire Larousse, complet, comprenant 7 volumes, 6 suppléments et index. Prix avantageux pour prompt acheteur. Ecrire à Casier 393, L'Action Catholique, Québec.
2286—29-1 (6fs) 19

19—A VENDRE (Divers)

LIVRES — Romans, histoires, usagés, grand assortiment à 2c., 5c. et 10c. En vente tous les jours de 9 heures à 5 heures. CHOUINARD & FILS, 74, rue St-Joseph, Québec.
2115—30-1 (6fs) 19.

CAPOT DE CHAT et aussi capot en drap de castor noir avec collet en loutre piquée. Grandeur 42, à vendre à bon marché pour prompt acheteur. S'adresser à F.-X. MARTEL, 43B, La Chevrotière. Tél. : 2-7961
2301—31-1 (6fs) 19

TAPIS CIRES, coupons valeur 50c. la verge, chez nous 25c. la verge, choix de dessins. Aussi patrons de cirés 1½ verge carrée 59c. chacun. LAMY, 60, St-Joseph, Québec.
2102—(29 janv. 1-3-5-6 fév.) 19

A QUI LA CHANCE ? — A vendre : Coffre-fort, hache-viande électrique, couteau à jambon, balance calculatrice système McCaskey, etc. S'adresser à J. Maheux, 454 1-2, rue St-Joseph, Québec.
2313—1-2 (2 fs) 19

CAPOT DE CHAT sauvage, pour homme, et robe de carriole à vendre. S'adresser à 165, des Franciscains. Tél. : 6436
2319—1-2 (6 fs) 19

21—A VENDRE OU A LOUER

MAISON à vendre ou à louer, 36 St-Bonaventure, 2 logements, 5 et 6 pièces, grand terrain, 2 hangars, emplacement avantageux pour laitier, ou autre commerce. Conditions faciles. S'adresser à Mme J. Robitaille. Tél. : 4-6927.
2221—28-1 (6 fs) 21

CLAVIGRAPHES Underwood, parfaite condition, $35 et $40.; Underwood et Corona portatifs, machines à additionner Burroughs portatives, à vendre ou à louer. Miméographe, modèle 78, avec prise de papier automatique. S'adresser à GERARD POULIN, 251 rue St-Joseph, Québec. Tél. : 3-2622.
2321—1-2 (6 fs) 21

24—BOIS ET CHARBON

A.-B. FORTIN, St-Côme, Beauce. Bon bois de Beauce, érable, merisier, 2 pds, $4.00, scié, $4.50 livré, 2 1-2 pds $5.00. Slabs bouleau et d'épinette. Résidence 85 1-2 St-Mathias, Cour 59 St-Benoît, tél. : 9481.
1859—22-1 (26 fois)24

COUR A BOIS GAUDIAS BEDARD Enrg. Bois de première qualité. Prix spéciaux pour provisions. Satisfaction garantie. 108, 3ème Avenue, coin 3ème Rue, Québec. Tél. : 4-1457
1713-3-1 (26fs) 24

BOIS DE CHAUFFAGE A VENDRE.— Bonne qualité, merisier, érable, 2 pds et 2 1-2 pds; croûtes de merisier, delignures de bouleau CHABOT & FRERE, 79, 3ème Rue, Limoilou. Tél. : 4-2020.
2090—27-1 (26fs) 24

ATTENTION.—Erable et merisier, 2 et 2 1-2 pds, bouleau 2 1-2 pds. Slabs. Charbon de toutes sortes. Prix modéré. COUR A BOIS ST-JEAN-BAPTISTE, 104 St-Patrice, tél. : 4-3124
1869—26-1 (26 fois) 24.

JEAN BEAUPRE, 152 Bayard merisier, érable, bouleau, 2 pds. 2 1-2 pds. Croûtes épinette 4 pds $1.40 cordon, croûtes merisier, érable 4 pds $1.75 cordon. Prix spéciaux, plusieurs cordes. Spécial : Bois de 2 pds $3.75 la corde, 2 1-2 pds $4.25. Tél. : 3-2381.
1619—20-12 (26 fois) 24

AURELIUS BLOUIN, 284 Arago. —Bois de chauffage : Slabs de bouleau scié $2.15; Bouleau 10 pcs. $2.00 la corde; Merisier, Erable, 30 pcs. $5.25 la corde. 10 pcs $2.20. Bois d'allumage 8 sacs pour $1.00. Coke 25 cts. le sac. Stove, Chestnut 75 cts le sac, $13.50 la tonne. Cour à bois 11 rue Bayard. Tél. : 4-0175.
2084—20-1 (L.M. Vend au 13-3) 24

24a—BOIS DE CONSTRUCTION

BOIS DE CONSTRUCTION.—Merisier de plancher (B.C. Fir), bois de Colombie, Moulures, Pin, Epinettes de toutes sortes. Demandez nos prix, ils vous intéresseront. BILODEAU et DORE, Enr. 280, St-Paul. Tél. : 2-5035.
2111—1-2 (26 fois) 24A

28—CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE A LOUER. — Au No. 30, Côte du Palais, chambres meublées à neuf, eau chaude et eau courante, usage du bain et du téléphone. Poêle à gaz si désiré. Pièces pour personnes seules ou couples. Prix modérés. Désirons locataires paisibles et recommandables. S'adresser à 30, Côte du Palais.
30-4 (J.N.O.)

CHAMBRE SIMPLE à louer dans maison tranquille. Téléphone et chambre de bain sur même plancher. S'adresser à 24 Côte du Palais. Tél. : 2-1008.
2311—1-2 (6 fs) 28

31A—COMMERCE

TABAC A PRISER. — Haute qualité, recherché depuis longtemps par les priseurs amateurs. Echantillons sur demande pour tabac à priser. Tabac en feuilles de qualité seulement. Liste de prix fournie sur demande pour les marchands. J.-M.-P. COTE, Enrg., 372 rue St-Jean. Tél. : 2-5923.
1830—14-1 (26 fois) 31A.

AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE. — Rugs 6 pds par 9 pds, valeur de $4.00 chacun, prix spécial $2.50 chacun, six différents dans un rouleau. Nous payerons le transport. Mandat de poste doit accompagner votre commande. Gros et détail. LAMY, 60 St-Joseph, Québec.
2105—(1-3-5-7-10-12-13 fév.) 31A

AUX MARCHANDS OU AUTRES. — SOIE, coupons de toutes sortes, valeur de 50c. la livre, prix spécial commande d'essai 10 lbs pour $2.50. Nous payerons transport, envoyez mandat. LAMY, 60, St-Joseph, Québec.
2104—(30 janv. 2-3-6 fév.) 31A

36—DIVERS

VINS à 45c le gallon — Raisin, riz, cidres. Brochure de 32 pages 25c chez Dupuis Frères, Montréal, ou principaux libraires ou Casier 400, 103 rue Ste-Anne, Québec.
2134—18-1 (5 sem.) 36

ETES-VOUS PATRIOTE ?

DESIREUX CONTRIBUER EFFICACEMENT sauvegarder langue et traditions françaises, j'ai publié récemment beau calendrier patriotique trimestriel, illustré, magnifiques photogravures. Abonnement annuel $1.00 remboursé en marchandises françaises valant $1.00 à $10. Premier semestre 50 sous. Abonné recevra prime-surprise variant 50c. à $5.00. Avantages extraordinaires. Intéressant concours photographique. Superbes prix. Nous publierons photos choisies ultérieurement. S'adresser : Professeur JOSEPH DUMAIS, 14, Fabrique, Québec.
2114—31-1 (6fs) 36.

Ulcères variqueux

ET VARICES enlevés sans interrompre la marche. Traitement éminemment sérieux, indolent, inoffensif, même pendant grossesse. Aussi hémorroïdes, Varicocèle, voies urinaires, maladies vénériennes. Dr Perrin, 24, du Pont, Québec.
1757—17-1 (L. M. Vend au 14-2) 36

40A—ESCALIERS — FER FORGE

ADELARD MARCHAND

MANUFACTURIER d'Escaliers en fer, escaliers de sauvetage, clôtures en fer forgé, ferronnerie d'art, lustres en fer forgé, barrières et grillages de tous genres, 1 rue Des Bains, (coin St-Vallier), Québec. Tél. : 2-2370.
1847—11-1 (26 fois) 40A

43—FOURRURES

CHS-N. EMOND

La Maison où vous pouvez aller avec confiance pour l'achat de vos fourrures.

10% de réduction, vous est actuellement offert sur toute marchandise manufacturée, tels que manteaux, capots, manchons, tours de cou, gants, casques, etc.
Nous nous occupons de confection, transformation et réparations de tous genres. Ouvrage garanti, prix modéré. Une visite est sollicitée.
353 Boulevard Charest (coin de la Couronne). Tél. : 6741 — Québec.
2251—1-2 (26 fois) 43

BONNE AUBAINE. — Un magnifique manteau de chat sauvage pour dame ou demoiselle à vendre à grande réduction. Aussi capot chat sauvage pour homme, grande grandeur. On envoie sur approbation. Correspondance sollicitée. J.-O. NADEAU, 160 Côte d'Abraham, Québec. Tél. : 3-4245.
2120—1-2 (6 fois) 43

SUPERBE PALETOT de Chat Sauvage, en parfait ordre, à vendre. S'adresser à 12, St-Joachim. Tél. : 2-7625.
2121—1-2 (6 fois 43)

FOURRURES -- G. BASTIEN

Manteaux faits sur ordre à des prix spéciaux, tels que Mouton de Perse, Poney Russe, Hudson Seal, Rat-Musqué, Seal Français et Caracul noir. Coupe parfaite; réparations de toutes sortes. Prix modérés. Nous achetons les fourrures vertes. G. BASTIEN, 137, rue Du Roi, Québec. Tél. : 6550.
2123—3-2 (26fs) 43

47—INFORMATIONS

NOTEZ BIEN. — Si vous avez des discours, conférences, adresses à composer, écrivez à Simon Lord Caster Postal 386, "L'Action Catholique", Québec, P. Q.
2-5 (J.N.O.) 47

50—MAGASINS A LOUER

Magasin à départements situé rue St-Joseph à Québec, centre le plus commercial, 5 planchers de 3275 pieds, poste établi depuis au-delà de 40 ans, à louer en entier ou en partie. S'adresser à C.-E. Migner, 95, avenue Brown. Tél. : 8358 ou 7772.
2292—30-1 (6fs) 50

52—MAISONS A VENDRE

Maison à vendre, 3 logements, système chauffage. S'adresser sur les lieux, 148, rue Lafayette. Tél. : 9396.
2303—31-1 (6fs) 52

55—OBJETS perdus et trouvés

Boîte de chaussures perdue, de chez Lachance & Tanguay, avenue Renaud, St-Vallier, Blvd Charest, St-Paul, Henderson, Canadian Pacific. La personne qui a bien voulu nous renseigner, est priée de communiquer avec 21, rue Franklin ou téléphoner à 8956.
2333—3-2 (1fs) 55

57—ON DEMANDE A ACHET.

2½c PAR ACTION

MINES DEVELOPMENT CORPORATION. — Achetons à ce prix, des parts (actions) de cette Compagnie, en organisation. Donnez détails à Casier 392, L'Action Catholique, Québec.
2222—30-1 (6fs) 57

CULTIVATEURS. — Nous pouvons recevoir vos consignations d'oeufs, patates et autres légumes. Nous sommes en position de vous faire bénéficier des plus hauts prix du marché. Nous payons les charges de fret et d'express. J.-L. POULIOT & FILS, 227, rue St-Paul, Québec.
1681—14-12 (Lun. Merc. Vend. Sam. au 3-2) 57.

58—ON DEMANDE A LOUER

On demande à louer pour le 1er mai, un logement de 5 chambres, y compris chambre de bain, de préférence dans le Faubourg St-Jean-Baptiste. Répondre par lettre à Casier 394, L'Action Catholique, et donner détails.
30-1 (6fs) 58

On demande à louer une maison de chambres, 25 à 30 appartements, chauffé, à la Haute-Ville. S'adresser par téléphone à 2-1768.
2302—31-1 (6fs) 58

ON DEMANDE à louer grande maison pour louer des chambres. Loyer garanti. Ecrivez détails immédiatement à Richard Turgeon, Apt 6, 160 rue Lockwell. Tél. : 2-8709.
2322—1-2 (4 fs) 58

59A—PROFESSIONNELS

DR GEORGES ST-AMAND, des Hôpitaux de Paris, Lyon et Berck, 205, rue St-Joseph, Québec. Maladies Vénériennes, de la peau, du cuir chevelu, traitements électriques, médecine générale, maternité privée, clinique privée. Tél. : 4-3622. Rés. 2-2448.
2110—31-1 (26fs) 59A

61—POS. DEMANDEES FEM.

Fille sérieuse demande une place comme ménagère dans un presbytère. Ecrire à Casier 394, l'"Action Catholique", Québec.
2332— 3-2 (1fs) 61

65—REPARAT. DIVERS

ROYAL MATTRESS CO.

NOUS REPARONS et stérilisons différentes qualités de matelas, feutre, laine, crin et matelas à ressorts. Attention spéciale aux appels téléphoniques. Tél. : 3-0503, 167 Avenue Renaud.
2087—22-1 (26 fois) 65

ELECTRICIEN-MECANICIEN

REPARATIONS, REFILAGE de tous moteurs, générateurs et tous autres appareils. Installation électrique, ouvrage garanti. Achetons moteurs usagés et brûlés. A. THOMASSIN, 41, rue Lavigueur. Tél. : 3-1525.
2005—25-1 (26 fois) 65

68—SALONS DE COIFFURE

STUDIO CHARRIER

Célèbres experts en permanents, 12 années d'expérience. Croquignol, Spiral, Duchess, Hollywood. Aussi Marcel, Komol, Ondulations à l'eau. Traitements du cuir chevelu sur machine spéciale. Mlle R. Charrier et M. Mathieu, Studio CHARRIER, 259, rue St-Joseph. Tél. : 3-2920.
1715—4-1 (26 fois) 68

68a—SERVANTES DEMANDEES

On demande une jeune fille pour ouvrage général, dans famille de trois enfants. Inutile de se présenter si pas bonne pour les enfants. Mme DION, 336½, 2ème Avenue, Québec.
2337—3-2 (1fs) 68

69—TAXIS

TAXIS FRONTENAC Tél.: 2-6818

DEMANDE l'encouragement du public du fait qu'ils sont les seuls à transporter les enfants infirmes fréquentant les classes organisées par la ligue de la jeunesse féminine et Chevaliers de Colomb.
1839—8-1 (26fs) 69

69b—TEINTURIERS

TEINTURERIE MATHIEU, LTEE

Tout genre de teinture, pressage et nettoyage de vêtements pour dames et messieurs. Service prompt dans toute la ville. Acceptons commande par la malle, 13, St-Albert, Québec. Tél. : 4-1600.
2096—29-1 (26fs) 69B.

73—VENDEURS DEMANDES

UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE, ayant un bureau organisé à Québec, désire quelques vendeurs. Contrat généreux, en plus, salaire pour les hommes d'expérience. Ecrire à CASIER 387 L'"Action Catholique", Québec.
(1840) 9-1 (26 fs) 73.

VENTE à L'ENCAN

DE FOURRURES
La plus importante de la saison.

Mardi et mercredi le 4 et 5 février, 1936, à 1.30 h. p. m.

Aux Enchères Marceau Enrg.,
A nos salles, 12, rue St-Joseph.

Notre acheteur ayant fait l'achat d'une quantité de manteaux de fourrure d'échantillon, lesquels seront vendus absolument sans réserve.
Cette vente sera un grand avantage pour le public de se procurer un manteau ou capot de chat à son prix. Ces fourrures comprennent :
12 capots de chat pour messieurs.
6 capots de chat, pour dames.
Plusieurs manteaux de Seal et Rat Musqué, Broadtail, Caracul et autres, etc.
Nous conseillons aux dames et messieurs de ne pas manquer de visiter ces fourrures lesquelles seront en exposition à nos salles de 9 heures à 6 heures p.m.
Vente mardi et mercredi à 1 h. 30 p.m.

LES ENCHERES MARCEAU, Enrg
12, rue St-Joseph,
Tél : 5301.
O. MARCEAU, encanteur.

VENTE à L'ENCAN

AVIS est par le présent donné que, conformément à une ordonnance de l'Honorable J.-A. PREVOST, un des Juges de la Cour Supérieure pour le district de Québec, en date à Québec, du 31 janvier 1936, samedi le 15 février 1936, à 3 heures de l'après-midi, sera vendu par encan public au bureau du Notaire soussigné, 16, avenue des Oblats, cité de Québec, un immeuble dont une moitié indivise appartient en usufruit à Roméo Bélanger, employé civil, Québec, en nu-propriété à ses deux enfants mineurs, Gilles et Ivan, l'autre moitié indivise appartenant à Alfred Maranda, menuisier, Québec, propriété ci-après décrite, savoir :
Un immeuble connu et désigné sous le numéro TROIS CENT VINGT-SEPT (327) l'une des subdivisions du lot numéro DEUX MILLE CENT DEUX (2102) du cadastre officiel pour la paroisse St-Sauveur de Québec, ledit immeuble étant situé sur la rue St-Luc, numéros civiques 33-35 de la dite rue, circonstances et dépendances.
Cet item sera offert en vente au plus haut enchérisseur.
Les titres et certificats peuvent être examinés en tout temps en s'adressant au bureau du notaire soussigné où les conditions de paiement seront fournies.
Québec, le 1er février 1936.
RAYMOND COSSETTE, Notaire,
Tél. : 3-2010, bureau : 16, Avenue-des-Oblats, Québec.

CITE DE QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE

ELECTIONS MUNICIPALES
POUR TOUS LES QUARTIERS DE LA CITE DE QUEBEC
Québec, 3 février, 1936.

AVIS PUBLIC

EST par le présent donné que la nomination d'un ou des candidats à la charge de maire et aux charges d'échevins pour chacun des sièges Nos. 1 et 2 dans tous les quartiers de la Cité et No. 3 pour le quartier St-Sauveur, aura lieu LUNDI, le 10ème jour de FEVRIER prochain (1936), étant le deuxième lundi du mois de février 1936, entre MIDI et QUATRE HEURES de l'après-midi dudit jour, au bureau du greffier de la Cité dans l'Hôtel de Ville. Toutes les réquisitions pour candidats doivent être par écrit et signées par au moins six électeurs dûment qualifiés. Les réquisitions devront spécifier si le candidat est candidat à la mairie ou à la charge d'échevin, et par le numéro du siège, pour quel siège particulier le candidat est mis en nomination.
Les réquisitions devront, en outre, contenir un consentement écrit à ladite présentation, lequel consentement doit être signé par le candidat ou, en son absence, par une personne se déclarant autorisée par lui ; aussi être accompagnées d'une déclaration solennelle faite par le candidat ou par une autre personne se déclarant autorisée attestant que le candidat est propriétaire de l'immeuble ou des immeubles à être décrits dans la déclaration solennelle et que ledit immeuble ou les immeubles valent, quant à celui ou ceux des candidats à la charge de maire la somme d'au moins cinq mille dollards, et quant à ceux qui sont candidats à la charge d'échevins pour le siège No. 1, la somme de deux mille dollars, et quant à ceux qui sont candidats à la charge d'échevins pour le siège No. 2 de chaque quartier et pour le siège No. 3 du quartier St-Sauveur, la somme de mille dollars, lesdites sommes de cinq mille dollars, deux mille dollars et mille dollars respectivement devant être en sus des rentes, hypothèques ou charges grevant ledit immeuble ou lesdits immeubles. Les réquisitions devront aussi spécifier que l'immeuble ou les immeubles décrits ci-dessus sont enregistrés au nom du candidat au bureau d'enregistrement de la Cité de Québec.
Les réquisitions devront aussi être accompagnées d'un certificat du Trésorier de la Cité constatant que le candidat ne doit rien à la Cité aux termes de la loi pour cotisations, taxes ou redevances quelconques ou pour quelqu'autre considération que ce soit pour jusqu'au trente avril dernier et, dans le cas où plus d'un candidat aux dites charges de maire et d'échevins pour les sièges Nos 1 et 2 de chaque quartier et No. 3 du quartier St-Sauveur serait mis en nomination, alors la votation aura lieu LUNDI, le DIX-SEPTIEME jour de février prochain (1936), étant le troisième lundi de février 1936, depuis NEUF heures du matin jusqu'à CINQ heures de l'après-midi, dans chaque quartier où il y aura plus d'un candidat à la charge de maire ou d'échevins, et il y aura un bureau de votation pour chaque cent cinquante électeurs ayant droit de voter auxdites élections.
(Signé) F.-X. CHOUINARD, Greffier de la Cité.
3-2 — (6fs)

Logements à Louer

HAUT DE LA VILLE

Logement de cinq chambres plus la chambre de bain, chauffé et eau chaude à l'année, réfrigérateur électrique. S'adresser à Mme E. DUSSAULT, 296, Avenue Laurier, Québec, Tél. : 7326.
Rub. 48a.

444 ST-CYRILLE (2ème étage) — Logement 9 grandes chambres plus chambre de bain, chauffé et eau chaude de l'année; plein-pied. S'adresser à Oscar Plamondon. Tél. : 3-3826 ou 8167
2028—13-1 (26 fois) 48a

28 et 38 Ave Murray, 6 et 7 chambres, chauffé,
413 rue St-Cyrille, 7 chambres, chauffé, eau chaude.
153 Ave Cartier, 6 chambres, chauffé, eau chaude.
S'adresser par téléphone à 3-4394 ou 3-2522.
2057—15-1 (26 fois) 48a

A LOUER. — Logement de 5 chambres plus chambre de bain, situé 20½, avenue Cartier et logement de 8 chambres plus chambre de bain, chauffé, situé 73, avenue Brown. S'adresser Tél. : 5662.
2289—30-1 (6fs) 48A

LOGEMENTS A LOUER, 5, 6 chambres, chauffés, eau chaude à l'année, glacière électrique, situés sur le Chemin Ste-Foy, et les avenues Lévis, Belvédère et Cartier. Un logement non-chauffé à 187½, Latourelle. S'adresser à M. CHRYSANTHE JOBIN, 184, Latourelle. Tél. : 5338, le soir 6985, 2-5593 et 3-1701.
2117—31-1 (6fs) 48A

RUE D'AIGUILLON. — Logement bien ensoleillé de 7 pièces plus chambre de bain, réparé à neuf, clair de neige et vidanges. Petit logement de 2 pièces plus chambre de bain. S'adresser à 122, rue D'Aiguillon. Tél. : 2-4636.
3304—31-1 (6fs) 48A

40 D'AIGUILLON. — Logement 10 pièces, chambre de bain, le tout fini à neuf. Chauffé, clair de neige, vidanges. Aussi garage. S'adresser sur les lieux. Mme FRANÇOIS BOURET.
2300—31-1 (6fs) 48A

Beau logement à 20, Avenue-de-Bernières de 8 chambres, plus deux chambres de bain, moderne, chauffé, 1er plancher. Autre logement de 4 chambres plus chambre de bain, chauffé. Paroisse St-Coeur-de-Marie. S'adresser à 20, avenue de Bernières. Tél. : 7504
2297—31-1 (26fs) H.V.

A LOUER — Logement plain-pied composé de 6 grandes chambres plus chambre de bain. Peinture et tapissé à neuf. S'adresser à 108, MARIE DE L'INCARNATION. Tél. : 7593.
(810) 1-2 (6 fs) BV

7 appartements chauffés, 48, des Franciscains.
Logement neuf, 6 appartements chauffés, glacière électrique, 153, Fraser.
S'adresser à 185, Ste-Marguerite. Tels : 3-0500 ou 3-3152
2253—30-1 (12fs) H.V. J.N.O.

ST-ROCH. — A louer, 3 logements, dont deux de 6 appartements plus chambre de bain, chauffés, et un de 4 appartements, non chauffé. S'adresser à J.-P. LUSSIER, 109, Boulevard Charest. Tél. : 2-8787.
2225—28-1 (6fs) 48A

BEAU LOGEMENT de 5 chambres, passage au centre, plus chambre de bain, à 103 rue Marie-Louise. S'adresser à E. PAGE, 305 St-Olivier, Tél. : 7382.
2116—31-1 (6fs) 48A

31 DE MAZENOD, 6 chambres plus chambre de bain, propre, moderne, non chauffé. Grande cour, hangar sur même étage. S'adresser à 191 rue Crémazie. Tél. : 3-4003 ou 224 Napoléon. Tél. : 5961.
2317—1-2 (6 fs) BV

LIMOILOU

ST-FRANCOIS D'ASSISE, logement de 6 chambres, plus chambre de bain, 3e étage, près du collège. Pour informations, s'adresser à 326, 2e avenue, Québec.
2318—1-2 (4 fs) L

Logement à louer, à St-François d'Assise, 6 pièces, plus chambre de bain, très ensoleillé, grande cave, endroit idéal. S'adresser à Edouard DORION, 139, Boulevard Benoît XV. Tél. : 4-2247.

DE LA RONDE, 164, bas 5 chambres et bain; 170 1-2, 3ème étage, 4 chambres plus bain; 166 3ème étage, 5 chambres et bain. S'adresser à SUCCESSION A. PLAMONDON. Tél. : 2-8352, 3-3826 et 2-2977.
1831-31-12 (26 fois) 48A.

ST-FRANCOIS D'ASSISE. — Logement situé à 210 1-2, 1ère Avenue, 5 grandes pièces, plus chambre de bain, 2ème étage. S'adresser à O. PLAMONDON, Tél. : Résidence 3-3826, Bureau 8167.
2089—23-1 (26 fois) 48a

A ST-PASCAL-BAYLON, logements situés sur les rues Champfleury et Vitré à louer. Logements de 3 à 6 appartements plus chambre de bain. Améliorations modernes. S'adresser à J.-A. LEMAY, 184, 8ème Avenue, Tél. : 6929.
606—30-1 (12fs) 48A.

ST-FRANCOIS D'ASSISE. — Beaux logements à louer, 5 chambres, garage si désiré. Maison neuve, avec améliorations modernes, située coin de l'église St-François d'Assise. S'adresser à 1, rue St-Martial. Tél. : 4-0092
2013—Lun. Mer. Sam. au 1er fév. 48a

BAS DE LA VILLE

SAINT - SAUVEUR. — Plain-pied, chauffé, propre, 1er étage, 5 pièces, plus chambre de bain. Eau chaude, gaz, grande cour, hangar. Endroit paisible, entrée seule. Proximité église, chars, magasins. Prix modéré. 21 de Mazenod. Tél. : 9637.
2328—1-2 (6 fs) B.V.

Saint-Gervais

MARGUILLIER. — St-Gervais, Bellechasse. — M. Joseph Goulet, forgeron, a été nommé marguillier en remplacement de M. Louis Fortier, sortant de charge.

STATISTIQUES. — Dans le cours de l'année 1935 ont été enregistrés 39 baptêmes, 13 mariages, 24 sépultures dont 19 adultes.

NAISSANCES. — Le 28 décembre, Marie-Rose-Raymonde, enfant de M. Eugène Marquis et de Clara Dion. Parrain et marraine : M. et Mme Sauveur Dion, de St-Lazare.
Le 8 janv., Marie-Gaétane-Rose-Aimée, enfant de M. Henri Couture et de M. Berthe Nadeau. Parrain : M. Joseph Nadeau et marraine : Mme Edouard Nadeau.
Le 14, Marie-Yvette-Lucille, enfant de M. Philippe Boutin et de Imelda St-Pierre, de la paroisse de St-Charles. Parrain et marraine : M. Achille St-Pierre et Mlle Marie St-Pierre.

DECES. — Le 31 décembre est décédé, à l'âge de 79 ans et 9 mois, M. Joseph Roy, époux de feu Marie Lacasse. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 3 janvier au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

DIVERS. — M. Alphonse Laflamme, agronome, de Beauceville, en visite chez sa nièce, Mme Cyrille Laflamme et autres parents.
M. Joseph Nadeau, de Lévis, chez son père M. Herménégilde Nadeau.
M. Lauréat Labrecque, professeur de Plessisville, chez son père, M. Jos. Labrecque.
Mlle Yvonne Nadeau, de St-Raphaël, chez sa soeur Mme Donat Dion.
Mlle Georgette Nadeau, E.G.M., de l'Hôpital St-Sacrement, Québec, chez son père M. Georges Nadeau.
M. L.-J. Lapierre, est revenu dans sa famille après une absence de quelques mois.
M. le docteur Marcoux et Mme Marcoux, M. Philippe Roy, M.D., de Québec, en promenade chez M. Onésime Roy.
M. Achille Goulet, professeur, de Beauceville, chez son père M. Pierre Goulet.
M. Napoléon Lacasse, des Etats-Unis chez son frère M. François Lacasse.
Mlles A. Nadeau, Antoinette Labbé et Cécile Lapierre, qui enseignent à l'Hospice St-Joseph de la Délivrance, Lévis, ont passé une quinzaine dans leur famille.
M. et Mme Gérard Goulet, de Québec en visite chez M. Arthur Arsenault.
M. le docteur Paul Goulet, de Lévis, chez son père, M. Louis Goulet.
M. Geo.-Henri Talbot, professeur de Québec, a passé quelque temps chez sa soeur Mme Murdock McKenzie.
MM. Alphonse et Amédée Roy, des Etats-Unis, ont passé quelques jours chez M. Onésime Nadeau, à l'occasion du décès de leur père, M. Joseph Roy.
M. Augustin Chouinard, des Etats-Unis, a rendu visite à sa soeur Mme Pierre Labbé, qui a été gravement malade.
MM. les abbés Augustin Paré, curé de Ste-Anastasie de Lyster, Paul Nadeau, de St-Georges de Beauce et Antonio Arsenault, de St-Ferdinand d'Halifax, en promenade dans leur famille.
M. l'abbé René Larochelle, vicaire, était en visite dans sa famille au Lac Noir, il y a quelque temps.
M. l'abbé Chs-Aurèle Beaulieu, du Grand Séminaire de Québec, a passé une quinzaine de jours en vacances chez son père, M. J.-E. Beaulieu.

NOS MALADES. — Mmes Louis Goulet, Pierre Labbé et Napoléon Goulet qui ont été gravement malades, sont maintenant mieux. Nous souhaitons que sous peu elles seront complètement rétablies.
M. Aurèle Fournier est revenu de l'hôpital, où il a passé quelques jours pour y subir des traitements.

Saint-Léonard

SOUPER ET SOIREE CANADIENNE. — St-Léonard, Nicolet. — Le souper et la soirée du bon "Vieux Temps" tel qu'annoncé précédemment, ont remporté un succès presqu'inattendu, tant par la nombreuse assistance de paroissiens qui s'y était donné rendez-vous, que par la présence de plusieurs étrangers amis, venus des paroisses voisines, désireux eux-aussi de se récréer avec nous, tout en coopérant à une bonne et louable action, en faveur des déshérités de la fortune.
Les recettes brutes, ont été de $264.44.
Un prix de présence pour les messieurs, et donné par M. le curé Paul Mayrand, consistant en une paire de gants, a été gagnée par M. Gérard Caron.
Une jolie sacoche, donnée par M. et Mme J.-R. Hébert, comme prix de présence pour les dames, a été gagnée par Mme Norbert Pinard.
Un prix de faveur pour toutes les personnes qui avaient eu la générosité de donner des aliments, pâtisseries, etc., pour le souper, étaient à même de gagner un meuble très utile, et des plus perfectionnés, soit un fort joli escabeau, donné par M. et Mme Bruno Marier, et gagné par Mme J.-A. Turcotte.
Le confortable et joli édredon en laine rose et bleu, donné par M. et Mme Calixte Vigneault, au profit des oeuvres de la ligue féminine, et qui a remporté par le nombre des billets vendus, la substantielle somme de $80.00, a été gagné par Mlle Séverine Geoffroy.
A la salle du banquet, au côté de M. le Curé, on remarquait, M. l'abbé Emile Lauzière, professeur au Séminaire de Nicolet, et chancelier du diocèse, M. l'abbé Roméo Guévin, vicaire à LaBaie-du-Febvre, M. l'abbé Edgar Foucault, eccl., tous trois enfants de la paroisse, de M. le maire du village J.-Alex. Dugré, médecin, accompagné de sa fille, Mlle Pauline Dugré, de M. l'ex-maire J.-R. Hébert, de la maîtresse de la campagne, Mme Grégoire LeBlanc, des marguilliers du banc, des syndics et autres.
Chacun fit honneur aux mets excellemment préparés par les habiles et diligentes ménagères improvisées, et qui méritent toutes et chacune, des félicitations et des remerciements pour leur zèle et leur dévouement.
Les mentionner tous par leurs noms, ceux qui ont contribué au grand succès de cette fête familiale, serait presqu'impossible, toutefois il convient de mentionner l'âme dirigeante de cette organisation, qui par ses talents et ses qualités, conduit tout à bonne fin. J'ai nommé M. le curé Paul Mayrand. Aussi de la digne présidente de la ligue féminine, Mme J.-R. Hébert, et de ses dévouées et actives assistantes conseillères, Mmes Hébert, Comeau Marier et autres.
MARGUILLIER. — M. Onésime Houle, marguillier, et sortant de charge, a été remplacé par M. Paul Doucet.
A ce nouvel élu, nous lui offrons nos sincères félicitations.
Pour cette année, les marguilliers sont : MM. Edmond Melançon, Ernest Doucet et Paul Doucet.
DECES. — Un de nos estimés concitoyens, M. Amédée Page, rentier, est décédé à Nicolet, à l'âge de 75 ans, après quelques semaines de maladie.
Ses funérailles eurent lieu à la cathédrale de Nicolet et il fut inhumé à cet endroit.
Son épouse, née Edesse Duval, lui survit ainsi que quelques enfants d'un premier mariage.
Nos sincères condoléances à la famille endeuillée.
FUNERAILLES.—Le 2 janvier, avaient lieu dans notre église paroissiale, et au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis, les funérailles de Mme Aurélie Lemire, mariée en premières noces à M. Joseph Boudreault, et en secondes noces, à M. Joseph Boisclair.
La levée du corps, le service divin et l'absoute furent chantés par M. l'abbé Emile Lauzière.
Conduisaient le char funèbre : M. Georges Lefebvre.
Portait la croix : M. Joseph Houle.
Les porteurs étaient : MM. Zéphirin Boudreault, Donat Boudreault, Elphège Boudreault et Raphaël Provencher, fils et gendres de la défunte.
La quête a été faite par MM. Elphège Boudreault et Raphaël Provencher.
Suivaient la dépouille mortelle : ses fils : MM. Alfred et Elphège, de St-Léonard, Donat, de St-Wenceslas, Zéphirin, de St-Flavien; son gendre et sa fille : M. et Mme Raphaël Provencher, de St-Léonard; son gendre et sa fille : M. et Mme Joseph Houle, de St-Wenceslas; ses belles-filles : Mmes Alfred Boudreault, de St-Léonard, et Zéphirin Boudreault, de St-Flavien; ses petits-enfants : M. et Mme Edmond Chauvette, de Ste-Perpétue, MM. et Mmes Henri Boudreault, Bruno Boudreault, Urbain Boudreault, Mlles Lina, Aurore, Marcelle et Thérèse Boudreault, MM. Lucien, Gaston, Gérard, Lionel, Hermann et Rosaire Boudreault, tous de St-Léonard, Mlles Anna et Yvonne Boudreault, de St-Wenceslas, M. et Mme Borromée Houle, Mlle Mathilda Houle, de Nicolet, M. Raphaël Houle, de Ste-Perpétue, M. et Mme William Boudreault, de Montréal, etc.
La regrettée disparue laisse pour la pleurer, cinq fils. Ce sont : MM. Alfred et Elphège, de St-Léonard, Donat, de St-Wenceslas, Zéphir, de St-Flavien, Aimé, de Dosquet; trois filles : Mme Raphaël Provencher (Séverine), de St-Léonard, Mme Aimé Eliot (Philomène), de Williamtic, Mme Joseph Houle (Clarina), de St-Wenceslas.
Un grand nombre de petits-enfants.
Nos sympathies à la famille endeuillée.

"TAG-DAY" UNIVERSITAIRE
3, 4, et 5 Février

Saint-Roch

LA JOURNEE PAROISSIALE. — La grand'messe d'hier a été chantée par M. l'abbé Chabot; M. le curé a fait le prône et le sermon.
Les demoiselles Enfants de Marie ont eu leur réunion à 2 1-2 hres; à quatre heures avait lieu, dans la crypte, l'ouverture de la neuvaine préparatoire à la fête de Notre-Dame de Lourdes.
Les vêpres ont été chantées le soir à sept heures.

LES MORTS. — Sont décédées la semaine dernière dans la paroisse : Ad. la Poulin, épouse de Rosario Bédard, décédée à l'âge de 39 ans; Marie-Justine Lessard, épouse de Marc Lessard, décédée à l'âge de 72 ans et 9 mois.

LA NEUVAINE. — Tous les jours de la neuvaine en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes, il y aura grand'messe dans la crypte le matin à 8 hres; et le soir, à sept heures et quart au même endroit, récitation du Rosaire, procession puis bénédiction du Saint Sacrement.

LE BAZAR. — Le bazar des SS. du Saint Sacrement, à la salle des Chevaliers de Colomb, rue Fleurie, (leur ancienne chapelle), se continue une partie de la semaine. Les mères qui cherchent pour leurs fils des ornements d'église peuvent trouver là tout ce qu'il leur faut : soutanes, surplis, chasubles, chapes, etc. Il y a même un autel de la plus belle facture. Venez plutôt au bazar vous convaincre vous-mêmes que les occasions sont exceptionnelles de se procurer de belles choses, tout en faisant la charité.

L'ASSISTANCE MATERNELLE. — Les dames de l'Assistance Maternelle de St-Roch ont commencé ce matin leur quête à domicile, qui se continuera le reste de la semaine.

GRAND'MESSES. — Les grand'messes de ce matin ont été chantées aux intentions suivantes : A 6 hres, aux intentions de ceux qui contribuent aux collectes pour grand'messes; à 6 1-2 hres, pour l'âme de Madame Marc Lessard; à 7 1-4 hres, pour l'âme de M. G.-S. Marceau; à 8 hres, service anniversaire de M. Paul Villeneuve.
Celles de demain seront chantées aux intentions suivantes : A six heures, aux intentions de ceux qui contribuent aux collectes pour grand'messes; à 6 1-2 hres, service d'Union de Prières de Madame Marc Lessard; à 7 1-4 hres, pour l'âme de Mlle Hermine Falardeau; à 8 hres, pour l'âme de M. J.-N. Saint-Pierre.

Jacques-Cartier

JOURNEE DOMINICALE. — C'est M. l'abbé E. Deblois qui a présidé la bénédiction des Cierges et a chanté la grand'messe. Le sermon a été fait par M. l'abbé L. Bouillé et les vêpres ont été chantées par M. l'abbé U. Fournier.

LA SAINT-BLAISE. — Ce soir à 7.30 heures, bénédiction des gorges.

SERVICES. — Ce matin à 8 heures, a été chanté le service de Ste-Famille de Mme Wilfrid Dupont.
Demain à 8 heures, service anniversaire de Dame Vve Antoine Langlois.

GRAND'MESSES. — Les grand'messes de ce matin ont été chantées aux intentions suivantes : à 6.30 heures, pour les âmes; à 7.15 heures, pour Lorenzo Deslauriers.
Demain, à 6.30 heures, pour les âmes; à 7.15 heures, pour Dame Wilfrid Dupont.

Funérailles de M. Villeneuve à Saint-Sauveur

Jeudi dernier, le 23 janvier, eurent lieu à 8.30 hres, en l'église St-Sauveur, les imposantes funérailles de feu M. J.-Bte Villeneuve, décédé subitement, le 20 janvier.
Un long cortège accompagna la dépouille mortelle de la résidence à l'église paroissiale.
La levée du corps fut faite par le neveu du défunt, M. l'abbé Lucien Villeneuve, vicaire à Beauport, qui chanta également le service, accompagné du R. P. L. Filteault, comme diacre et du R. P. J. Jacob, comme sous-diacre.
M. l'abbé Gérard Robitaille, vicaire à St-Malo, célébra la messe à un autel latéral.
A l'orgue, un choeur puissant rendit la messe des morts de "Perosi". Plusieurs motets furent rendus, entre autres : "Arrête ici Passant", par M. Raymond Cossette, N.P. M. Omer Létourneau, organiste, touchait l'orgue.
Accompagné d'une foule nombreuse, le cortège se reforma à l'église pour le cimetière, où les dernières oraisons furent prononcées par l'abbé Lucien Villeneuve.
Suivaient la dépouille mortelle, son fils, M. Alphonse Villeneuve, de F.A. Woolworth, Co., ses beaux-frères, MM. Eléear Lafrance, Abraham Villeneuve, W.-E. Papillon, Victor Baker sr, Joseph Baker, ses neveux, MM. l'abbé Lucien Villeneuve, Charles, Lucien, Joseph, Alexandre et Eugène Villeneuve, Georges-H. Villeneuve, Paul-Marcel Villeneuve, Champlain, Philéas et Gérard Dumontier, Paul-E. Royer, Alfred Renault jr, Alexandre Lafrance, Napoléon et Antoine Lamothe, Robert Filteault, A.-O. Grenier, R. Villeneuve, S. L'Héreault, Henri et Philéas Gamache, Victor Baker jr et L. Baker, Liguori Lapointe, Joseph Paradis, Charles Langlois, Vincent Bédard, Claude Lapointe, Arthur Lapointe; ses cousins : MM. Pierre et Samuel Villeneuve, Wilbrod et Delphis Ampleman, Félix Darveau, Joseph, Léo et Paul Darveau, Adélard Deslauriers, Wilbrod Deslauriers, J.-Bte Deslauriers, Alfred et Tancrède Deslauriers, Léopold et René Deslauriers, Amédée Ducré sr, Amédée Ducré jr, J.-C. Bédard, Honor Durand, Adrien Bisson, Emmanuel Bonnelly, Joseph Paradis, Lauréat Moreau, Albert Marcoux, Albert Villeneuve, Emond Tremblay, Rosaire Boulanger, Henri et Marcel Deslauriers, Pierre Deslauriers, Willie Cook, Alex. Villeneuve, Isidore Dumontier, Lucien Dumontier, H. Jacques, Albert Paquet, Gérard Villeneuve, Henri Beaulieu, Octave Côté et G. Dion.
La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies, télégrammes, tributs floraux, etc., entre autres de la Cie W.-W. Woolworth et de la Maison J.-B. Renaud Cie., Inc.
M. Wilfrid Laberge avait la direction des funérailles.

Funérailles de M. H. Champagne

Au lac à la Tortue, le 25 janvier, 1936, ont eu lieu les funérailles de M. Henri Champagne, âgé de 74 ans, autrefois de St-Séverin de Proulxville. Ce bon vieillard s'est éteint chez son gendre, M. S. Lupien, après une maladie de deux ans supportée avec une résignation vraiment édifiante. Sa mort a cependant été soudaine. Le matin, il était allé communier à l'église, et faire son dernier chemin de croix dans l'après-midi.
M. l'abbé Guillette eut le temps de lui apporter les derniers secours de la religion.
Plusieurs parents, malgré une tempête de 3 jours, assistaient à son service, entre autres, son épouse, ses filles : Honora, Annette et leurs maris MM. Félicien Landry et S. Lupien, et leurs familles; un frère : M. Onésime Champagne, de Shawinigan; un beau-frère : M. Ernest Trudel, de Shawinigan; la Rév. Soeur Antonia, des Soeurs de Jésus-Marie, de Valleyfield, sa petite-fille, accompagnée de Soeur St-Pierre-des-Anges de la même congrégation, de Montréal; ses fils : MM. Joseph, Arthur, Odilon et Albert avec leurs épouses et leurs familles.
Mme Oswald Rondeau, de Suncook, N.-H., M. Rosaire Champagne, son neveu, de Shawinigan, Mme Adolphe Renault, de Shawinigan, Mme Adolphe Renault, de St-Tite, sa belle-soeur, M. Narcisse Héneault, son neveu, de Shawinigan; M. et Mme Arthur Pronovost, de Shawinigan, le notaire Destaler, de Grand'Mère, et un grand nombre de paroissiens.

L'ACTION CATHOLIQUE

JOURNAL QUOTIDIEN
Propriété de
L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
103, rue Ste-Anne, Québec.
Imprimé par la compagnie de publication
L'ACTION SOCIALE, (Limitée)
103, rue Ste-Anne, Québec
Tél.: Echange privé 2-4771
Aimé DERY, Président. A.-F. MERCIER, Gérant-Général.
ABONNEMENT
Québec: $5.00 par année; 50c. par mois.
Campagne: $4.00 par année
Etats-Unis: $6.00 par année

TARIF

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAIN MARIAGE, DECES, SERVICE ANNIVERSAIRE, GRAND'MESSE, RECONNAISSANCE, REMERCIEMENTS, 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire; chaque mot additionnel : 1 centin. Dans Carnet Social, $1.00 par insertion.

Une messe est dite chaque jour pour tous les abonnés à l'"Action Catholique", et leurs parents défunts.

NAISSANCES

CANTIN. — M. et Mme Emile Cantin, née Irène Lecompte dit Hébert, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée en l'église de Notre-Dame de Grâce, sous les prénoms de Marie-Henriette-Marie-Hélène.
Parrain et marraine : M. et Mme Henri Cantin, oncle et tante de l'enfant. Porteuse : Mme Charles Cantin, grand'mère de l'enfant.
2331—3-2 (1fs)

POULIOT. — M. Donat Pouliot et Mme Pouliot (née Bernadette Gagné), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 28 janvier et baptisé le 30, sous les prénoms de Joseph-Arthur-Raymond.
Parrain et marraine : M. et Mme Arthur Pouliot, oncle et tante de l'enfant.
Porteuse : Mme Manda Vallée, tante de l'enfant.
2336—3-2 (1fs)

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

AUBERT. — A Wildwood, Alberta, le 1er février, 1936, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Télesphore Aubert, fils de feu Joseph Aubert, de St-Louis-de-Pintendre.
Les funérailles auront lieu à Wildwood, mercredi, le 5 février.
2334—3-2 (1fs)

BEDARD. — A Québec, le 31 janvier, à l'âge de 2 ans et 4 mois, est décédée Jeannine, enfant bien-aimée de M. et Mme Antoine Bédard.
Les funérailles auront lieu lundi à 4 heures.
Départ de la maison mortuaire, 17 rue Octave, à 3 heures 45, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.
2325—1-2 (2 fs)

GIGUERE. — A St-François d'Assise, le 1er février, 1936, à l'âge de 48 ans, est décédé Philias Giguère, époux de Dame Philomène Nadeau.
Il était membre de l'Union de Prières.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 5 février, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 191, 1ère Avenue, à 8 h. 45, pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles.
2335—3-2 (2fs)

RENAUD. — A Loretteville, le 3 février, 1936, à l'âge de 73 ans et 9 mois, est décédée Dame Pierre Renaud, née Odélie Auclair.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, à 8 h. 30, pour l'église de Loretteville et de là au cimetière de la paroisse.
2338—3-2 (2fs)

INFORMATION RELIGIEUSE ET PAROISSIALE

RETRAITES FERMEES. — Maison Notre-Dame du Cénacle, 651 rue St-Cyrille.
Du 14 au 17 février — pour JEUNES FILLES.
Du 9 au 12 mars — pour DAMES.
Du 16 au 19 mars — pour JEUNES FILLES.
Pour tous renseignements ou informations, prière de s'adresser aux Missionnaires de l'Immaculée Conception, 651 rue St-Cyrille, Québec.

RETRAITES FERMEES. A la Villa Notre-Dame du Très Saint Sacrement, 10, avenue Bellevue, Sherbrooke, P. Q. Du 10 au 13 février, pour dames. Du 28 fév. au 2 mars, pour jeunes filles. Du 9 au 12 mars, pour dames. Du 27 au 30 mars, pour jeunes filles. Prière d'envoyer son nom d'avance.

Cartes souvenirs - mortuaires avec impression et photo — cartes pour remerciements pour sympathies — en vente au bureau de L'"Action Catholique"

PRIX DE L'ABONNEMENT A NOTRE JOURNAL POUR UN AN

A la campagne	$4.00
En ville	$5.00
Aux Etats-Unis	$6.00

ARTHUR CLOUTIER
Directeur de Funérailles
Service d'Ambulance
Tél.: 6070
252 d'Aiguillon, Québec

Résolution

Résolution adoptée à l'assemblée générale des membres de l'Union Nationale de St-François d'Assise, tenue le 24 janvier 1936, sous la présidence de M. Charles Bédard.
Considérant que la Législature Provinciale n'est pas encore ouverte ;
Considérant que de multiples problèmes demandent une solution immédiate ;
Considérant que le retard de l'ouverture des Chambres prive le peuple de cette Province des bienfaits et secours de la législation sociale réclamée par les classes ouvrière, agricole et par la population toute entière ;
Considérant que les raisons alléguées par M. le Premier Ministre pour retarder la Session sont injustifiables ;
Considérant que nos conditions commerciales, industrielles et agricoles sont dans un état lamentable auquel il doit être remédié sans délai ;
Considérant, pour toutes ces raisons, que la Législature doit être convoquée immédiatement ;
Que cette assemblée désire par la présente résolution protester contre le retard injustifiable apporté par le Gouvernement à convoquer la Législature et que copie de la présente résolution soit transmise aux journaux.

Le festival de l'Association Sportive des Employés Civils, ce soir

Les Aces et le Laval sont victorieux dans la Ligue de la Cité

Le Royal 22e subit un échec devant le Laval au score de 7-1.— Les Militaires sont désorganisés par suite du départ de bons joueurs. — Une punition à Keiller donne la victoire à l'Ace.

BONNES JOUTES

(Par Charles Miville-Deschênes)

A l'issue des deux parties de détail, hier après-midi, dans la Ligue de la Cité, on peut prédire que deux clubs sont pratiquement sûrs de se rendre en finale, le Laval a disposé du Royal 22e, dans la première joute, au pointage de 7-1. Léo Bourgault avait une équipe désorganisée à opposer aux Carabins et ces derniers ne perdirent aucune occasion d'affirmer leur supériorité. La seconde joute se termina par la victoire des Aces sur le Québec-Amateur, au score de 4-1. Durant deux périodes, les hommes de Roy Halpin tinrent le haut du pavé, mais perdirent leur contenance lorsque Keiller s'absenta pour purger une punition. Durant l'absence de ce joueur de défense, l'Ace compta deux points.

PREMIERE JOUTE

Dans la première session, le Royal eut l'honneur de compter le premier point. C'est Blais, sur une passe de Dubé, qui compta le point initial. Par l'entremise de V. Gauthier, le Laval égalisa quelques minutes plus tard. La seconde pression permit au Laval de compter deux autres points. Cliche et Fortin en furent les auteurs. Enfin, dans la dernière période, les Carabins déclassèrent leurs rivaux et comptèrent à quatre reprises. Cliche, Fortin, Guay et Gérin furent les héros.

Disons que le Royal a joué avec beaucoup de courage même avec la perspective d'une grande défaite. Signalons la belle tenue de Blais et de Dubé qui jouèrent presque continuellement et avec acharnement. McKinnon a bien joué dans ses filets, mais il n'était pas protégé par de bons joueurs de défense. Les juniors ont prouvé leur valeur.

Dans le camp des Carabins, la rudesse a été un peu trop marquée. Vraiment, les Etudiants n'y gagneront pas beaucoup s'ils continuent d'afficher un jeu de cette qualité. Cliche, Gérin, Fortin, Gauthier, Guay, Pettigrew ont été les meilleurs joueurs de la partie.

SOMMAIRE

1ère période

1.—Royal, Blais (Dubé) 7.40
2.—Laval, Gauthier (Cliche) 14.10
Punitions: Tondreau, Gagné.

2ème période

3.—Laval, Cliche 2.20
4.—Laval, Fortin (Tondreau) 19.58
Punitions: Chevalier, Guay, Haché, Dubé, Perrault.

3ème période

5.—Laval, Cliche 0.45
6.—Laval, Fortin 9.20
7.—Laval, Guay (Pettigrew-Gérin) 14.10
8.—Laval, Gerin (Guay) 19.30
Punitions: Pettigrew, Cliché, Fortin, Haché, Gauthier, Archambault, Blais, Tondreau, Blais, Perrault.

SECONDE JOUTE

On n'aurait certes pu prédire une victoire des Aces durant les deux premières périodes. Les hommes de Roy Halpin affichaient une tenue supérieure à leures rivaux et jouaient avec un entrain épatant. Ils purent garder l'avance jusqu'à la troisième période alors que Jim Keiller alla purger une punition et que les Aces se mirent à attaquer à cinq hommes. Taugher compta le premier point, Amy, Hamel et Brennan se chargèrent d'élever le pointage à 4-1.

Keiller aurait pu modérer son ardeur dans un moment aussi critique et qui, en fait, décida de la joute. Il y alla trop rudement et avec une déliberation assez apparente.

Il faut souligner une lacune dans le système du Québec-Amateur. Lorsque ce club a un point d'avance, il se retranche sur la défensive et laisse l'adversaire attaquer. Cette tactique, en plus de rendre le jeu très monotone, est très dangereux puisque l'adversaire peut risquer le tout pour le tout. Il faut se souvenir que la meilleure défensive est encore l'offensive.

Henri Gauthier a manqué plusieurs chances de compter au cours de la partie. Sa tenue a été irréprochable. Voilà un joueur qui ne se fait pas tirer l'oreille et qui veut bien donner tout son rendement pour l'honneur de son équipe.

Brodeur compta un point à la fin de la seconde période après le premier son de la cloche annonçant la fin de la période. Les Aces ont réclamé ce point qui leur fut refusé avec raison.

SOMMAIRE

1ère période

1—Québec, Graham (Vger-Cloutier-Parent) 7.50
Punitions: aucune.

2ème période

Aucun point.
Punitions: Taugher, Parent, Keiller, Parent.

3ème période

2.—Aces, Taugher (Stangle) 9.43
3.—Aces, Amy (Hamel) 11.10
4.—Aces, Hamel (Brodeur-Amy) 11.37
5.—Aces, Breman 19.22
Punitions: Keiller (2) Quinn.
Arbitres: Walter Derouin et Jos. Lelair.

Desparois vs Descoteaux, en finale, ce soir, au club Mutuel

(1) Ebbie Goodfellow et (2) Sid Howe ont joué une belel partie contre Canadien, samedi soir. Ils scorèrent chacun un point. Armand Mondou évita un blanchissage au Canadien en comptant un point, dans la seconde période sur une passe de Frew.

Voilà une rencontre scientifique qui plaira aux fervents de la lutte.— Sanfaçon vs Gosselin.— Ralph vs Shade et Michaud vs Jack Théo.

BONNE CARTE

Il nous fait grandement plaisir aujourd'hui de conseiller aux amateurs de lutte de la ville et du district de se rendre au Club Mutuel Inc., ce soir, car nous avons la certitude qu'ils verront au moins un combat qui n'amènera aucune critique. Nous voulons parler de la finale entre Georges Desparois et Paul Descoteaux, deux athlètes d'une habileté plus qu'ordinaire et dont la science naturelle est la plus belle garantie d'un numéro excitant. Depuis quelque temps, on a vu maints combats excitants mais il y a longtemps que l'on a mis une bataille aussi scientifique à l'affiche pour la finale.

Nous rappellerons également à nos lecteurs que la soirée commencera une demi-heure plus tôt que d'habitude, le premier numéro étant à l'affiche pour huit heures. Et maintenant nous allons répéter le programme complet pour l'avantage de ceux qui ne seraient pas au courant de tous les détails:

Georges Desparois vs Paul Descoteaux, finale 2 dans 3, 1.30 heure.

Lucien Sansfaçon vs Maurice Gosselin, semi-finale, 30 minutes.

George Ralph vs Tony Shade, spécial, 30 minutes.

Paul Michaud vs Jack Théo, préliminaire 20 minutes.

(1) Nick Metz, (2) Bill Thoms et (3) King Clancy ont été les vedettes du Toronto contre les Black Hawks de Chicago, samedi sir. Ces joueurs ont compté les trois points victorieux. C'est le jeune Metz qui comptan le point décisif sur le retour d'un lancer de Conacher.

Un festival sportif à St-Grégoire de Nicolet

LE PROGRAMME

C'est dimanche, 9 février qu'aura lieu le "Festival sportif" de l'Académie des Frères de St-Grégoire, Co. Nicolet. Tous les élèves, anciens et actuels, prendront part à cette fête annuelle. M. le curé Provencher et M. le maire Stanislas Hélie, présideront. Pour la circonstance les élèves ont élevé une porte-tour en neige et glace qui certainement fera l'admiration des spectateurs du "Festival". La partie de gouret au programme promet d'être très intéressante; car l'A. C. N. (académie commerciale, Nicolet) a une équipe très forte, mais "le St-Grégoire Sr" ne veut pas s'en laisser imposer.

Quant à la joute de hockey à pied pour les "vieux" elle sera comme toujours captivante et joyeuse. Les diverses courses, en patins, à pied, en raquettes promettent beaucoup. En somme ce sera un programme qui intéressera toutes les personnes présentes.

Voici les divers comités formés pour la "Festival":

Comité d'honneur: Président: M. C.-E. Provencher, curé; vice-présidents: M. Stanislas Hélie, maire; M. Gérard Beauchesne, vicaire, Rév. Frère Directeur.

Comité d'organisation; Président: Frère Emile; vice-présidents: M. Henri Bergeron, M. Rosaire Duguay; secrétaire: Rév. Frère Vincent.

Programme: 1. — **Joute de gouret** pour les jeunes élèves; "Le National vs le Voltigeur"; 2. — **Partie de hockey** pour les jeunes gens: "L'A. C. N. (académie commerciale, Nicolet) vs le "St-Grégoire Sr."

3. — **Joute de gouret** à pied; "Bonarien vs Pascapable."

4. — **Courses en patins,** à pied, en raquettes, etc.

Voici les rourses en patins: Avec obstacles; à reculons, au ballon, à la rondelle, à fond blindé, au championnat, avec patate, au baril, à une jambe, à la chandelle, etc.

Juges des courses: MM. Omer Bellemare, Arthur Landry, Ernest Descôteaux, Omer Bergeron, Georges Montplaisir, Edouard Bergeron, Alfred Courey, Emile Bourque, Félicien Richard.

Secrétaire: Rév. Frère Tertullien.

Annonceur: M. Roland Lévesque.

Nous remercions bien cordialement les donateurs de prix: la liste de ces derniers sera publiée prochainement.

Conrad Delisle, de la Voirie, se met en vedette aux Trois-Rivières

Trois-Rivières, 3 — Conrad Delisle, du club de ski de la Voirie, de Québec, a remporté les honneurs du "cross country", au concours pour les championnats de ski de la vallée du St-Maurice.

Il a négocié la distance de 121-2 milles en 1 heure 30 minutes et 18 secondes, finissant 20 secondes avant Berryman, du Lac Beauport qui gagna la semaine précédente le "cross country" de la vallée du St-Laurent, au Lac Beauport. Bill Molesworth, des Trois-Rivières, s'est classé troisième, et Marcel Lavoie, de la Voirie, quatrième.

Résultat des joutes

SAMEDI

La N. H. L.:
Toronto 3; Chicago 2 (s).
Détroit 3; Canadiens 1.
Can.-Américaine:
Providence 2; Boston 2.
Springfield 2; New-Haven 4.
Internationale:
Rochester 3; London 1.
Cleveland 2; Windsor 9
Buffalo 2; Syracuse 0.
Ligue Québec-District:
Giffard 6; Ste-Anne 1.
Groupe Senior:
McGill 2; Ottawa 5.

DIMANCHE

La N. H. L.:
Maroons 2; Rangers 4
Toronto 0; Chicago 2.
Americans 1; Boston 2.
Can.-Américaine:
New-Haven 3; Providence 6.
Springfield 2; Boston 5.
Internationale:
Buffalo 3; Syracuse 6.
Détroit 1; Rochester 0.
Ligue de la cité:
(Série de détail):
Laval 7; Royals 1.
Aces 4; Québec 1.
Groupe Senior:
Royals 8; Canadien 3.
Lafontaine 4; Victorias 3.

A l'Union Comm.

Les amateurs de raquette de l'Union Commerciale se rassembleront aux salles du Dragon, à 7 heures 30 ce soir, pour se rendre en parade à l'arena, où ils assisteront au festival de l'Association Sportive des Employés Civils.

Mercredi, ce sera la soirée des membres honoraires. J.-Paul Gobeil fait des invitations et promet des surprises.

Une période très serrée

Boston, 3. — Alors qu'il restait moins de trois minutes à jouer, dans la période supplémentaire, et que le score était encore de 0-0, la foule commença à évacuer le Boston Garden. Max Kaminsky scora son premier point de la saison avec l'aide de Seibert, pour mettre les Bruins en avant à 1-0. Une minute et 30 secondes plus tard, Lorne Carr égalisait pour les Americans. Il y eut une mise au jeu au centre, suivie d'une attaque en bloc des Bostonnais. "Dit" Clapper compta sur un lancer de près, à la suite d'un échange de passes avec Beattie et Seibert.

SOMMAIRE

Période supplémentaire

1—Boston, Kaminsky (Seibert) 7.18
2—Americans, Carr (Chapman) 8.40
3—Boston, Clapper (Beattie-Seibert) 9.10
Pas de punition.

L'Association Nautique du Lac Sergent

Toutes les personnes qui fréquentent le Lac Sergent, en été, sont cordialement invitées à se rendre à la MISSION CHINOISE, 10, rue St-Joseph, Bureau Marceau, MARDI, le 4 février. Une assemblée générale des membres de l'association Nautique sera tenue à cet endroit, au cours de laquelle l'on déroulera des films qui ont été tournés au lac Sergent, lors des régates.

Brownie Rouleau est en vedette

Il triomphe de Jack Louis et reçoit la médaille d'or offerte par M. Edouard Dion. — Les autres combats.

AU MUTUEL

La dernière séance de boxe donnée par le Club Mutuel Inc. a permis au public local de réaliser que Québec pouvait encore compter sur de bons pugilistes pour l'avenir. Lors de ce programme de vendredi dernier, on a vu une quantité de bons combats mais le numéro sensationnel par excellence fut fourni par Browny Rouleau, qui gagna son match en 57 secondes. Rouleau a épaté tous les spectateurs et on le reconnait maintenant comme le meilleur amateur en ville. Il n'a besoin que d'un peu de pratique pour se perfectionner et il sera capable, dans un avenir prochain, de faire face aux meilleurs professionnels qu'on lui présentera.

Ce nouveau et brillant prospect a triomphé rapidement de Jack Louis, vendredi, parce qu'il possède l'habileté, la force, la précision dont a besoin un véritable bon boxeur. A cause de tout cela, on peut dire que le vainqueur de Louis ira loin, très loin. Vendredi dernier, Rouleau a gagné la médaille d'or offerte par Edouard Dion, secrétaire de la Commission de Boxe de Québec, en disposant de son rival.

Voici maintenant le résultat des autres numéros de ce programme:

Beaubien gagne sur "foul" en 2 rondes contre Lessard.

Zotorko obtient la décision sur Langelier.

Kid Williams couche Lachance à la 2e reprise.

Kid Dubreuil gagne le championnat poids-mouche amateur de Québec en battant Steve Shawkey.

Paul Em défait Marc Laud sur décision.

Rusty Logan bat Phil Bouchard aussi sur décision.

Un autre programme aura lieu prochainement au Club Mutuel et l'on aura encore quelques bons amateurs à introduire au public local.

A l'Académie

Vendredi soir, le Capitol recevait le Don Bosco dans un match revanche. A la fin d'une partie assez mouvementée, le Capitol imposait un score de 6 à 1 aux équipiers du Don Bosco. Samedi soir, il mettait une autre victoire à son actif en disposant du St-Cyrille par 2 à 0. Enfin, dimanche après-midi, il a défait le club de l'Ecole Technique au compte de 3 à 1.

Mercredi soir, à 7 heures et demie, il recevra un club de la rive sur, le Guide de Lévis.

Un succès pour les "curlers" du club Jacques-Cartier

UN TROPHEE

Les 'curleurs" du club Jacques-Cartier ont décroché le trophée du "Quebec Curling Club", samedi soir, pour la première fois dans les annales du club. Voilà un succès qu'il convient de souligner.

Nous donnons le sommaire de cet intéressant concours:

Québec: Col. Campbell, F.-M. Hackett, T.-J. Kelly, J.-J. Marnell, Skip 22	vs	**J.-Cartier:** L. Létourneau, Henri Côté, E. Morency, Geo. Jeffrey, Skip 14
Québec: B.-J. Kaine, P.-D. Woods, Alex. Petrie, T.-J. Delany, Skip 10	vs	**J.-Cartier:** A. Leclerc, J.-B. Morin, E. Lebrecque, Réal Talbot, Skip 11
Québec: Geo. Trakas, W.-F. Aves, W.-D. Fleming, W. Amyot, Skip 15	vs	**Victoria:** R.-G. Currie, Col. R.-D. Campbell, Dr M.-J. Mooney, H.-E. Price, Skip 14
Québec: W.-E. Thompson, D. McWilliam, F.-J. McDermott	vs	**Victoria:** F.-R. Geneit, Tom Peacock, Baron D'Avary
J.-V. Hatch, Skip 20	vs	W.-G. Brown, Skip 8
Victoria: Rév. Matheson, Major Watson, J.-K. Leonard, Sén. Parent, Skip 8	vs	**J.-Cartier:** G.-H. Boulet, C.-A. Vézina, A.-C. Picard, J.-A. Chantal, Skip 23
Québec: Capt. Snow, J.-K. Hackett, G.-E. Clegg, S.-E. Gudgeon, Skip 8	vs	**Victoria:** W. Ross, G.-A. Ross, J.-G. Ross, Dr J.-M. Elliot, Skip 16
J.-Cartier: L. LeBel, G. Desrochers, A. Egan, Roméo Blanchet, Skip 9	vs	**Québec:** W. Herman, J.-A. Brady, C.-S. Nelson, H. Duchêne, Skip 15
J.-Cartier: H. Giguère, Oscar Arel, Gaud. Drolet, W. Samson, Skip 10	vs	**Victoria:** J.-H. Lawson, K.-O. Baptist, Col. Purcell, G. van Felson, Skip 11
J.-Cartier: G. Brouilly, G. Drouin, J.-E. Pouliot, A.-C. Picard, Skip 14	vs	**Victoria:** W.-A. Connery, John Collins, H.-F. Lindsay, A.-H.-M. Hay, Skip 18

Belle fête à M. et Madame Ph. Langevin

A l'occasion du 60e anniversaire de leur mariage. — Messe solennelle. — Trois adresses, discours et cadeaux.

A BEAUPORT

Le 18 janvier dernier, plusieurs parents et amis se sont réunis à la demeure de M. et Mme Philéas Langevin, à l'occasion de leur 60e anniversaire de mariage. La fête débuta par une messe solennelle chantée à 9 hre par M. l'abbé Louis-de-Gonzague Paquet, premier vicaire. Les petits fils des jubilaires, MM. Eugène et Anatole Paradis, ont servi à la messe. Une messe en parties, sous l'habile direction de M. l'abbé Lucien Villeneuve, vicaire, fut chantée par la chorale des hommes. M. Pierre-Charles Lapointe, organiste et professeur à l'Université Laval touchait l'orgue.

On continua la fête toute la journée à la demeure des jubilaires. Les tables garnies de multiples décorations ont été dressées dans le soubassement de la maison. Les décorations ont été fournies par M. Léonidas Langevin, de la Maison Walsh. Plus de 100 convives prirent le dîner et le souper. Durant les deux repas, il y eut discours et chants. Au dîner, une adresse fut lue par M. Alzérias Langevin, fils des jubilaires; M. l'abbé Le-de-Gonz. Paquet, en termes choisis, répondit à l'adresse. Madame Edouard Ruel, née Marguerite Lortie, fille aînée des petits-enfants des jubilaires, donna la lecture d'une deuxième adresse. M. l'abbé Lucien Villeneuve, par d'aimables paroles, répondit à l'adresse. Enfin, Mlle Marguerite Ruel, arrière-petite-fille aînée, lut une adresse aux jubilaires pour les petits enfants; M. l'abbé Paul-Emile Crépault, toujours avec cette vivacité d'esprit qu'on lui connait, répondit aux noms des jeunes. Une jolie bourse fut donnée aux jubilaires et de magnifiques cadeaux. Les directeurs de la Coopérative de Beauport, dont M. Philéas Langevin, jubilaire, est président, ont bien voulu se joindre aux parents et amis pour grossir le beau montant d'argent offert aux jubilaires.

Durant l'après-midi, la soirée et tard dans la nuit, le plaisir et la joie régnaient dans tous les coeurs; les amusements très variés furent en vogue. Tous se séparèrent tard dans la nuit avec l'espoir de se réunir pour fêter leur 70 ans de mariage, si Dieu le permet. L'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre, ne pouvant rendre visite aux jubilaires leur adressa un message de félicitations. M. Wilfrid Lacroix, M.P. et Madame Lacroix, de même que M. Frank Byrne, M.P.P. et Madame Byrne, rendirent, au cours de l'après-midi, une visite aux jubilaires. M. le Commandeur Albert Chrétien, maire, et Madame Albert Chrétien allèrent féliciter les jubilaires. Madame Jules Bélanger, Mlle Laura Bélanger, M. et Mme Bishop, M. Emmanuel Boucher, professeur, Mlle Bernadette Bédard, ont bien voulu faire une visite et féliciter les jubilaires. M. et Mme Albert Grenier de Montréal, adressèrent également un télégramme de félicitations.

Bref, on peut dire que l'organisation de cette fête remporta un grand succès. Tous ont su répondre aux invitations et chacun se fit un devoir d'y assister. Nous donnons ci-après, les noms des personnes qui assistèrent à cette fête. En premier lieu, les enfants des jubilaires: M. et Mme Alzérias Langevin; M. et Mme Joseph Langevin, M. et Mme François Paradis (Thérèse), M. et Mme Léonidas Langevin, Mlles Robertine, Laura Langevin, M. Adolphe Langevin de Montréal. La belle-soeur des jubilaires, Mme Vve Joseph Bélanger.

Les petits enfants: M. et Mme Léopold Lapointe (Corona), M. et Mme Alzéctas Langevin, MM. Adrien, Honoré, Maurice, Lucien et Raymond Langevin, Mlles Evélina, Marie-Anna, Marie-Berthe, Gabrielle, Madeleine, Françoise et Thérèse Langevin. Tous enfants de M. et Mme Alzérias Langevin.

M. et Mme Eugène Lortie, M. et Mme Edouard Ruel (Marguerite), M. et Mme Joseph Lortie, M. et Mme Lucien Lortie, M. et Mme Alexandre Lortie, M. et Mme Eugène Parent (Marie-Jeanne), M. et Mme Charles Robert (Laura), M. et Mme Lucien Hains (Thérèse); M. Emilien Lortie et Mlle Imelda Lortie. Tous enfants de M. et Mme Eugène Lortie, tous deux décédés.

M. et Mme Joseph Robert (Cécile), MM. Aurélien, Léonidas, Eugène et Rodolphe Langevin, Mlles Irène et Alexandrine Langevin. Tous enfants de M. et Mme Jos. Langevin.

MM. Ernest, Claude et Jean-Marie Langevin. Enfants de M. et Mme Léonidas Langevin.

MM. Eugène, Anatole, Jean-Emile et Adolphe Paradis, Mlles Georgianna, Lucienne, Estelle et Germaine Paradis. Enfants de M. et Mme François Paradis.

Arrière-petite-enfants: Mlles Marguerite, Thérèse, Yolande, Lucille Ruel, M. Jean-Louis Ruel. Enfants de M. et Mme Edouard Ruel.

MM. Jean-Marie, Roland, Claude et Marc-Henri Lortie, Mlle Thérèse Lortie. Enfants de M. et Mme Eugène Lortie.

MM. Marcel et Roger Lortie, Mlle Jullienne Lortie. Enfants de M. et Mme Jos. Lortie.

MM. Jean-Yves, Conrad Lortie, Mlle Denise Lortie, enfants de M. et Mme Lucien Lortie.

M. Fernand Lortie, enfant de M. et Mme Alexandre Lortie.

MM. Claude et Michel Robert. Enfants de M. et Mme Charles Robert.

Mlle Denise Parent, enfant de M. et Mme Eugène Parent.

Mlle Lucille Hains, enfant de M. et Mme Lucien Hains.

MM. Renald et Denis Langevin, enfants de M. et Mme Azarias Langevin.

Neveux et nièces: M. et Mme Eugène Boutet, M. et Mme Omer Nolet, M. et Mme Geo. Bélanger, M. et Mme Apollinaire Grenier, M. et Mme Amédée Grenier, Mlles Marie-Louise, Bernadette et Evangeline Bélanger, M. Joseph-Henri Langevin de la Rivière-du-Loup.

Amis. — M. et Mme David Paradis de Montmagny; M. et Mme Ernest Vallée, M. et Mme André Perron de Québec, M. et Mme Lionel Vachon de Sherbrooke; MM. Emile Dubé, Paul Godin, Joseph Roy et Mlle Germaine Maheux.

Un invité.

A St-Romuald

Mercredi soir prochain, le 5 février, en la Salle de l'Hôtel-de-Ville, 3ème étage, aura lieu une partie de cartes dont le produit sera versé aux oeuvres du Cercle Richard, de l'A.C.J.C. Le prix d'admission sera de 25 sous et on nous prie d'annoncer qu'il n'y aura pas de rafle. Les prix s'annoncent nombreux et magnifiques.

En reconnaissance pour le bien que font ces jeunes gens dans notre paroisse, rendons-nous en foule à cette partie de cartes.

Sous le patronage de l'hon. M. L.-A. Taschereau.— Un programme de choix a été préparé pour cette fête sportive annuelle.— L'Ace se mesurera au Verdun.— Des courses, du patinage de fantaisie, etc.

UN GALA SPORTIF

C'est ce soir qu'aura lieu, à l'Aréna local, le grand festival annuel de l'Association Sportive des employés civils. Cette fête sportive sera sous le patronage de l'hon. M. L.-A. Taschereau. On sait le succès que remporte chaque année cette Association en cette circonstance et l'on prévoit une foule considérable pour ce soir. Le programme comporte une partie de gouret entre l'Ace, de la Ligue de la Cité, et le Verdun, du Groupe Senior de Montréal; des courses en patins, en raquettes, du patinage de fantaisie, etc.

Le programme contient une série de numéros variés et intéressants, dont la liste apparait dans un superbe programme-souvenir qui sera vendu aux portes de l'Arena, et dons l'achat donnera droit à plusieurs beaux prix de présence.

Sans autre préambule, nous nous donnons le programme en détail de ce grand festival:

ATTRACTION No. 1
Course en raquette — (2 tours) — cinq prix aux vainqueurs.

ATTRACTION No. 2
Course en skis—(2 tours, sans bâton)—Cinq prix aux vaiqueurs.

ATTRACTION No. 3
Patinage de fantaisie—Avec le gracieux concours du QUEBEC WINTER CLUB sous la direction de Mlle FRANCES CLAUDET artiste professionnelle de Toronto.
1.—La Poupée Française
Denise Benoit
2.—Perruche et Perroquet
Thérèse Dagneau et Pierre Benoit.
3.—"Spécial".
Arabesque
Mlle Frances Claudet
4.—Une rencontre de coiffes
Mavis Warrington, Paul Hamel, Lucille Tessier, Cécile Boivin
5.—Au pas de course.
Perre Benoit
6.—Etoiles de Mer.
Mavis Warrington, Louise Turcot.
7.—Grande Finale.
Danse Hongroise
Mlle Frances Claudet

ATTRACTION No. 4
Course entre les différents club de "raquetteurs" de Québec et du district (pour une coupe et plusieurs prix.

ATTRACTION No. 5
Ski-Joring—(2 tours)—pour des prix offerts par l'A. S. des E. C., Inc.

ATTRACTION No. 6
Tirages des prix de présence
1.—Miroir, offert par Hobbs Mfg Co., Lted.
2.—$4.00.
3.—$3.00.
4.—$2.00.
5.—$1.00.
Offerts par l'Association.
Le tirage aura lieu au cours de la soirée et les numéros gagnants seront annoncés à la patinoire et dans les journaux.

ATTRACTION No. 7
Hockey. — Verdum (Montreal) vs Aces (Québec) pour la coupe offerte par la Maison Holt Rendreur Co. Ltd.

ATTRACTION No. 8
Championnat de Québec — (14 tours, 1 mille). Sanctionné par la Quebec Amateur Skating Association pour la coupe Joseph Paquet, (bijoutier) et deux autres prix.
Hockey—(2ième période).
Verdun vs Quebec Aces

ATTRACTION No. 8
Championnat de la ville et du district pour dames et jeunes filles—(7 tours 1-2 mille). Plateau en argent au vanqueur: Major R.-M. Watson, gérant Banque Canadienne de Commerce et quatre autres prix.
Hockey—(3ième période).
Verdun vs Quebec Aces

ATTRACTION No 10
Course à relais—(6 tours) entre 3 membres de chaque équipe de la Ligue des "Bons Sports", coupe de l'Association Sportive des Employés Civils.

ATTRACTION No 11
Course en patins — (7 tours) — Championnat de l'Association, coupe de l'Ass. Sportive des Employés Civils, Inc. et plusieurs autres prix.

ATTRACTION No. 12
Courses à 4 jambes — (2 tours) Prix offerts par l'Ass. Sportive des Employés Civils, Inc.

QUEBEC SPORTIF
ENR.
Equipement complet pour clubs de gouret, Badminton, Skis, Chandails de laine.
SI C'EST POUR LE SPORT NOUS L'AVONS
108, rue St-Jean QUEBEC

"TAG-DAY" 3, 4, et 5 — **UNIVERSITAIRE** Février

Echos du sport

UN SUCCES

La joute de vendredi au profit de Nelson Crutchfield a remporté un grand succès à Montréal. On rapporte que 11,000 spectateurs étaient présents. Les recettes de cette soirée furent de $7,000. La joute entre les vétérans du gouret s'est terminée par le pointage de 2-2. Les Montréalais ont prouvé qu'ils avaient Crutchfield en haute estime.

A NOTER

Dans notre édition de demain, nous reproduirons la suite des intéressants commentaires que fait chaque semaine "Amicus" du si populaire journal "Le Sportif" de Rimouski.

Charles Miville-Deschênes

Détroit défait Canadien à 3-1

Montréal, 3. — Les Detroit Red Wings ont commencé le mois de février, samedi soir, en remportant au score de 3-1, les honneurs d'une partie fort contestée contre les Canadiens, en présence d'une assistance de six mille personnes. Cette victoire expédia les Wings encore une fois en première position — pour 24 heures, du moins — à la faveur de la défaite que les Black Hawks subirent à Toronto. Les Canadiens ont conservé la troisième position dans la section canadienne, mais perdirent du terrain sur les Americans qui ont joué moins souvent qu'eux.

SOMMAIRE

Première période

1—Détroit, Goodfellow (Howe) 14.31
Punition: Aucune.

Deuxième période

2—Détroit, Howe (Young) 2.26
3—Canadiens, Mondou (Frew-(G. Mantha-Haynes-Goldsworthy) 9.10
Punitions: Goodfellow et Jolliat.

Troisième période

4—Détroit, Pettinger (H. Kilrea et Howe) 19.25
Pas de punition.
Arrêts: Cude: 8-6-5—19, Smith: 5-10-11—26.

Rangers défont les Maroons

New-York, 3. — Grâcea ux trois points qu'ils ont scoré dans la seconde période, les Rangers ont éte capables de battre les Maroons au score de 4-2, hier soir, en présence d'une foule de 15,000 personnes.

SOMMAIRE

Première période

1—Rangers, Boucher (Keeling) 13.13
2—Maroons, Cain (Marker) 17.01
Punitions: Trottier, Coulter, Evans.

Deuxième période

3—Rangers, Dillon 2.23
4—Rangers, Bill Cook (Coulter) 8.41
5—Rangers, Morenz (Patrick et Dillon) 11.42
Punition: Johnson.

Troisième période

6—Maroons, Trottier (Shields) 11.21
Punitions: Gracie, Dillon, Shields, Patrick, Cain.

Toronto gagne contre Chicago

Toronto, 3. — Les Toronto Maple Leafs peuvent avoir des faiblesses 'sur la route", mais leur mentor, Dick Irwin, prétend qu'ils constituent le plus fort club "sur sa glace", dans la N. H. L. Comme preuve de ce qu'il avance, il cite la victoire que ses hommes ont remportée au score de 3-2, samedi soir, sur les Chicago Black Hawks, après une période supplémentaire.

SOMMAIRE

Première période

1—Chicago, March (Seibert) 7.41
Punitions: Levinsky, Seibert, Kelly, H. Jackson.

Deuxième période

2—Toronto, Thoms (Conacher) 14.21
3—Toronto, Clancy (Day) 18.11
Punitions: March et Day.

Troisième période

4—Chicago, Brydson (McFayden) 15.51
Punitions: Blair, Levinsky, A. Jackson.

Période supplémentaire

5—Toronto, Metz (Conacher et Kelly) 8.08
Punitions: Davidson et Levinsky, majeures.
Arrêts: Karakas: 11-13-9-5—38; Hainsworth: 6-11-10-4—31.

Un blanchissage du Toronto

Chicago, 3. — Les Toronto Maple Leafs ont perdu une chance de se hisser en première place, dans la section canadienne, hier soir, en se faisant blanchir au score de 2-0 par les Chicago Black Hawks, qu'ils avaient défaits la veille par 3-2, en 70 minutes de jeu.

Paul Thompson et Donie McFayden scorèrent dans la troisième période, alors qu'il y avait des joueurs au pénitencier.

SOMMAIRE

Première période

Pas de point.
Punition: Aucune.

Deuxième période

Pas de point.
Punitions: Metz, March.

Troisième période

1—Chicago, Thompson (March-Romnes-Gottselig) 3.00
2—Chicago, McFayden 18.07
Punitions: Metz, Thompson, Finnigan, Horner (2), A. Jackson (mineures), March et Clancy (majeures).
Arrêts: Hainsworth: 6-4-8—18; Karakas: 11-15-11—37.

Ski au C. N. R. A.

Samedi soir, à son chalet, le club de ski C. N. R. A. a donné une belle réception intime au club de hockey des télégraphistes du C. N. R. de Moncton, N.B., qui étaient de passage en notre ville, étant venu rencontrer ceux du C. N. R. de Québec, la veille. La soirée fut sous la présidence conjointe de M. Billy Walsh et M. Allaire. Il y avait près de 100 invités. Les amis de Moncton se sont bien amusés et se sont séparés avec l'idée de revenir à Québec et surtout au C. N. R. A.

Avis

La rafle d'un $1.00, $5.00, $2.-50 organisée par l'Union des Raquetteurs du District de Québec, Inc., dont le tirage devait avoir lieu dimanche le 26 janvier a été remise au 10 février prochain lors d'une assemblée régulière de cette Union.

La souris Miquette — **Un appel**

Les cours des titres mobiliers ont fluctué de façon irrégulière à Montréal et à N.-Y.

L'ACTUALITÉ

Le portefeuille-titres des banques à charte du Canada accusait en décembre 1935 une augmentation de près de $200 millions sur décembre 1934.

Les chargements de wagons au Canada furent de 39,006 wagons durant la semaine du 25 janvier 1936 au lieu de 40,082 wagons la semaine précédente et 42,407 la semaine correspondante de 1935.

Melchers Distillers Ltd a gagné des profits d'exploitation de $93,053 durant l'année 1935 à rapprocher de $75,363 durant 1934.

Les directeurs de Beauharnois Power Corporation ont décidé de convoquer des réunions d'obligataires de la compagnie et de la Beauharnois Light afin de nommer des comités de protection.

Montreal Island Power a gagné des recettes brutes de $764,999 en 1935 au lieu de $766,407 durant 1934.

La tenue du marché domestique des obligations a été très encourageante la semaine dernière.

Le dollar canadien a fermé à New-York à $1.00 1-4 et la livre sterling à $5.00 5-8.

Les stocks de blé domestique s'établissaient le 24 janvier à 247,783,565 boisseaux, accusant ainsi des diminutions respectives de 4,015,131 et 2,336,148 boisseaux sur le 17 janvier 1936 et le 25 janvier 1935.

Les exportations canadiennes de blé vers les pays d'outremer ainsi que vers les Etats-Unis pour la transformation en régie et la consommation ont atteint 3,944,738 boisseaux au cours de la semaine terminée le 24 janvier contre 2,248,144 la semaine correspondante de 1934.

L'indice général des prix de gros ressort à 72.8 pour la semaine terminée le 24 courant contre 72.9 la semaine précédente.

Wagons chargés

Ottawa, 3. — Les chargements de fret pour la semaine se terminant le 25 janvier se chiffrent par 39,006 kagons, à rapprocher de 40,082 pour la semaine précédente et 42,407 pour la semaine correspondante l'an dernier, atteste l'Office fédéral de la statistique.

Les chargement de grains se sont accrus de 895 wagons, en regard de l'an dernier; de coke, de 212; de puple et papier, 320, et de marchandises, 82 wagons. Les chargements de houille ont par ailleurs reculé de 2,131; de pulpe de bois, 1,343; de fret divers, 1,094; de minerai 235; d'autres produits forestiers, 183, et de bétail, 88.

BOULET & BOULET
Comptables Agréés
CHARTERED ACCOUNTANTS
J.-W. Boulet, C.A. G.-H. Boulet, C.A
Liquidateurs de Faillites
71, rue St-Pierre — QUEBEC
Edifice Banque Canadienne Nationale,
Ch. 101-102-103 — Tél. 5479

Henri TURGEON
Notaire
71 - rue St-Pierre - 71
Edifice Banque Canadienne Nationale
Tél. Bureau : 4-4104
Rés. : 2-1797

LARUE & TRUDEL
Comptables Agréés
Chartered Accountants
Liquidateurs de faillites
J.-A. LaRue, c.a. — M. Charté, c.a.
A.-B. Beauvais, c.a. — J. LaRue, c.a.
M. Boulanger, c.a. — J.-P. Gauthier, c.a.
L. Beaumin, c.a. — J.-P. Beaulieu, c.a.
B. Chagnon, c.a.
L.-P. Bélair, c.a.
QUEBEC — ST-JEAN, P.Q.
MONTREAL

Prix de gros

A MONTREAL

Oeufs :	
A-1 gros	0.37
A-1 medium	0.34
A-gros	0.32
A-Medium	0.29
A-1 Poulettes	0.33
A-Poulettes	0.28
B-Medium	0.27
C	0.26
B-Gros	0.29
Fromage :	
Ontario, 1, coloré	.12
Ontario, 1, blanc	.11¼
Beurre :	
No 1	23¾—24
Pommes de terre :	
Ile du P.E. Coblers en sacs de 90 lbs	$1.30—$1.35
I. P. E. Montagnes en socs de 90 lbs	$1.35—$1.40
Nouveau-Brunswick en sacs de 80 lbs	$1.10—$1.15
No 1, Québec, en sacs de 80 lbs	$1.05—$1.10
Québec, No 2	$0.90—$1.00
Les grains :	
Blé Nord No 1	0.97
Blé Nord No 2	0.95
Avoine d'engrais No 1	0.36
Orge Ouest No 3	0.44
Orge Ouest No 2	0.42
Graine molue à engrais :	
Son	$19.25
Gru blanc extra	$25.25
Gru rouge	$20.25
(par tonnes, comprenant les sacs, ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour	
Grain séché de brasserie	$20.00
partonne : au détail	$22.00
Avoine roulée (gruau par sacs de 90 lbs au détail	$2.90
Farine de blé d'hiver :	
Qualité de choix, au wagon, par baril ex-magasin	$3.80
Qualité de choix irrégulière par baril ex-magasin	$4.10
Farine de maïs blanc par baril en sacs de chanvre livrée	$4.60
Farine de lé de printemps :	
Première patente	$5.80
Deuxième patente	$5.40
Patente à boulanger	$5.30
(Partonne en sacs de chanvre ex-voie ferrée	
Foin pressé :	
Extra No 2	$10.00
No 2 Timothy	$9.00
No 3 Timothy	$7.00
Volailles :	
Volailles pour bouillir	22-20
Dindons pour rôtir	0.30—0.32
Poulets nourris au lait	0.30
Oies	0.18—0.20
Poulets de choix	0.28
Volailles	0.20—0.21
Canards	0.23—0.24
Canetons	0.17—0.20
Poulets de choix	0.28
Melasse d'engrais :	
Canne à sucre, Indes Occidentales (final blackstrap) par galloua Montréal, f.a.m., quantités de 54 à 60 barils par wagon y compris	
Chevaux :	
Chevaux pour travail général	$70 à 90.
Chevaux pesants	$140-170
Moutons :	
Agneaux, 1ère qua	$6.50 à $8.00
Agneaux, qua. com	$6.00 à $7.00
Moutons	$2.00 à $4.00
Bêtes à cornes (au 100 lbs)	
Bouvillon, choix	$5.75 à $6.25
Boux, qua. moyenne	$4.75 à $4.50
Vaches	$3.50 à $4.00
Coupe et salaison	$1.50 à $2.50
Taureaux	$2.25 à $3.95
Veaux :	
Belle qua. et choix	$10.00
Communs et moy.	$6.00 à $8.00
Veaux et champs.	$3.25 à $4.00

La production canadienne de charbon a atteint 1,340,638 tonnes en décembre au lieu de 1,288,702 le mois correspondant de 1934.

PEAUX VERTES
Entrepôt : RUE ST-LOUIS, Lévis.
Tél. privé : 205w

ALPHONSE DUMONT
MARCHAND DE PEAUX VERTES
TELEPHONE : 154

Ci-dessous la liste de prix pour les peaux vertes :
PEAUX DE BOEUFS de 15 à 50 lbs. 7½ cts la lb., moins 2 lbs par peau.
LES PEAUX de 52 lbs et plus sont acceptées pour 50 net, sans queue, ni corne.
PEAUX DE VEAUX engraissés, de 6 à 11 lbs et enlevées par des bouchers, à la pièce, 90 cts chacune.
PEAUX DE VEAUX, deacons, 65c chacune.
PEAUX DE CHEVAUX de bonne qualité, $2.25 chacune.
PEAUX DE CHEVAUX sans crin ni queue, 15 cts de moins.
PEAUX DE MOUTONS fraîchement enlevées, 70 cts chacune.
PEAUX DE MOUTONS sans laine, 5 cts chacune.
Les prix sont f. a. b. Lévis et pour des peaux bien enlevées.
CRIN DE CHEVAL, queue, à 22c la livre.
CRIN DE CHEVAL, crinière, à 8c. la livre.
CRIN DE VACHE, à 6c. la livre.
Ces prix sont garantis du 1er février, au 8 février 1936.
Cartes d'envois fournies sur demande.
Les peaux endommagées de toutes manières seront payées suivant leur valeur, soit environ moitié prix.

Les titres de chemins de fer, d'utilités publiques et de l'industrie étaient irréguliers, à Wall Street.— Les obligations, le coton et les changes se sont améliorés quelque peu.

A MONTREAL

NEW-YOKK, 3. — Les cours des valeurs mobilières étaient plus faibles, aujourd'hui, à Wall Street. Les titres de chemins de fer, d'utilités publiques et de l'industrie irréguliers. Les obligations, le coton et les changes étrangers se sont améliorés. A onze heures, le volume des transactions s'élevait à 560,000 parts.

La plupart des valeurs d'utilités publiques ont fléchi, dont Consolidated Gas qui perdit 1-2 point à 35. Chrysler perdit plus d'un point au cours de 92. General Motors et U. S. Steel étaient plus bas d'une fraction de point.

Les ferroviaires étaient stationnaires ou irréguliers, tandis que les pétroles étaient généralement plus hauts. Phillips gagna plus d'un point.

A Montréal, les cours étaient irréguliers à l'ouverture. Les spéculateurs se sont intéressés particulièrement aux titres de Brazilian.

Consolidated Smelters gagna d'abord deux points, puis recula jusqu'à son cours de fermeture de samedi. Brazilian perdit 1-2 point au cours de 13 7-8; il gagna ensuite 1-8 de point, puis redescendit à 13 5-8 à la fin de la première heure. International Nickel cotait 48 5-8 à onze heures.

Montreal Power était inchangé à 32 3-4. Les parts de distilleries étaient irrégulières. 75,000 parts avaient été transigées, à onze heures, tant à la Bourse qu'au Curb de Montréal.

Bourse de Toronto

Courtoisie de J.-A. Hébert & Cie, 109, Côte de la Montagne, Québec

	Hier Ferm.	Aujourd'hui Ouv.	12.30
Acme Oil	18¼	18	18
Ajax Oil	68	68	66
Ashley	24	24	23½
Bagamac	2¾	9	8½
Barry Holl	4½	4¾	4¾
Beattie	161		
Big Missouri	72	70	70
Bobjo	19¾	20	[illegible]
Bralorne		6.0	[illegible]
Bunker Hill	10¼	10¼	11½
Cal & Edn	85	75	87
Can Malartic	124	126	130
Castle T	[illegible]	63	54
Central Pat	310	310	340
Chem Res	155	155	15
Chibougamau	5½	[illegible]	[illegible]
Clerecy	3½	3½	3½
Coniarum	120	[illegible]	[illegible]
Eldorado	123	123	123
Fed Kirk	5½	5½	
God's Lake	126	128	123
Godfish	21	21	20¼
Graham Bous	5½		
Granada		27	
Greene		35	34
Gunnar	58		
Halcrow		4½	
Harker	9½	9½	9½
Hollinger		15⅞	
Homestead	17	18	18¼
Howey	71	70	71
J. M. Cons	55	55	55
Kirk Lake	51	51½	51½
Lake Shore	58	57½	57½
Little L. L.	775	770	770
Macassa	430	443	441
McIntyre	45½	45½	45¼
McVittie	38½	39	38
McWatts	147	149	149
Newbec	2¾	2¾	2¾
Nipissing	290		
Noranda	47¾	48	48½
North C	31		
Olga Oil	6½	6½	6½
Paymaster	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pick Crow	494	493	493
Premier	191	190	191
Read Authier	[illegible]	190	181
Reno Gold	116	[illegible]	115
Royalite		22¾	
San. Ant.	317	315	313
Sherritt	110	107	106
Siscoe	328	328	327
St Anthony	33	33	34½
Sud Bas	418	401	401
Sullivan	105	105	103
Sylvanite	275	275	273
St Anthonio	317	315	315
Teck Hughes	510	514	514
Towagmac	35	34	32
Ventures	198	[illegible]	194
Waite Am		110	100
Wayside	17	17	17
White Eag		3½	3½
Wiltsey C	6	5½	5¾
Wright H	825	830	825
HORS-LISTE			
Cen Man	18	17½	19
Cobalt	2½		
Dal Oil	[illegible]	50	49
Home Oil	80		
Hub Bay	27½	27½	27½
Lake Maron	5	5	8
Lebel	19	19½	18
Malrobic	4	4	4
Park Hill	[illegible]	22	23½
Stadacona	26¾	27	26
[illegible]	4½	4½	4¾
SECTION INDUSTRIELLE			
Beauharnois P		3½	2½
Brazilian T	14¾	13⅞	13⅞
Bell Tel		150	153
Brew. Dist.		120	120
Brew. Corp.	2½	2½	2½
Brith. Am. Oil	23¼	23¼	23
Can. Bud	7½	7½	7½
Can. Cement		[illegible]	7½
Can. Dredge	41	41½	[illegible]
Cons. Gas		191	191
Can. Gypsum	7¾	7¾	7¾
Can. Ind. Alc. "A"	11¾	11¾	11¾
Can. Pacific	12¾	12½	12½
Cons. Smelters	226	[illegible]	[illegible]
Dom. Bridge		38	31
Dom. Stores	10½	[illegible]	[illegible]
Ford of Canada	26¾	[illegible]	[illegible]
Hiram Walker		[illegible]	[illegible]
Hiram Walker priv.		[illegible]	[illegible]
Imperial Oil	24	[illegible]	[illegible]
Imp. Tobacco		[illegible]	[illegible]
Int. Nickel	49½	48½	48½
Int. Petroleum		[illegible]	[illegible]
Massey Harris	7	7	7
McColl Frontenac	17¾	17½	17¼
Steel Can.		22½	22½
Nat. Steel Car	15½		
Power Corp.	13	13	13

L'indice a progressé la semaine terminée le 25

Il accuse un léger redressement sur la semaine précédente et ressort à 104.6.— Quate des principaux éléments ont été en meilleure posture qu'en 1935.— Les actions ont contribué le plus au progrès de l'indice.

LE RENDEMENT DES OBLIGATIONS

Ottawa, 3. — L'indice économique de la semaine terminée le 25 janvier accuse un léger redressement sur la semaine précédente. La première semaine de l'année, à cause des Fêtes, l'indice avait fléchi au-dessous de la ligne 100. Il y a eu un gain notable durant la deuxième semaine et depuis lors le niveau a été relativement élevé. L'indice ressortait à 104.6 la semaine terminée le 25 courant, au lieu de 104.4, la semaine précédente.

Le niveau des dernières trois semaines a été plus élevé que celui de la période correspondante de 1935, qui à son tour enregistrait un relèvement notable sur les premières semaines de 1934 et 1933.

Quatre des six principaux éléments ont été en meilleure posture qu'en 1935. La hausse des actions ordinaires, qui a atteint 30 p. c. à l'heure actuelle, est l'élément qui a contribué le plus à l'amélioration. Comparativement à 1935, les compensations bancaires ont augmenté de 5 p. c. et les prix de gros ont haussé de 1 1-2 p. c. La hausse récente des actions ordinaires a stimulé la spéculation et les ventes exécutées dans les bourses canadiennes ont atteint un total élevé. L'indice du rendement des obligations se maintient toujours à un niveau inférieur à 1935, mais la hausse enregistrée durant la semaine considérée a fait diminuer l'écart. Les chargements de wagons ont diminué de 1.7 p. c. sur la semaine correspondante de 1935. L'indice général était alors de 101.8, de sorte que le gain pour la semaine du 25 courant correspond à 2.8 p. c.

En dépit des chargements accrus de grain, de bétail, de papier et de produits forestiers divers, l'indice des chargements de wagons accuse un fléchissement sur la deuxième se maine de l'année. Le total de la semaine considérée s'établit à 40,082 wagons au lieu de 40,221 la semaine précédente.

Les valeurs mobilières

Un des grands événements de la semaine a été la hausse de l'indice du rendement des obligations. De 136.4 qu'il était la semaine du 17 courant, il est passé à 139.1 la semaine du 25, soit une amélioration de 2 p. c. Le fléchissement sur la semaine correspondante de 1935 est de 1.3 p. c.

L'indice des actions ordinaires est passé de 116.2 à 117.8. Les valeurs industrielles ont haussé de près de 2 p. c. tandis que l'indice des dix-neuf émissions d'énergie et traction est demeuré stationnaire de 63.7. On enregistre des pertes pour le fer et l'acier, la minoterie et les transports; quant aux autres groupes de la classification officielle, ils ont participé à la hausse.

Le dollar à 1.00 1-4

Le dollar canadien a ouvert à $1.00 1-4 ce matin sur le marché des changes à New-York et le dollar américain a oscillé de $0.99 5-8 à $0.00 13-16 à Montréal. La livre sterling a ouvert à $5.01 3-8 à New-York et elle a oscillé de $4.99 1-2 à $4.99 1-8 à Montréal. Le franc français a ouvert à $0.0669 1-4 à New-York et il a oscillé de $0.0666 1-2 à $0.0667 1-4 à Montréal.

Bourse de New-York

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal, 72, rue Saint-Pierre, Québec. Tél.: 2-7606.

	Ferm. Hier	Ouv. Aujourd'hui	12.30
Air Reduction	189		
Alaska Juneau	16⅞	16⅞	16⅞
Allied Chemical	165¾	165	165
Allis Chalmers	41	40¾	40¾
American Can	123¼	123	122¼
American Sugar	56½	56¼	56¼
American T and T	162	162¼	162¼
American Tobacco B	102¾	102¼	102
Anaconda Copper	30½	30	29⅞
Atchison and Santa Fe	74½	73¾	74
Auburn Auto	[illegible]	43½	42½
Baltimore and Ohio	18¼	18⅛	18⅛
Bethleem Steel	52	52¼	51¾
Canada Dry	15¼	15¼	15⅛
Canadian Pacific	12⅝	12⅝	12⅝
Case J I	106	105½	[illegible]
Chesapeake and Ohio	58½	58	58¼
Chrysler	93⅛	92⅞	92¼
Cons Gas of N Y	35½	35½	35
Crucible Steel	36	35¾	35¾
Dupont de Nemours	147		
General Electric	39⅞	39⅜	40
General Motors	59¾	59⅞	59⅞
Hudson Motors	18		
Intern Harvester	66	65¾	65½
Int Nickel	49¾	49	48¾
Int Tel and Tel	17	16⅞	16⅞
Johns Mainville	113½	115⅞	112½
Lorillard Tob	25⅛	25⅛	25⅛
Montgomery aWrd	37½	37⅞	38¼
Nash Motors	18	17⅞	18
National Distillers	29	30¾	[illegible]
New-York Central	34	34	34¼
Pennsylvania	36¼	35½	35⅜
SP of New-Jersey	47½	49¾	[illegible]
Radio Corp	13	12⅞	12⅞
Republic Steel	21⅞	21¾	21¾
Sears Roebuck	63⅞	63½	63⅞
Socony Vacuum	16½	16¼	16⅜
Standard Brands	15¾	15⅛	15¾
Standard Oil of Cal	44¼	43⅞	43⅜
Standard Oil of N J	60	60	60⅛
Union Pacific		121½	121½
United Aircraft	28	27⅞	27⅞
U S Ind Alcohol	39¾	39	39
U S Steel ord	50⅞	[illegible]	[illegible]
Western Union	77½	76⅞	76
Woolworth	53¾	53½	53½

Bourse de Montréal

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & Cie membres de la Bourse de Montréal, 70, rue Saint-Pierre, Québec. Tél.: 2-1521.

	Hier Ferm.	Aujourd'hui Ouv.	12.30
Bell Telephone	150	149½	149½
Brazilian Traction	14⅛	13⅞	13⅞
B C Power	29½	29⅜	29½
Bruck Silk	14	14½	14¼
Candian Car	7	6⅞	6⅞
Do priv	15	15	15
Canadian Celanese	28½	23½	28
Canadian Industrial Alcohol A	11⅞	11½	11½
Do B	9¾		
Canada Cement	7¾	7¾	7¾
Canadian Pacific Railway	12⅝	12⅝	12⅝
Canada Northern Power	23½	23½	23½
Canada Steamship priv	12		
Consolidated Smelters	235	227	227
Dominion Bridge	38¼	38¼	38
Dominion Coal priv	15	15¼	15⅛
Dominion Steel and Coal B	5¼	5¼	5¼
Dryden Paper	5¼	5½	5½
General Steel Wares	5¼	5	5⅛
Gypsum Lime	7½	7½	7⅜
Hollinger	16	16	16
Howard Smith	12		
Int'l Nickel	49⅛	49	49⅛
Lake of the Woods	17	17½	17⅛
Massey Harris	7		
McColl Frontenac	17½	17½	17¼
Montreal Power	32⅝	32¾	32¾
Nat'l Breweries	42	42	42¼
Do priv	43		
Nat'l Steel Car	18		
Power Corp	13	13	13
Quebec Power	14½	14½	14½
Shawinigan	20¾	20¼	20¼
Southern Canada Power	12½	12½	12½
St Lawrence Corporation	2⅛	2⅛	2⅛
St Lawrence Paper priv	22¾	22¾	22½
Steel of Canada	62¼	62½	63
Do priv	54½	54½	55
Winnipeg Electric	3	3	3
BANQUES :			
Canada	54	54	54
Canadienne Nationale	139½		
Commerce	163	163	163
Montréal	211	211	211
Nouvelle-Ecosse	290	290	290
Royale	177		

Nouveau record

New-York, 3. — Le New-York Stock Exchange annonce que le volume des échanges en janvier a atteint un nouveau pinacle depuis le mois de juillet 1933.

Le virement s'est élevé au cours du mois en question à 67,387,765 actions durant juillet 1933. En décembre 1935, les transactions ont atteint 45,589,317 et en janvier, l'an dernier, 19,409,132 actions.

Le total de janvier est, à l'exception du mois corresondant en 1929, le plus élevé pour ce mois, dans toute l'histoire du marché de New-York. Le virement mensuel record est de 110,558,300 actions.

Une émission

Ottawa, 3. — La Banque du Canada annonce qu'elle a accepté des soumissions au nom du ministre des finances, pour $30,000,000 de billets de la Trésorerie du Dominion au prix de $99,731.36, soit à un intérêt de 1.0924 pour cent.

La production canadienne de coke s'est montée à 216,341 tonnes en décembre, maximum de la période depuis 1930, mois qu'elles en avaient atteint 224,334.

Encouragez Nos Annonceurs

Bourse de Montréal

Mouvement des valeurs canadiennes pendant la semaine, selon les chiffres fournis par la Maison L.-G. Beaubien et Cie. membres de la Bourse et du Curb de Montréal, 70, rue St-Pierre, Québec; Tél: 2,1521.

Janvier — 1936-1935

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Haut	Bas
790	Agnew Surpass	*10	*10	9¼	9½	10	7½
1,200	Alberta Pac Grain	4	6	4	6	4	2
490	Do priv	27	38½	27	36	28	16
135	Amalgamated Elec	2	2½	2	2½	2	2
4,316	Ass Breweries	11	15	10	14	13¾	9
20,086	Bathurst P P (A)	13	15⅜	12¾	15½	14	4½
7,280	Bawlf Grain	1.75	4½	1.15	3½	.90	[illegible]
590	Do priv	*26⅝	28	*26⅝	*23	39	18
1,908	Bell Telephone	*143½	149½	*142	149½	144½	119
100,327	Brazilian Traction	10⅜	13¼	9¾	12⅞	10¾	7¼
2,897	B C Power (A)	29	30	*28	29½	30½	21
1,250	Do (B)	4¼	4⅞	4¼	*4½	5	2¼
5,943	Bruck Silk	*15⅞	*16	*13½	13¾	18⅞	14¾
1,166	Building Products	33	*37½	33	*36¾	32	26
13,491	Can Cement	*6¼	7¾	6⅛	7¾	8⅛	5
5,060	Do priv	*58	67	58	66	64½	50
2,543	Can North Pow	25⅜	25⅜	*22½	23½	25⅞	18
2,870	Canada Steamships	1.75	3	1.75	2⅜	2.75	1.25
5,975	Do priv	*8	12¾	*8	11½	11½	6
2,450	Canadian Bronze	*31½	*37½	31	37½	32	26
64	Do priv	*116	*116	115	*115	116	110
8,436	Canadian Car	7	*7½	6½	*7¼	8¾	4⅞
5,635	Do priv	14⅝	15¼	14½	15	17	10¾
9,421	Canadian Celanese	23	31⅛	27	*28	27¾	13¼
699	Do priv	125	*128	*124½	*124½	170	[illegible]
80	Canadian Cottons	50	50	*48	*50	66	38¼
229	Do priv	*100	*105	99	*102	102	95
1,450	Can Foreign Inv	*23¼	28½	*23¼	28½	29½	18
4,822	Can Hyd Elec priv	45	48	*34½	40	82¼	37
65,108	Can Ind Alc (A)	11	12	9¾	11¾	13⅜	7
14,397	Do (B)	9¾	11⅛	8⅞	10⅛	12	6
38,941	Can Pac Railway	11½	12¾	*10⅞	12½	12⅜	8⅞
4,708	Cockshutt Plow	7½	8⅝	7½	8½	8¾	6¼
3,617	Consolid Smelters	204	224	*201	224	220	126
11,888	Distillers-Seag	34⅞	34⅞	29¼	30	39	13½
13,587	Dominion Bridge	32	38	32	38	34½	24¾
4,370	Dominion Coal p	*15⅜	15¾	14¾	*15	18⅞	14¾
355	Dominion Glass	106	*112¾	106	*110	120	90
12,693	Dom Steel (B)	*4⅝	5¼	*4⅞	5¼	6	3½
1,714	Dominion Textile	*73	*79	70	*71	82½	60
8,116	Dryden Paper	5	6⅜	5	6	5¾	3
960	Eastern Dairies	*2⅛	2½	2	2½	3½	1.40
21,[illegible]	Electrolux Corp	19⅞	24¾	19⅜	24		
3,566	Foundation Co	*13¼	*15½	*13¼	*14¼	14	9¾
12,[illegible]	Gen Steel Wares	*4⅞	*5⅝	4¾	5½	5¼	3
2,940	Gurd, Chas	6¾	7	6¼	6¼	6¾	4
16,115	Gypsum Lime Al	6¼	8½	6¾	*7½	7⅞	4½
1,292	Hamilton Bridge	*4½	6¾	*4½	5¾	5⅜	3½
42,870	Holling Golds M	*15.95	17¼	*13.80	*16¼	20.05	11.75
3,665	Howard Smith	*11	13	*11	11¾	13	9
575	Do priv	*108	115	*108	115	115	74
12,234	Imperial Tobacco	14	14¼	*13¾	14¼	14⅛	12
94,199	Internat Nickel	45¾	49⅛	44⅛	*49⅛	47¾	22¼
1,352	International Pow	3½	4¾	3½	4¾	6	1
1,749	Do priv	57	75	57	75	64	40
4,531	Jamaica P S	33	33½	33	33½	33¼	22
3,515	Lake of the Woods	18	18½	16½	17¼	17½	7
200	Do priv	*125	*130	*123	*125	125	80
295	Lindsay C W	*3¼	4	*3	*3	5	2½
17,942	Massey-Harris	5¾	7⅜	5¾	*7	7½	3⅝
41,656	McColl-Front Oil	12⅜	17	12⅜	16⅞	15½	12
126	Montreal Cottons	26	35	26	35	30	21
246	Do priv	86	99	86	99	92	73
34,856	Montreal Power	32¼	34	31¾	*32½	36¾	26¾
257	Montreal Telegr	57	60	57	58	58	55
213	Mont Tramw	*100	*103	*99½	*103	102	84
13,409	National Brew	39½	42	39	42	40	31
631	Do priv	*42¼	*42½	40	42	44	33
3,[illegible]	National Steel Car	15½	17	15½	*16¼	18	12¼
301	Niagara Wire W	*34	45	*34	45	36	16
50	Do priv	56	58	56	58	53	45¼
28,0[illegible]	Noranda Mines	*45	*49½	44½	*48	47⅞	31
533	Ogilvie Flour M	*200	205	*199⅞	*205	195	140
47	Do priv	*153	*153	*152	*152	150	[illegible]
2[illegible]2	Penmans	55	*57	55	55	63½	41
11,646	Power Corpor	11⅜	13	*11¼	12¾	12⅞	7
3,468	Quebec Power	*14½	16	*14¼	12½	17	13
1,205	Regent Knitting	*5⅜	5¾	5	5¾	7	4¼
251	Rolland Paper pr	*97	*99	*97	*98¼	96	84
12,749	St-Lawrence Corp	1.85	2.50	1.85	2⅛	1.90	[illegible]
6,929	Do priv	*9	9¾	8	8½	9½	3
54	St Law Flour	40	40	40	40	39½	32½
50	Do priv	*119½	*123	*119½	*123	120	113
5,879	St Law Paper priv	20½	*24⅛	20½	22¾	22	6¼
16,339	Shawinigan	20	20¾	19½	20¼	22¾	15
5,647	Sherwin-Williams	17½	20	17½	18¼	18	9¼
486	Do priv	117	127½	117	*124	118	100
1,943	South Can Pow	13	13¼	12	12¼	14½	9½
5,665	Steel of Canada	57¾	61½	57¼	61½	58½	42½
3,235	Do priv	*49½	*54½	*49½	*54½	49½	[illegible]
725	Viau Biscuit	2	2¼	2	2¾	2.00	[illegible]
229	Do priv	*18	*25	*18	*24	20	15
2,855	Wabasso Cotton	29	*32	28	23	51½	19
1,475	Winnipeg Electric	3	3	2½	2¾	3¼	[illegible]
1,799	Woods Mfg priv	*55	67½	54	*57	70	45
	BANQUES :						
719	Canada	*52⅝	54	*51⅛	54	66	52
239	Can Nationale	*133½	137	133	137	133½	129
572	Commerce	150	*163	149	*162½	169½	[illegible]
1,122	Montreal	200½	211	197	211	204	183
193	Nouvelle-Ecosse	271	286	*271	*286	304	247
1,166	Royale	165	176	*164	*176	173½	133½
	OBLIGATIONS :						
$296,200	Mont Pow (Debs)	50	50¾	50	50½	50¾	46

* Lots irréguliers

STABILITÉ

"La Crown Life, une fois encore, a complété une année excellente. Ses progrès, au cours des années qui viennent de s'écouler et notamment de 1935, sont propres à inspirer la plus grande confiance en sa force et sa stabilité."—*Sir Robert Borden à l'Assemblée Annuelle.*

1935—Sommaire du Rapport Annuel—1935

Assurances en vigueur augmentées à **$156,989,682**
Actif augmenté à **$23,669,128**
Surplus libre augmenté à **$1,094,334**
Assurances émises augmentées à **$29,590,884**
Recettes augmentées à **$6,601,180**
Versements au comptant augmentés à **$3,947,423**

Actif	%
Premières hypothèques sur immeubles	37
Bons du Gouvernement et de Municipalités	31
Bons d'Utilité Publique et Industrielle	6
Actions privilegiées et communes	2
Prêts sur les polices de la Compagnie	14
Edifice du Bureau Principal et autres immeubles	3
Argent en mains et autre actif	7
	100
Intérêt moyen reçu	5.54%

La Compagnie d'Assurance-vie CROWN LIFE
Etablie en 1900 — Bureau Principal Toronto
Tr. Hon. Sir Robert L. Borden, *Président* — H. R. Stephenson, *Gérant général*
Succursale de Québec : 105, Côte de la Montagne.
A.-A. Métivier, Gérant, Division de Québec.

OBLIGATIONS 4%
Congrégation des
SS. de la CHARITÉ DE S.-LOUIS
(Bienville)
Echéances : février 1945 à février 1953
HAMEL, FUGÈRE & CIE, Limitée
71, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC
Tél. 2-2038

"TAG-DAY" UNIVERSITAIRE
3, 4, et 5 Février

L'Intrépide Georges — La note — par HARRY F. O'NEILL

LA Vie Sociale

L'honorable M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, retourne aujourd'hui à Ottawa après avoir passé la fin de semaine à Québec. Madame Lapointe et mademoiselle Odette Lapointe partent aussi pour la capitale où elles passeront le temps de la session fédérale.

M. Yves Pelletier, avocat, et mademoiselle Thérèse Pelletier sont retournés à Montréal après avoir passé quelques jours à Québec, les invités de leur grand'mère, madame C. Pelletier, rue du Parloir.

L'honorable juge et madame P.-A. Choquette sont revenus de Montréal où ils ont été les invités de leur fils et de leur belle-fille, M. et madame Roddy Choquette.

M. Gordon-E. Pfeiffer passe quelques jours à Montréal.

M. Frank Byrne, M.P.P., et madame Byrne font un voyage à Ottawa et Toronto. Ils seront de retour à Québec vers la fin de la présente semaine.

Mademoiselle Violette Delisle, cantatrice québécoise, est actuellement aux Etats-Unis, en tournée de concerts. Elle sera de retour à Québec la semaine prochaine.

Mademoiselle Jeannette Dussault a reçu, samedi soir dernier, à la résidence de ses parents, M. le docteur J.-Etienne Dussault, M. P., et madame Dussault.

Madame Maurice Versailles est retournée samedi à Montréal après avoir passé quelque temps en notre ville, l'invitée de M. et madame L.-A. Pouliot.

Mademoiselle Yvonne Faure est retournée hier à Montréal après avoir fait un séjour à Québec où elle était l'invitée de mademoiselle Françoise Sévigny.

Mademoiselle Marie - Anne Champoux fait un séjour à Montréal.

Le douze février prochain, un thé-offrande sera offert chez mademoiselle Madeleine Edge, 13, rue des Remparts, au profit des missions québecoises, sous les auspices du comité "Assistance liturgique Noelliste".

Mesdemoiselles Thérèse et Cécile Brassard, de Roberval, font un séjour à Québec, les invitées de leur soeur, madame Raymond Van, rue Aberdeen.

Mademoiselle Louise Côté, de St-Octave de Métis, est actuellement l'invitée de mademoiselle Cécile Giroux.

Mesdemoiselles Germaine et Gabrielle Monette sont retournées à Montréal après avoir été, pendant quelque temps, les invitées de M. le Gouverneur et madame E.-L. Patenaude, à Spencer Wood.

Madame (Dr) Jean-Baptiste Jobin a reçu à l'heure du thé, hier après-midi, à sa résidence de la rue Ste-Anne.

Dès le Premier Symptôme d'un RHUME

Prenez du Bromo Quinine Laxatif de Grove. Il produit les quatre effets requis pour arrêter un rhume rapidement : il libère l'intestin, détruit les germes du rhume et chasse la fièvre, soulage les maux de tête et les malaises de la grippe, tonifie tout l'organisme. Toutes pharmacies Exigez Grove en boîte blanche. F556

Grove's Laxative BROMO QUININE

Un incendie dramatique hier matin

(Suite de la dernière page)

sûr par le constable Robitaille.

La première alarme a été sonnée vers une heure et quart hier matin, à la boîte 175. Une deuxième alarme fut sonnée presqu'aussitôt après à la boîte 183. Les pompiers de sept casernes accoururent su rles lieux e toommencèrent la lutte contre l'élément destructeur. Une troisième alarme mit le reste de la Brigade en alerte, et le capt. Rosaire Beaulieu, chef de la Brigade des Incendies, arriva sur la rue Ancien Chantier en quelques minutes et prit la direction de ses hommes, assisté du chef-adjoint N. Drolet, et des sous-chefs Wilfrid Lachance et Martin Reddy. Jusqu'à trois heures et quarante-cinq minutes, les pompiers travaillèrent ferme et réussirent après deux heures de lutte à maîtriser les flammes. Une partie de la Brigade fut ensuite maintenue en devoir jusqu'à cinq heures et demie hier matin.

Le quatrième étage de la maison de M. Boily a été réduit en cendres, et des dommages considérables ont été causés aux étages inférieurs. Les propriétés voisines, appartenant à M. le Dr V. Jlamondon, et à la succession Morin, et d'autres de la rue St-Nicolas ont aussi été endommagées, mais pas sérieusement. Les propriétés affectées sont couvertes par les assurances, mais non les mobiliers des occupants de la maison incendiée.

On ne sait encore à quel montant peuvent être estimées les pertes subies. Le Commissariat des Incendies fera son enquête à ce sujet.

Causerie de M. J. Lallier

(Suite de la dernière page)

fut placé Hugh Finlay, jeune écossais à cause de sa connaissance des deux langues du pays. Deux autres bureaux, l'un aux Trois-Rivières, l'autre à Montréal furent aussi ouverts et placés sous la juridiction de Findlay qui devint sous-ministre.

Le service avec l'Angleterre se faisait par voie de New-York via le Lac Champlain et la rivière Hudson.

Finlay engagea tous les maîtres de poste du régime français et les payait pour le transport des malles, 12 centins, la lieue. Le taux d'une lettre simple (une feuille de papier) fut d'abord fixé à 24 sous de Québec à Montréal. Le courrier marchait jour et nuit, et mettait 30 heures à couvrir la distance. Un service identique existe encore aujourd'hui entre Matane et Gaspé. Mais les Canadiens-Français, après les taux trop élevés; Gage fit une les trop élevés; Gage fit une enquête, et plsu tard, un acte du parlement britannique fixa le tarif à 16 sous pour la distance entre Québec et Montréal, et à 8 sous pour une distance de moins de 60 milles.

La guerre de l'indépendance américaine interrompit pour plusieurs années le service intercolonial et on tenta une expérience infructueuse par voie d'Halifax pour le service avec l'Angleterre. Ainsi un courrier parti de Québec pour Halifax, en 1784, mit 7 semaines pour couvrir la distance entre les deux villes; les dépenses s'élevèrent à 198 shillings et les revenus, à 95 shillings. Dans la suite, on put en venir à une entente avec les autorités de la Nouvelle-Ecosse, et l'on se servit de cette voie l'été, mais l'hiver, on passa par New-York.

En 1879 le flot des United Empire Loyalists se déversa sur le Canada et le haut Saint-Laurent se peupla jusqu'à Kingston, mais ne bénéficièrent que d'un service à la raquette une fois par hiver pour plusieurs années. L'hostilité de Freeling mettait toujours des entraves à ses sous-ministres lorsqu'ils demandaient des améliorations. Heriot qui avait succédé à Finlay en qualité de sous-ministre démissionna à cause de l'hostilité de Freeling, secrétaire des postes anglaises.

Daniel Sutherland, maître de poste de Montréal succéda à Hériot et il lui fut transféré 19 bureaux de poste, neuf dans le Haut-Canada et dix dans le Bas-Canada. Quand Sutherland quitta son poste, il y avait 42 bureaux de poste dans le Bas-Canada et 67 dans le Haut-Canada.

Pendant cette époque, les courriers étaient mieux organisés, c'est ainsi qu'un courrier à cheval prenait deux jours pour couvrir la distance entre Québec et la Rivière-du-Loup, et le conférencier nous signale le cas d'un courrier du nom de Louis Poitras, en service entre Montmagny et Sainte-Anne de la Pocatière, dont le descendant est encore courrier rural à St-Jean Port-Joli.

En 1827 le Bas-Canada se joignit à la province soeur pour réclamer une amélioration du service après plusieurs enquêtes parlementaires. En 1831 une nouvelle difficulté surgit à propos du port sur les journaux auxquels Stayner, successeur de Sutherland voulait appliquer le taux des lettres et se créa ainsi des revenus considérables en s'appropriant le port des journaux. Ces privilèges prirent cependant fin en 1842, sous l'ordre du ministère des postes anglaises.

En 1835, il y avait au pays 254 bureaux de poste. La même année, une enquête faite sous Sydenham démontra que 80 p.c. des lettres étaient transportées hors de la poste officielle, à cause des taux exorbitants.

Le conférencier cite ici un extrait de *Originaux et Détraqués*, de Louis Fréchette, sur Chouinard Ce dernier se nommait courrier privé et indépendant. Il faisait la navette entre Québec et Gaspé; et pour six sous rendait une lettre à destination. Rien ne l'arrêtait, pluie, neige ou froid. Il n'avait établi domicile nulle part, les gens lui fournissaient cela pendant ses randonnées, qui durèrent toute sa vie. Il ne savait pas lire, sérieux handicap pour un facteur, mais on ne le prit jamais en défaut. Une lettre confié à Chouinard, se rendait plus sûrement à destination que si elle était confiée au ministre des Postes lui-même, dit Fréchette.

En 1851 toutes les colonies anglaises d'Amérique devinrent maîtresses de leur administration postale et une extension rapide du service s'en suivit. A la Confédération en 1867, il y avait au Canada 2,333 bureaux de poste réguliers. C'est de cette même année, que date l'introduction au Canada, du timbre-poste, tel que préconisé par Hill en Angleterre.

Les chemins de fer nouvellement construits aidant, la poste prit un essor considérable. Un service par chemin de fer fut établi entre Montréal et N.-York en 1840 et en 1851-52 entre Montréal, Island-Pond, et Portland et ce fut en 1867 que fut inauguré le premier char-poste au Canada, c'est-à-dire 7 ans avant les Etats-Unis.

Le service des mandats-poste datent de 1855 et le système de recommandation de la même année.

En 1898 le budget des postes était de $3,527,810.00 à comparer à $32,000,000.00 en 1932 et $4,500,000,00 pour le seul bureau de poste de Montréal en 1934. Il en coûte $1,800 par jour à la presse, pour la distribution par poste du journal.

Le service des bons de poste commença en 1898 et l'établissement de la poste rurale de 1908 et le Canada compte aujourd'hui plus de quatre mille routes de poste rurale.

Ce sont les conservateurs qui avaient mis dans leur programme l'usage des boîtes à lettre dans la poste rurale; mais l'hon. F. Lemieux, ministre des Postes dans le cabinet Laurier prit pour lui ce projet, en 1908. Le conférencier raconte ici, une piquante anecdote à ce propos. Des agents de boîtes postales se présentent un jou. chez un cultivateur de la région de St-Hyacinthe pour lui vendre une de ces boîtes. Celui-ci écoute les agents lui vanter le projet sans mot dire, et à la fin leur déclare : "C'est une affaire de conservateur, ça vaut rien." Les agents lui déclarent alors que le projet avait été patroné par l'hon. Lemieux. "C'est vrai que c'est une affaire qui a du bon sens," répondit le cultivateur, en se décidant d'acheter une boîte.

Le service des colis postaux fut établi en 1914 sur lequel vinrent bientôt se greffer l'assurance et le "Contre-Remboursement", services qui rendent d'énormes avantages aux population rurales et sont une grande source de revenu pour le ministère.

En 1929, s'est ouverte une nouvelle ère pour le service postal, par la création de la malle aérienne. Le conférencier nous dit quelques mots, du service postal sur la Côte Nord.

M. Lallier termine son intéressante causerie par une amusante anecdote au sujet de la demande d'un bureau de poste. Un vieux et une vieille du comté d'Arthabaska, désiraient depuis longtemps tenir un bureau de poste dans leur localité. Après des requêtes au député du comté, celui-ci est assez heureux de l'obtenir du Ministre des Postes. Il se présente chez son électeur pour lui annoncer la nouvelle et lui demande quel nom ils désirent donner au nouveau bureau. Les deux répondent qu'ils se sont consultés et qu'ils en sont venus à l'entente de l'appeler comme les autres : "Post Office".

En l'absence de celui qui devait remercier le conférencier, le colonel Marquis s'acquitta de cette tâche en termes heureux.

La prochaine causerie de la Société des Arts, Sciences et Lettres aura lieu samedi prochain, le 8 février, à 8 heures, au Palais Montcalm. Le conférencier sera M. Frédéric St-Pierre, avocat, il parlera du "Corporatisme."

Beauport a réélu son ancien maire

(Suite de la troisième page)

Jobin	61
Côté	57
Majorité Jobin	4

POLL No. 3
MAIRIE

Bélanger	75
Ruel	72
Majorité Bélanger	3

ECHEVINAGE

Jobin	86
Côté	81
Majorité Côté	35

POLL No. 4

MAIRIE

Bélanger	94
Ruel	40
Majorité Bélanger	54

ECHEVINAGE

Jobin	40
Côté	13
Majorité Jobin	27

SIEGE No. 1

Emmanuel Potvin	485
Adélard Fournier	282
Majorité Potvin	203

SIEGE No. 3

J.-Alex. Mathieu	494
Henri Mercier	295
Majorité Mathieu	199

SIEGE No. 6

Geo. Desmeules	470
Zéph. Faucher	284
Majorité Desmeules	186

SIEGE No. 5

Adélard Bédard	275
Omer Lussier	207
Majorité Bédard	68

SIEGE No. 6

Albert Turbide	248
Esdras Thivierge	231
Majorité Turbide	17

DENTISTES

HOULE & LAFOREST

76, ST-JOSEPH QUEBEC

Heures de bureau : 9 h. A.M. à 6 h. P.M. Tél. : 4-4841

Pas d'emprunt municipal avant l'appel au peuple

L'emprunt de $1,600,000 d'obligations que la Ville doit contracter ne sera lancé sur le marché qu'après les élections municipales du 17 février prochain, a-t-on appris hier de source officielle.

3 permis de construction

Trois permis de construction ont été accordés en janvier par le département des travaux publics de la Cité de Québec, Ces trois permis représentent une valeur immobilière de $1525. Au cours de janvier 1935, neuf permis avaient été accordés représentant une valeur de $22,800.

Les trois permis accordés ont été répartis comme suit: un permis de $825. dans le quartier Champlain; un permis de $600. dans le quartier Montcalm, et un permis de $100. dans le quartier Limoilou. En communiquant les chiffres de janvier 1936 aux journalistes, M. Rosaire Belleau, comptable au département des Travaux publics, a déclaré que des chiffres aussi bas ne s'étaient pas vus depuis plusieurs années.

Obsèques de la R. M. Ste-Aurée

Ce matin, à huit heures, en la chapelle de la Maison-Mère des Soeurs de la Charité, ont eu lieu les funérailles de la Révde Soeur Sainte-Aurée, née Marie-Eveline Bolduc.

C'est M. l'aumônier Valère Roy qui a fait la levée du corps et chanté le service. Au choeur : le R. P. Ménard, S.J., MM. les abbés Joseph Gosselin, Jean Duval, Wilfrid Latulippe, les RR. Frères Roy, C.S.V., et Bolduc, C.S.V., ce dernier frère de la défunte.

Dans la nef : sa mère et plusieurs frères et soeurs.

L'"Action Catholique" réitère à la Communauté en deuil et aux membres de la famille l'expression de ses plus vives sympathies.

Au Patronage

Les différentes Unions du Patronage de la côte d'Abraham ont célébré hier, avec éclat, la fête de leurs chapelains.

Il y eut d'abord le matin, à 7 h. 30, présentation d'hommages au R. P. Adam par les membres anciens des Unions Notre-Dame et St-Louis.

Le R. P. Blanchet avait reçu jeudi, les hommages des membres de l'Union de Notre-Dame de la Salette et samedi, celles des enfants de l'école.

La grand'messe de 8 heures fut célébrée par le R. P. Adam assisté des RR. Pères Blanchet et Arseneault.

A 3 h. 30 eurent lieu le sermon par le R. P. Adam, l'avancement aux grades, la remise d'un diplôme à un ancien, M. Marcel Desrochers. Au Salut qui suivit, le R. P. Adam officiait assisté des RR. PP. McLeod et Blanchet.

Une séance récréative, le soir, terminait cette brillante journée.

Cette séance est répétée ce soir et mercredi. Admission sur présentation de cartes.

Pas de délégation

Interrogé samedi, l'honorable J.-N. Francoeur, ministre des Travaux publics, de la Chasse et des Pêcheries et ministre intérimaire du Travail, a déclaré qu'il n'avait pas été avisé qu'une délégation de sans-travail de la ville de Québec dût se rendre à son bureau. "Je n'ai reçu aucune communication à ce sujet", a dit le ministre.

Causerie de M. Hamel

Demain midi, à 1 h. 30, M. Edouard Hamel, ingénieur en chef de la Cité, donnera une causerie intitulée "Retour vers le passé". Cette causerie sera irradiée par CHRC. M. Hamel parlera particulièrement du rôle rempli à l'occasion du siège de Québec, en 1759, par les Ursulines, l'Hôtel-Dieu et l'Hôpital Général.

Trois morts et un blessé dans un feu aux Trois-Rivières

Nous avons donné dans notre dernière édition de samedi, les grandes lignes de l'incendie dramatique qui s'était déroulé le matin même, aux Trois-Rivières.

Pour le bénéfice de nos lecteurs qui n'ont pas eu cette édition ou qui n'ont pas été mis au courant par notre Radio-Journal, voici cette nouvelle :

(Par téléphone de notre correspondant)

Trois-Rivières, 1er — Trois personnes ont été brûlées à mort de bonne heure ce matin et une autre a été blessée grièvement.

Les morts sont M. Jardis Johnson, madame Johnson, sa femme, et leur fille. M. D.-S. Baxter, pharmacien, beau-père de M. Johnson, a été brûlé au point qu'il a dû être transporté à l'hôpital.

L'incendie s'est déclaré à 5 heures 15 à la résidence de M. Baxter. Il demeurait avec son gendre et sa famille.

C'est M. Johnson lui-même qui donna l'alarme au poste de police. Lorsqu'il revint il voulut se porter au secours des siens et c'est là qu'il trouva la mort. M. Baxter fut blessé également en voulant porter secours à sa fille.

La résidence de M. Baxter et de la famille Johnson était située au No 1655 du Boulevard des Forges.

L'incendie s'est développé avec une rapidité extraordinaire. M. Johnson fut éveillé par la fumée. Sans perdre un instant il se leva et courut aviser le poste de police voisin. Puis il retourna en toute hâte à la maison. C'est en voulant sauver sa fille qu'il fut brûlé à mort.

Cette tragédie a plongé la population des Trois-Rivières dans la consternation.

M. Baxter et la famille de sa fille étaient bien connus et très estimés aux Trois-Rivières.

Causerie par le Rév. Père Louis sur l'Ethiopie

La causerie missionnaire hebdomadaire du poste CKCV, a été donnée, par le Rév. Père Louis, Capucin, Procureur de la Mission Canadienne d'Ethiopie, sur l'Enfance en Ethiopie.

Après avoir décrit le milieu ethnique et religieux de l'Ethiole, le Révérend Père a parlé de la situation matérielle de l'enfant éthiopien: naisance et premiers soins, layette, lit, alimentation, etc.

Puis il a entretenu son auditoire des usages indigènes de l'imposition du nom. Il a terminé par un aperçu physiologique sur la couleur des enfants, leurs cheveux et leurs yeux, et annoncé une autre conférence sur la condition sociale, l'éducation familiale et l'instruction de l'Enfance en Ethiopie.

M. Armand Viau réélu président

Les diplômés de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales ont tenu, ces jours derniers leur assemblée générale annuelle.

Le président, M. Armand Viau, sous-secrétaire-adjoint au Secrétariat de la Province, demanda aux membres d'observer deux minutes de silence, à cause de la mort du Roi. Un message de sympathies fut adressé au Gouverneur Général.

Voici les noms de ceux qui ont été élus officiers de l'Association :

Président : M. Armand Viau, sous-secrétaire adjoint au Secrétariat de la province, réélu président pour un troisième terme.

1er vice-président : M. Benott Robillard, gérant de district à la Compagnie du Téléphone Bell.

Deuxième vice-président : M. Paul-Henri Guimont, de la Rock City Tobacco de Québec.

Secrétaire général : M. Gérard Parizeau, directeur du service français de la Maison Irish & Maulsoin, de Montréal.

Trésorier : M. Emile Robillard, comptable-en-chef de la Commission des Liqueurs de Québec. M. Paul-Henri Gauthier, comptable expert : vérificateur, M. Rosario Messier, secrétaire général de l'Association des Marchands détaillants, conseiller. M. Paul Riou, conservateur du Musée industriel et commercial de l'Ecole, docteur ès-sciences (Paris), conseiller.

L'honorable M. Athanase David, secrétaire de la province, l'honorable M. T.-D. Bouchard, ministre du Commerce et de l'Industrie, et M. Henry Laureys, directeur de l'Ecole, sont les présidents d'honneur de cette association.

Retraite fermée

Lundi, 3 février, retraite fermée à la Villa Manrèse, pour hommes et jeunes gens de Neuville (Portneuf). Les Exercices commenceront à 8 h. 30 pour se terminer jeudi à 4 heures du soir.

Ceux qui désireraient prendre part à cette retraite sont priés de s'adresser au Rév. Père Directeur, 100 Chemin Ste-Foy, Québec. Téléphone : 5052.

A Saint-Roch

Voici les nouveaux officiers de la section St-Roch, de la Société St-Jean-Baptiste, pour 1936-37 :

Aumônier : M. l'abbé Joseph Ferland, curé ; président : M. Charles Laflamme ; président-adjoint : M. Ernest Beaubien ; vice-président : M. Olva Gignac ; trésorier : M. Rodolphe Pouliot ; assistant-trésorier : M. J. Béchard ; secrétaire : M. O.-Majella Bédard ; assistant-secrétaire : M. Camille Rhéaume ; com.-ordonnateur : M. Adjutor Sylvain ; assistant-com.-ordonnateur : M. Adélard Thivierge.

Directeurs : MM. Mastai Patoine, B.-E. Leclerc, Achille Dugal, R.-A. Blouin, Emilien Rochette, J.-A. Gosselin, Art. Duval, N.P., Louis Lavoie, J.-Eug. Bédard, Hector Lamontagne.

Vérificateurs : seront nommés à la prochaine séance.

Pas d'autre départ

Pour la même raison que cette semaine il n'y aura pas de départs de familles en groupes la semaine prochaine, nous annonce M. Oscar Degagné, chef du service des établissements au ministère de la Colonisation.

A cause de la température rigoureuse la construction des maisonnettes va lentement.

Une offensive de Mussolini

ROME, 1er. — (U.P.) — Benito Mussolini se prépare aujourd'hui à une offensive diplomatique contre les pays favorisant un embargo sur l'huile. On croit généralement que le Grand Conseil fasciste, qui doit se réunir ce soir, à 10 heures, va approuver des décisions de la plus haute importance en rapport avec la possibilité d'un tel embargo. Cette réunion aura lieu dans le plus grand secret, mais on croit qu'elle aura pour résultat l'annonce qu'un embargo naval, pour mettre en vigueur l'embargo, sera considéré comme un acte de guerre et traité comme tel, et la modification de l'attitude de l'Italie relativement au traité de Locarno.

Pas de charbon

CHICAGO, 1er. — (U.P.) — La température froide qui sévit dans le centre des Etats-Unis, depuis plusieurs jours, a créé une situation anormale. En effet, on manque de charbon dans une des régions les plus riches en combustible. La disette se fait sentir dans cinq Etats : l'Iowa, l'Illinois, l'Indiana, l'Ohio et le Missouri. Les mineurs ne peuvent pas suffire, avec la semaine de 35 heures, à exécuter toutes les commandes des marchands de charbon dont les provisions ont été vite enlevées. On a dû faire du travail supplémentaire en plusieurs mines.

AU PATRONAGE LAVAL

La vente de charité qui se déroule présentement au Patronage Laval et avait été annoncée comme devant prendre fin le 1er février, sera continuée les trois premiers jours de la semaine prochaine.

Le bazar restera fermé toute la journée et le soir, samedi et dimanche, les 1er et 2 février; il sera ouvert lundi, mardi et mercredi, 3, 4 et 5 février, l'après-midi de 2 h. 30 à 5 heures, et le soir de 7 h. 30 à 11 heures. Mercredi, à la veillée, vente, tirage général et clôture.

Une lettre de la "Jeune Génération" au maire Grégoire

Monsieur J.-E. Grégoire.
Maire de Québec.
Québec.

Cher Monsieur le Maire,

"La Jeune Génération" et les autres organisations de jeunes vous remercient du message de félicitations que vous avez bien voulu leur adresser à l'assemblée du marché Atwater, le dimanche 19 janvier, à l'occasion du troisième centenaire de la mort de Champlain.

Cette belle lettre ne fut pas lue sans provoquer un réel sentiment de fierté nationale, qui se traduisit par de longs applaudissements. Invitation sincère et encourageante à faire sonner haut et ferme nos revendications.

"La Jeune Génération" veut que surgisse dans le Québec une foi nationale qui nous donnera le gouvernement vraiment populaire. Or, se dessine une force salvatrice : la jeunesse. Espérons donc que la liberté, la justice, le droit primeront dans un avenir prochain.

Notre ligue se fait le porte-parole de la jeunesse inquiète et frrésignée. Présage d'un avenir qui est loin de donner des signes d'une prospérité prochaine. L'ère des sacrifices n'est pas terminée. Et Dieu sait combien d'années encore les jeunes devront se contenter de discours creux.

Notre génération s'aperçoit que les seules promesses, toutes fleuries de rhétorique soient-elles, sont loin des réalisations concrètes. Gavée de discours menteurs pendant si longtemps, elle a suivi le char de certains bonshommes beaucoup plus brillants que sincères.

Halte-là! Nous en avons assez. En somme, nous ne sommes rien nous les jeunes; mais nous entendons être quelque chose, quelque chose autre que de la chair à canon, des chômeurs, des parias, des ilotes dans notre pays. Nous voulons vivre notre vie, c'est-à-dire travailler, prospérer, prendre part à tous les mouvements d'une collectivité bien ordonnée. Nous réclamons notre juste part dans l'administration de la chose publique. Que l'on éclaircisse les rangs des fonctionnaires voulant mourir dans leur fauteuil. Dans tous les domaines, il est temps que les Canadiens-Français soient équitablement représentés.

Nous sommes dans la bataille. Pauvres, nous faisons appel à toute la bonne volonté de nos ligueurs, à la bourse d'amis sympathiques. N'ayons garde de minimiser l'action si intelligente et si désintéressée à notre égard d'une presse libre, que certains repus politiques, apparentés par leur voracité ministérielle à l'espèce porcine, tentent vainement de museler.

Nous comptons avant tout sur l'appui et l'encouragement de nos aînés, dont l'expérience, les connaissances et l'altruisme nous sont un puissant stimulant.

Permettez-nous, Monsieur le Maire, en terminant, de vous souhaiter de rester longtemps encore dans la Vieille Capitale, au timon des affaires municipales.

Veuillez agréer les sincères salutations de

"La Ligue de la Jeune Génération"
par Louis JETTE, président.
Léo MELOCHE, organisateur.

"La radio-revue" des Franciscains au Palais Montcalm

MARDI SOIR LE 4 FEVRIER

PROGRAMME TRES CHARGE

La deuxième "RADIO-REVUE" annuelle sera représentée mardi soir le 4 février, au Palais Montcalm. Si l'on en juge par le nombre de billets vendus à date, la salle sera comble. La représentation de la "RADIO-REVUE" a été donnée ici à Québec l'an dernier et a obtenu un grand succès. Tout

M. TOUSSAINT BEAUPRE, tyrolien qui se fera entendre à la Radio Revue, le 4 février, au Palais Montcalm.

un autre groupe d'artistes sera au programme cette année. Voici les noms: Toussaint Beaupré, tyrolien; J.-G Robitaille, chanteur du terroir; Mlle Lucille Dompierre, pianiste prix d'Europe; Le Quator Jacques-Cartier, composé de Rollande Dion, Rachel Drouin, Cécile Ledoux, Maurice Montgrain et Hector Bourassa. L'orchestre Fred Tremblay nous prépare des airs tziganes avec les musiciens suivants : Fred Tremblay, Joseph Denis, violon; Jerry Chartier, violon; Claude Richarson, violoncelle; Joseph Drolet, contrebasse; René Coutlée qui présentera deux pièces populaires "L'Etincelle" et "L'Amour Partage" avec les artistes suivants:Lise Durant, Mme Irène Guy, Marc Forrex, Mme Lucien Meloche, pianiste; Paul Tremblay, ténor; Adrien Robitaille, guitare; Omer Duranceau, ténor; Bernard Lefman, mandoline solo; René Coutlée sera maître de cérémonie. Plusieurs autres artistes sont à venir et seront la surprise de la soirée. Comme invités d'honneur, citons le R. P. Louis-Joseph, des Franciscains, l'échevin Joseph Boutet, MM. François Nolin, Emile Robitaille, Patrick Gingras, François Jobin.

Billets en vente au Palais Montcalm, mardi, appelez : 2-1804

Grande retraite

La retraite annuelle préparatoire à la solennité de la fête de la Purification a eu lieu, cette semaine, à la chapelle des Jésuites, rue Dauphine. Ces pieux exercices ont été suivis par un groupe de fidèles, hommes et jeunes gens, en nombre toujours augmentant. Le prédicateur, le R. P. H. Schelpe, S.J., a intéressé vivement son auditoire.

Demain, 2 février, fête patronale de la congrégation des hommes, il y aura de belles cérémonies pour marquer la fin de cette retraite. A la messe de sept heures, un membre de la congrégation, M. L.-Philippe Côté, qui fait partie de cette institution depuis cinquante ans, renouvellera son acte de consécration, tandis que plusieurs nouveaux congréganistes seront admis solennellement.

A dix heures, une grand'messe solennelle sera chantée, avec diacre et sous-diacre, par un représentant du Séminaire de Québec, suivant la tradition, et la bénédiction d'usage sera donnée par le prédicateur pour terminer les exercices de la retraite.

On nous prie de faire observer que les places sont libres pour la grand'messe et que tous seront les bienvenus.

Le programme de cette messe est le suivant : Messe à trois voix d'hommes, dite de l'Immaculée Conception, par le R. P. Lavrey, S.J. Les solistes seront MM. J.-A. Anzalone, Joseph Hunt, Georges Landry, Georges Monier et Camille Roy. A l'Offertoire, on chantera Ave Maria, de Dana, le soliste étant M. Georges Monier. On entendra aussi au cours de ce programme Maria Mater Gratiae, choeur à trois voix, par le R. P. Verdussen, S.J.

Grande soirée le dix-neuf février

Encouragée par les succès qu'elle a remportés lors des séances des deux dernières années, au Palais Montcalm, la Société St-Jean-Baptiste du Saint-Coeur de Marie organise une nouvelle soirée qui aura lieu, le 19 février, au Palais municipal, sous la haute et bienveillante présidence d'honneur du Lieutenant-gouverneur, l'hon. E.-L. Patenaude.

Cette année, il s'agit d'un grand concert organisé avec le concours de quelques-uns des meilleurs artistes de notre ville. Qu'il nous suffise de dire, pour aujourd'hui, que les artistes au programme sont Mlles Muriel Hall et Rolande Béland et M. Ant. Lamontagne. La partie instrumentale de la soirée sera exécutée par un orchestre sous la direction de M. Vocelle.

Au cours de ce concert, on entendra une primeure, oeuvre d'un artiste québecois, soit "Ouverture Manon", pour orchestre.

Combien d'abonnés ferez-vous ce mois-ci à votre journal ?

Dr H. LALIBERTE, M. D.
Coeur—Vaisseaux—Sang
Poumons—Estomac
15, BUADE — QUEBEC

CAFE 189, St-Jean LE CHIEN D'OR Tél. : 2-2445

Buanderie LEVIS, Ltée
Service rapide et courtois
10, de Courcelles, Tél.: 4-4604

ARTICLES de VOYAGE SACOCHES pour DAMES et CUIRS de FANTAISIE Z.P. ROY 43 St-Jean Tél. 2-6905

FOURRURES
J.-O. NADEAU
La bonne réputation de la Maison J.-O. NADEAU n'est plus à faire, elle existe depuis 20 ans. Désirez-vous faire repasser, teindre ou confectionner vos fourrures et avoir satisfaction ? Faites-les parvenir chez
J.-O. NADEAU
160, Côte d'Abraham, QUEBEC. - Tél. : 3-4245

Le verdict du jury est: "non coupable"

(Suite de la dernière page)

ner à le détruire. S. M. le docteur Rosario Fontaine s'était appelé Fontainovitch, on aurait certainement manifesté plus de respect à son égard".

Dans l'après-midi, le procureur continua son plaidoyer en parlant des autres groupes de preuve fournis par la Couronne. Il prit la défense de Gédéon Bernard contre tout ce qu'on avait dit de lui pour affaiblir son témoignage. Il se demanda aussi pourquoi les procureurs de l'accusée n'avaient pas fait entendre le détective Dorais, si quelque chose pouvait leur paraître répréhensible dans sa conduite.

Me Bienvenue termina son adresse à cinq heures. Il avait donc rompu avec la brièveté traditionnelle de ses plaidoyers.L'abondance de la preuve fournie de part et d'autre nécessitait ces développements inaccoutumés.

L'honorable juge Adolphe Stein ne parla qu'une demi-heure. Il ne dit pas un mot de la preuve et s'en tint strictement aux questions de droit en donnant au jury les instructions nécessaires pour la compréhension de la cause.

C'est donc par un acquittement que se termine l'un des procès les plus célèbres de nos annales judiciaires. En l'espace de quatre ans, l'affaire Chapdelaine est revenue trois fois devant la Cour d'Assises, deux fois devant la Cour d'Appel et une fois devant la Cour Suprême.

Voici un tableau des principaux faits relatifs à cette cause :

15 février 1932 : Ludger Chapdelaine, de East-Angus, est frappé de maladie.

6 mars : le patient meurt à l'hôpital de Sherbrooke.

31 mars : une enquête du coroner donne lieu à un verdict de mort naturelle.

4 juillet : Béatrice Bernard, épouse de Ludger Chapdelaine, est arrêtée sous l'accusation d'avoir empoisonné son mari.

17 décembre : un verdict de culpabilité est rendu et l'accusée est condamnée à être pendue.

29 avril 1935 : la Cour d'Appel accorde un second procès à l'accusée.

24 janvier 1934: Béatrice Chapdelaine est de nouveau trouvée coupable et condamnée à être pendue.

29 juin : la Cour d'Appel refuse d'accorder un troisième procès, mais deux juges sont dissidents, ce qui permet à l'accusée de porter sa cause en Cour Suprême.

26 novembre : la Cour Suprême accorde un troisième procès.

1er février 1936 : L'accusée est acquittée.

LAXILOL DE BEGUIN

Est facile à prendre et n'est pas irritant comme bon nombre de purgatifs fabriqués à façon pour des vendeurs plutôt disposés à faire des bénéfices qu'à offrir un produit pharmaceutique sur lequel le malade puisse compter pour le soulager.

Laxilol peut aussi bien être donné aux enfants qu'aux adultes, car il ne contient pas de drogues délétères et n'est pas un obstacle aux habitudes quotidiennes d'un chacun.

Pharmacie Livernois, Québec.

Aide à EVITER Nombre de Rhumes

Conçu spécialement pour le nez et la gorge, où la plupart des rhumes débutent.

QUELQUES GOUTTES DANS CHAQUE NARINE

VICKS VA-TRO-NOL

ANNONCANT

L'OUVERTURE DU PLUS ELEGANT STUDIO de PHOTOGRAPHIE DE QUEBEC

Notre studio photographique sera sous la direction personnelle du propriétaire qui est un artiste-photographe de grande réputation.

Comme spécial d'ouverture, des représentants de notre maison vous remettront un coupon qui, avec $1.95 vous donnera droit à une magnifique photographie colorée à l'huile et à la main, de 11" x 14", d'une valeur régulière de $7.50.

PRENEZ APPOINTEMENT SANS TARDER avec notre studio, si vous désirez une BONNE PHOTOGRAPHIE.

ALEXANDRE BORIS

14, rue de la FABRIQUE, Tél.: 2-4141

"TAG-DAY" 3, 4, et 5 — UNIVERSITAIRE Février

AUJOURD'HUI

S. Blaise, évêque et martyr

QUARANTE-HEURES
Couvent de Ste-Croix

CALENDRIER

Lundi, le 3 février, 1936
Lever du soleil — 7.14
Coucher du soleil — 5.02
Lever de la lune — 1.17
Coucher de la lune — 4.58

Premier Quartier, le 7, à 6 h. 19 du matin.
Pleine Lune, le 15, à 10 h. 45 du soir.
Dernier Quartier, le 22, à 1 h. 42 du matin.
Nouvelle Lune, le 29, à 4 h. 28 du matin.

Beau et froid avec neige légère.

La Supérieure du Carmel est décédée samedi

Trois-Rivières, 3. — Le Carmel des Trois-Rivières est dans le deuil par suite de la mort de sa prieure, la Révérende Mère Marie-Thérèse du Carmel, survenue samedi.

Les funérailles de la prieure du Carmel des Trois-Rivières auront lieu demain matin.

Nos condoléances aux membres de la communauté en deuil.

Deuil pour le R. Père A. Ferland

Sa mère, née Marie Ferland, est décédée dimanche à l'âge de 70 ans. — La défunte était la soeur du curé de St-Frédéric, Beauce.

OBSEQUES MERCREDI

Tout Saint-Séverin déplore la mort de madame Thomas Turmel (née Marie Ferland) décédée dimanche dernier, à l'âge de 70 ans et un jour, après quelques jours de maladie.

Frappée de paralysie, le 27 janvier, elle expirait hier dans les bras de son fils adoptif, le R. P. Alfred Ferland, supérieur des Rédemptoristes d'Ottawa.

Femme de bien et chrétienne exemplaire, madame Turmel sera vivement regrettée dans sa paroisse.

La défunte était la soeur de M. l'abbé Wilfrid-Amédée Ferland, autrefois curé de Saint-Frédéric de Beauce et curé actuel de **Saint-Appolinaire de Lotbinière,** et de madame veuve Louis Richard, de Saint-Séverin.

Outre les précédents, elle laisse pour la pleurer de nombreux neveux et nièces, ainsi que plusieurs **amis et connaissances.**

Ses obsèques auront lieu mercredi, le 5 février, à 9 heures, à l'église de Saint-Séverin.

Nous prions la famille en deuil, particulièrement le R. P. Alfred Ferland et M. l'abbé Wilfrid-Amédée Ferland, de bien vouloir agréer l'expression de vive sympathie.

M. Royer, réélu par 104 voix à Donnacona

M. O. Royer a été réélu maire de la municipalité de Donnacona, samedi, par une majorité de 104 voix sur son adversaire, M. Jean-Baptiste Bertrand. Ce dernier perd son dépôt.

A la prêtrise

Le R. Père Roger Pérusse, S. S. S., a été élevé à la prêtrise, dimanche, 2 février, par S. Exc. Mgr Gauthier, en l'église cathédrale de Montréal.

Le nouvel élu a célébré sa première messe lundi matin au monastère des RR. Pères du St-Sacrement de cette ville.

Le R. P. Pérusse est le fils de Mme Vve G.-R. Pérusse, de Québec.

La Banque du Canada

Ce soir, à 7 heures 30, au Cours Supérieur de commerce, M. P.-Henri Guimont traitera de la Banque du Canada. Entrée libre.

Grand euchre

Ce soir, à 8 h. 30, à la salle paroissiale de St-Fidèle, grand euchre organisé par les congréganistes. Le prix d'entrée sera de 25 sous.

Nombreux et beaux prix. Entr'autres, le prix de présence sera un voyage d'excursion à Montréal.

A l'université Laval

Prochain débat sur le conflit italo-éthiopien

A Radio-Canada, entre les représentants des universités de Montréal et d'Ottawa.— Grand concours.— A l'Académie St-Denys.— Sciences Sociales.— Les examens en Médecine.— L'Hebdo Laval.— Cours du P. Dion.

VICTOIRE POUR MONTREAL

MONTREAL VS OTTAWA

Le prochain débat à Radio-Canada, aura lieu, vendredi le 7 février à 9 heures. Le sujet discuté sera le suivant : L'Italie a-t-elle raison de faire la guerre à l'Ethiopie ?

Il mettra en présence les représentants de l'université de Montréal; MM. R. Eudes et Nantel David, ce dernier fils de l'hon. Athanase David, secrétaire Provincial, tous deux étudiants en droit, et ceux de l'Université d'Ottawa; MM. Gérard Maurice et Omer Chartrand. Ces derniers soutiendront la négative.

SCIENCES SOCIALES

Ce soir, à 8 heures, en l'amphithéâtre de Médecine, cours de M. le chanoine Cyrille Gagnon.

Sujet: le droit naturel.

EN MEDECINE

Les étudiants en médecine ont terminé samedi après-midi leurs examens semestriels. Comme on le sait, depuis une couple d'années, les autorités de la Faculté ont décidé de réduire à deux les sessions d'examens, au nombre de trois auparavant.

Les futurs médecins se remettent de leurs examens en se remettant à l'ouvrage, dès aujourd'hui.

"L'HEBDO-LAVAL"

La dernière livraison de l'Hebdo-Laval nous apporte plusieurs articles intéressants. Il convient d'y signaler une page assez bien documentée sur Léon Henrique, due à la plume de M. Luc Lacoucière, licencié ès-lettres de l'Ecole Normale Supérieure.

Léon Herrique était le doyen de l'Académie Goncourt. Il est décédé le même jour que Paul Bourget, doyen de l'Académie Française. La mort tente de reconcilier les deux Académies rivales.

RADIO-DEBAT

Les représentants de Laval ont du baisser pavillon devant leurs confrères de Montréal, dans le premier débat, de la série annuelle organisée par la Radio-Etat. Les juges : M. le magistrat Louis Lemay, de Sherbrooke, M. Louis-D. Durand, avocat des Trois-Rivières et M. Robert Tellier, avocat de Joliette ont rendu leur verdict en ce sens, samedi soir.

Les représentants de l'Université de Montréal étaient MM. Genest Trudel, E.E.D., et Roland Guy, E.E.M. MM. Gérard Levesque, et J.-Armand Trudelle, tous deux étudiants en droit, représentaient l'Université Laval.

On sait que le problème à résoudre étaient le suivant : Faut-il maintenir les secours directs ? Les vainqueurs soutenaient la négative.

Disons, sans vouloir diminuer le mérite des porte-couleurs de Montréal, qu'il était assez difficile de faire l'éloge des secours directs après cinq ans de ce régime.

L'électorat s'est prononcé contre lors des dernières élections fédérales. Que faire à l'encontre des jugements souverains, dit-on, de la démocratie ?

COURS DE PEDAGOGIE

Le Révérend Père Alcantara Dion, O.F.M., préfet des études au Séminaires St-Antoine des Trois-Rivières et docteur en pédogogie de l'Université de Milan donnera, deux cours de pédagogie cette semaine, mardi après-midi et mercredi avant-midi.

Ces cours sont destinés aux élèves de l'Ecole Normale Supérieure et aux professeurs du Séminaire.

AU SEMINAIRE

La séance solennelle de l'Académie St-Denys aura lieu, vendredi soir prochain, le 14 février à la salle des Promotions.

CONCOURS MISSIONNAIRE

Le concours organisé chaque année par le Bureau des Missions du Grand Séminaire, dans toutes les classes du Petit Séminaire a lieu pendant février. Un prix sera donné dans toutes les classes, et une grande séance solennelle aura lieu à la salle des Promotions à la fin du concours. A cette séance les meilleurs travaux seront lus; il y aura aussi conférence par un religieux missionnaire. On compte aussi sur la présence de Son Eminence le cardinal J.-M.-R. Villeneuve.

M. Eugène PELLETIER a défait le Dr Hélie par 93 voix, à la mairie de Drummondville.

M. Pelletier a défait le Dr L. Hélie

Il est élu maire de Drummondville par une majorité de 104 voix. — MM. Blanchard, Duchesne et Roy élus échevins.

ACCLAMATIONS

Drummondville, — (D. N. C.) — M. Eugène Pelletier, marchand de notre ville, a été porté à la tête du conseil municipal, à l'élection de samedi. Il a défait l'ancien maire, M. le docteur L. Hélie, par une majorité de 93 voix.

M. J.-R. Blanchard, marchand, a été élu échevin pour le quartier Centre par une majorité de 67 voix sur son adversaire, M. Georges Roy, agent; et M. J.-C. Duchesne, agent, a été élu par une majorité de 77 voix sur son adversaire, M. L.-Métayer, à l'échevinage pour le quartier Est.

Les autres échevins avaient été élus par acclamation.

Nos félicitations à M. Pelletier et aux échevins élus.

Soirée d'amateurs à Saint-Fidèle

Mercredi soir, le 5 février, à 8 heures, en la salle paroissiale de St-Fidèle, soirée d'amateurs organisée sous les auspices de l'A.C.J.C., au bénéfice des oeuvres paroissiales.

M. Wilfrid Giroux qui est le maître de cérémonies de ces soirées inscrit les amateurs chez lui, 274, 4ème Avenue. Tél. : 4-4436.

Admission : Sièges réservés : 25 sous. Autres sièges : 15 sous ; 2 pour 25 sous.

ront installés dans la salle.
Janv. 30. Fév. 1-3.

Ce soir à l'Hôtel St-Roch

A tous les détaillants de Tabac, y compris Restaurateurs, Epiciers, Tabacnistes.

L'Association des détaillants de tabac, de Québec, annonce pour ce soir, à 8 heures, à l'Hôtel St-Roch, une assemblée générale.

Que vous soyez de l'Association ou non, il y va de votre intérêt d'être présent. On y discutera les conditions qui nous sont faites par les nouveaux prix.

Grande revue d'amateurs

UN VRAI REGAL OFFERT AU PUBLIC QUEBECOIS

Mardi soir prochain, le 4 février, à la salle paroissiale de St-Malo, la J.-O.-C. de l'endroit offrira au public l'avantage de voir revenir sur la scène les principaux amateurs qui ont obtenu le plus de votes depuis le début de la série.

Tous les mardis soir, depuis quelques semaines, la salle paroissiale de St-Malo était remplie à sa pleine capacité C'est que le public était satisfait.

L'admission générale sera de 15 sous et les sièges réservés de 25 sous, malgré la qualité du programme. Il y aura en plus quelques prix de présence.

Bienvenue à tous.
1-2 — (2fs)

Euchre-bridge à St-Fidèle

Ce soir, 3 février, à 8 h. 30, en la Salle Paroissiale de St-Fidèle, partie de cartes organisée par les Congréganistes au profit de l'église. Beaux prix: Service de vaisselle, miroir. Prix de présence : Un voyage à Montréal et retour, ou l'équivalent.

Prix d'admission : 25 sous.

Les Sept Dimanches en l'honneur de S-Joseph

L'Oratoire de St-Joseph, du Chemin Ste-Foy et plusieurs églises de la ville, ont vécu hier, une journée très féconde au point de vue spirituel à l'occasion des exercices du premier des sept dimanches préparatoires à la fête du 19 mars.

A l'Oratoire, malgré la froide température, les pèlerins n'ont cessé d'affluer au cours de l'après-midi.

Pour satisfaire la piété de ces nombreux fidèles, M. l'abbé Eugène Brunet, directeur de la Pieuse Union a dû répéter quatre fois ces exercices en l'honneur de saint Joseph.

A St-Joseph de Québec, il y eut deux exercices: à 4 h. et à 7 hr. A cette dernière cérémonie, M. le curé Israël Laroche a présidé la procession solennelle avec la statue de St Joseph, suivie du Salut.

A Notre-Dame de Grâce, la cérémonie de 4 heures fut présidé par M. l'abbé Bouillé, desservant. Il y eut prières spéciales et Salut.

A la mission chinoise, c'est le R. P. Pacôme O.F.M. qui présida ces exercices en l'honneur de saint Joseph.

M. L.-P. Ruel a défait M. Aur. Dorval, à Lauzon

L'adversaire de l'ex-maire l'emporte par une majorité de 229 voix.— M. Dorval était premier magistrat de sa ville depuis 16 ans.— Dans le quartier Fréchette, M. Georges Leclerc défait M. P. Samson.

PLUSIEURS BULLETINS REJETES

La population de Lauzon, (propriétaires, locataires et occupants) a été appelée à voter, samedi, pour se choisir un maire et un échevin, dans le Quartier Fréchette de la même ville.

On se rappelle que, samedi, le 25 janvier avait lieu la nomination. Neuf des dix échevins devant constituer le conseil étaient élus par acclamation. Nous avons donné le 25 les noms des élus sans opposition. Nous les répétons: MM. Ernest Roy, Dr R. Bourget, Wilfrid Couture, Arthur Pouliot, J. N. Samson, Arthur Samson, Roméo Samson, Willie Guay, Emile Lord.

Il restait donc un siège à contester et ce fut dans le Quartier Fréchette où MM. Georges Leclerc et Paul Samson furent mis en nomination.

A la mairie, M. Aurèle Dorval, maire de Lauzon, depuis seize ans, brigua, de nouveau, les suffrages en ayant comme adversaire: M. L.-P. Ruel.

La lutte s'est faite en silence, et samedi, les électeurs étaient appelés à voter; dans toute la ville, pour l'élection d'un maire et, dans le Quartier Fréchette, pour l'élection d'un échevin.

M. Louis-Philippe Ruel a été élu Maire de Lauzon, samedi, par une majorité de 229 voix sur son adversaire, M. Dorval. M. Ruel a obtenu 634 votes et M. Dorval 395, ce qui a donné à M. Ruel une majorité de 229 voix.

Dans le Quartier Fréchette, M. Leclerc a été élu par une majorité de 22 voix sur son adversaire, M. Samson. M. Leclerc a reçu 128 votes et M. Samson, 106.

Les détails du vote sont :

Bienville

	Votes Dorval	Votes Ruel	Majorité Dorval	Majorité Ruel
Bienville				
No 1	32	85		53
No 2	46	85		39
	78	170		92
Fafard				
No 1	33	76		43
No 2	19	46		27
	52	122		70
Couture				
No 1	67	60	7	
No 2	69	66	7	
	126	126	14	
Fréchette				
No 1	51	57		6
No 2	41	70		29
	92	127		35
Routhier				
No 1	47	93		46

Majorités	Ruel	Dorval
Bienville	92	
Fafard	70	
Couture		14
Fréchette	35	
Routhier	46	
	243	14

Majorité pour Ruel : 229 voix.

Dans le Quartier Fréchette, le vote a été donné comme suit :

Fréchette	Leclerc	Lauzon
No 1	70	44
No 2	58	62
	128	106

Majorité pour M. Leclerc : 22 voix

Il y a une chose à remarquer, c'est le nombre de bulletins rejetés. Ainsi, d'après les rapports reçus à l'hôtel de ville, à Lauzon, samedi soir, il y a eu : 2 bulletins rejetés dans le Poll No 1 du Quartier Fafard; 28, dans le Poll No 2 du Quartier Fafard; 5, dans le Poll No 1 du Quartier Couture; 7, dans le Quartier Routhier. Il est à remarquer également que ces 42 bulletins de vote ont tous été donnés à la mairie.

Dans le seul quartier Fréchette où il y avait élection à l'échevinage, 4 bulletins ont été rejetés, ceux-ci dans le Poll No 2.

M. L. P. Ruel a été élu par une majorité de 229 voix et M. Leclerc, par une majorité de 22.

Le Conseil de Ville de Lauzon sera assermenté ces jours-ci, et il tiendra probablement sa première séance le deuxième vendredi de février, comme la chose s'est toujours faite.

Le Conseil se composera de M. L.-Phil. Ruel, maire, MM. les échevins: Ernest Roy, Dr R. Bourget, Wilfrid Couture, Arthur Pouliot, J.-N. Samson, Artnur Samson, Georges Leclerc, Emile Lord, Roméo Samson, Willie Guay.

Nos félicitations à tous ces nouveaux membres du Conseil de Ville de Lauzon.

Le maire Robichon est réélu par 1,138 voix

Majorité daans tous les quartiers.— St-Louis et St-Philippe lui ont donné ses plus fortes majorités.— Le Dr Henri Lacroix est battu par M. L.-A. Hébert et perd son dépôt. — MM. Poisson et Dick sont défaits.

MM. RYAN, LAMY ET GUIMONT REELUS

Trois-Rivières, 3 — La population trifluvienne a de nouveau accordé sa confiance à Son Honneur le maire G.-H. Robichon en le renvoyant à la tête du conseil de ville avec l'énorme majorité de 1,138. Dans tous les quartiers de la ville, le maire Robichon a remporté la victoire et son adversaire le plus redoutable, M. Joseph Lamarche a même vu son quartier — Notre-Dame — lui administrer une rebuffade. M. Robichon a pris sa plus forte majorité dans le quartier Saint-Louis avec 489. St-Philippe l'a puissamment soutenu avec 400 voix Ste-Ursule a suivi avec 193 voix et Notre-Dame a donné une majorité de 59 à M. Robichon.

A l'échevinage la victoire la plus décisive fut celle de M. L.-A. Hébert qui a fait perdre son dépôt au Dr Henri Lacroix, échevin sortant de Notre-Dame, qui avait posé sa candidature au siège No 2 de Saint-Louis. Trois anciens échevins retournent au conseil : MM. Nap. Lamy, élu avec 32 de majorité; Robert Ryan, avec 101 et Arthur Guimont avec 104.

Outre M. Lacroix, M. Pierre Cloutier a perdu son dépôt.

Les nouveaux venus sont MM Armand Gauthier, au siège no 1 du quartier St-Philippe, qui a battu par 21 voix l'ex-échevin Willie Poisson, et M. Hervé Turcotte, élu par 325 voix au siège no 2 de Notre-Dame en remplacement de M. Willie Dick.

Un vétéran de la politique municipale a de nouveau fait son apparition avec M. Arthur Carignan, élu par 41 voix au siège no 1 de Notre-Dame.

Avec l'élection par acclamation de M. Joseph Guay a usiège no 2 du quartier Ste-Ursule la composition du Conseil de ville est la suivante: S. H. G.-H. Robichon, maire; MM. L.-A. Hébert et Napoléon Lamy, échevins de St-Louis; Armand Gauhtier et Arthur Guimont, échevins de St-Philippe; Hervé Turcotte et Arthur Carignan, échevins de Notre-Dame; Robert Ryan et Joseph Guay.

Immédiatement après que le résultat du scrutin fut connu une foule énorme se rassembla à l'hôtel de ville pour acclamer Son Honneur le maire Robichon et ses nouveaux collègues.

DENTISTE
Dr Alph. DION
24 cote du PALAIS--Tél.:2-2153
Bureau : 9 h. à midi et 2 à 5 h.
le soir Merc et Ven. 7 à 8 h. 30

M. G.-H. ROBICHON réélu maire des Trois-Rivières par une majorité de 1,132 voix.

M. I. Gagnon reste maire de Roberval

Il a été réélu par une majorité de 88 voix, sur son adversaire, M. Alfred Grenier. — M. Adélard Harvey, élu échevin.

ACCLAMATIONS

M. Ilas Gagnon, industriel de Roberval, a été réélu Maire de la Ville, avec une majorité de 88 voix, sur son adversaire M. J. Alfred Grenier, marchand.

M. Adélard Harvey a été élu échevin par une majorité de 19 voix sur M. David Lavoie, cultivateur.

Les autres membres du Conseil qui furent élus par acclamation sont les suivants: M. Jules H. Leclerc, imprimeur, réélu; MM. J.-Alfred Brassard, Raoul Roux, Léonidas Laroche, Léo Binet, nouveaux échevins.

Un incendie dramatique hier matin

Sur la rue Ancien Chantier. — Un vieillard de 80 ans a failli perdre la vie dans les flammes.— Lourdes pertes.

TROIS ALARMES

Un incendie qui a causé des dommages considérables à plusieurs maisons et a réduit en cendres les mobiliers de plusieurs familles a éclaté à bonne heure hier matin, dans le quartier du Palais. Trois alarmes consécutives ont fait accourir sur les lieux, rue Ancien Chantier, presque tous les pompiers de la Brigade, sous les ordres du capt. Rosaire Beaulieu, chef de la Brigade, et pendant deux heures, par un froid de huit sous zéro, une lutte opiniâtre contre les flammes s'est poursuivie.

La maison située aux nos 9 et 11, rue Ancien Chantier, appartenant à M. Edmour Boily, et habitée par les familles de MM. Louis Duguay, J.-B. Soucy, Gustave Morin et Jos. Bernard, a été considérablement endommagée. La plupart des membres de ces familles ont dû quitter leur logis en vêtements de nuit. L'immeuble, une maison de quatre étages, a dû être évacué en vitesse par ses occupants. Un vieillard de quatre-vingts ans a failli perdre la vie dans les flammes. Cet octogénaire se trouvait au quatrième, où ont originé les flammes, et n'a été sauvé que par la visite de cet étage faite par le constable Robitaille, du poste No. 4. Le constable Robitaille, en effet, après avoir sonné la première alarme, s'est empressé auprès des sinistrés, et a fait la visite de la maison incendiée avant que les flammes ne fussent trop répandues. Le vieillard, M. Philéas Nadeau, était déjà à demi suffoqué, lorsqu'il fut transporté en lieu

(Suite à la page 9, 3e colonne)

Le verdict du jury est: "non coupable"

Béatrice Chapdelaine qui venait de subir un troisième procès pour le meurtre de son mari est aussitôt libérée.— Il était six heures et dix lorsque le verdict fut rendu. — Une demi heure de délibération.

FIN D'UNE CAUSE CELEBRE

—"Etes-vous unanimes pour rendre un verdict ?

—"Oui.

—"Regardez l'accusée à la barre. Est-elle coupable ou non coupable ?

—"Non coupable.

Ce fut une scene indescriptible lorsque le président du jury, M. Joseph Langlais, donna cette réponse au greffier de la Cour, M. Charles Gendron, C. R.

Le silence, qui était devenu poignant depuis l'entrée des douze dans la salle d'audience, fut rompu par un délire d'applaudissements et de cris. L'accusée applaudit elle-même, plutôt machinalement, en proie à une émotion d'une intensité bien compréhensible.

—"Je demande que l'accusée soit libérée" dit Me Dalma Landry lorsque les constables eurent réussi à calmer l'assistance.

—"Vous êtes libre" prononça l'honorable juge Adolphe Stein.

Béatrice Chapdelaine demeurait figée sur place, toute à sa joie, ne sachant que sourire. En prison depuis 1932, elle paraissait avoir perdu l'habitude de la liberté. Elle quitta le banc des accusés et s'avança à petits pas vers les trois procureurs qui la défendent depuis le début de ses infortunes, Me Césaire Gervais, Me Antoine Rivard et Me Redmond Hayes. Pendant qu'elle donnait la main à ses avocats, les membres de sa famille l'entourèrent et l'on peut se faire une idée des scènes qui suivirent.

Il était six heures dix lorsque le verdict fut rendu. Les jurés avaient délibéré une demi-heure seulement.

La journée de samedi fut employée presque totalement au plaidoyer de Me Valmore Bienvenue, procureur de la Couronne. Ce plaidoyer dura cinq heures. Il fut interrompu, dans le cours de l'avant-midi, par une scène émouvante. L'avocat en était à interpréter le témoignage de M. le docteur Bertrand lorsqu'un bruit sourd fit tourner tous les regards vers la barre des accusés. Béatrice Chapdelaine venait de s'affaisser.

Les constables se portèrent immédiatement à son secours et la transportèrent à l'extérieur de la salle. Pour lui donner le temps de se remettre, l'honorable juge Stein ordonna la suspension de l'audience pendant quelques minutes. Mais le procureur dut reprendre son plaidoyer sans que l'accusée soit revenue à la barre. Elle avait repris connaissance, mais elle semblait extrêmement faible et l'on craignait un renouvellement de la scène. Elle ne reprit son banc qu'un peu avant midi.

Pendant toute la séance du matin, Me Bienvenue parla de la preuve médicale, celle qui a suscité le plus d'intérêt dans toute cette cause. Il ne ménagea pas les expressions à l'égard de M. le docteur I.-M. Rabinowitch, expert médical de la défense. "Il faut se défier des gens qui sont trop savants et qui jugent à des milles et des milles de distance", dit-il. "J'aime mieux les gens qui jugent avec leur bon sens et leur expérience journalière, sans dissertation savante, mais après un examen minutieux des faits. Un défaut de notre race, c'est que, lorsque l'un des nôtres fait sa marque dans le domaine des sciences ou dans tout autre domaine, il voit ses propres compatriotes s'acharner

(Suite à la page 9, 2e colonne)

SOIREE D'AMATEURS

Une grande soirée d'amateurs aura lieu à la salle paroissiale Notre-Dame-de-Grâce, jeudi le 6 février prochain.

Les amateurs qui sont intéressés à prendre part à cette soirée devront s'adresser, pour les détails, chez M. Jean-Paul Guérard, 23, rue Bagot, d'ici à mercredi le 5 février.

Admission : 15c et 25c.
Janv. 31. Fév. 1-3-5

A LIMOILOU

GRAND SOUPER CANADIEN

Lundi soir le 3 février, à la Salle Paroissiale de Limoilou, à 7 h. 30 p.m., au profit des deux conférences St-Vincent de Paul. Après le souper il y aura séance récréative et musique.

Admission : 25 sous.

Qui donne aux pauvres donne à Dieu.
31-1—(2fs)

Heures de bureau : 9 à 12, 2 à 5, 7 à 9. Tél. : 4-3311
Dr. M.-L. LESSARD
CHIRURGIEN-DENTISTE
Ex-Interne du Forsyth Dental Infirmary, Boston, Mass., E.U.A.
207, 3ème Avenue, LIMOILOU

Profession dimanche au Bon Pasteur

M. le chanoine Perron préside. — Sermon par M. l'abbé Pierre Gravel. — Prise de voile présidée par le Ch. Chouinard.

BELLE CEREMONIE

M. le Chanoine Ulric Perron a présidé, hier matin, chez les Soeurs du Bon-Pasteur, une cérémonie de profession religieuse. Le R. P. Rochette, P.S.V., et M. l'abbé L. Duval, ecol., du Séminaire, accompagnaient l'Officiant.

M. l'abbé Pierre Gravel, vicaire à St-Roch, a prononcé le sermon.

Au sanctuaire: M. l'abbé C.-R. Crépin, aumônier de la Communauté, et les RR. Pères G. Lévesque, des P.B., et M. Gagnon, O. F. M.

Ont fait profession :

Sr M. de St-Dominique du Rosaire, Yvonne Duval, de Charny, Lévis; Sr M. de St-Jean de la Paix, Fernande Boucher, de St-Alph, de Thetford; Sr Marie de Massabielle, Jeanne Gagnon, de St-Michel, Bell.; Sr M.-Joseph-Adolphe, Julienne Drolet, de l'Ancienne Lorette; Sr M. de Ste-Bertha, Sybil Gaul, de Douglastown, Gaspé; Sr M. de St-Odilon de Cluny, Delvina Allaire, de St-Odilon de Cranbourne, Dorc.

Le 29 janvier, recevaient des mains de M. le chanoine Ed. Chouinard le voile blanc des fiancées du Christ, les Soeurs:

Jean d'Arc Michaud, de Saint-Michel, Bell., dite en religion Sr M. de St-Albert le Grand; Marie-Reine Lessard, de St-Joseph, Be., Sr M. de Ste-Reine du Précieux-Sang; Marie-Anne Ouellet, de St-Honoré, Tém., Sr M. de Ste-Thérèse de l'Immaculée; Eva Choulnard, de St-Perphile, L'Islet, Sr M. de St-Aimé du Sacré-Coeur; Lucille Dionne, de St-Pascal, Kam., Sr M. de Ste-Lucille de Rome; Thérèse Béchard, de Montmagny, Sr M. de Ste-Thérèse des Buissonnets; Marie-Anne Caron, de St-Anselme, Dorc., Sr M. de St-Isaac Jogues; Alvine Moison, de Québec, Sr M. de St-Benoit de l'Eucharistie; Marie-Blanche Lévesque, de Amqui, Mat., Sr M. de St-Pierre Canisius; Yvonne Caron, de L'Islet, Sr M. de St-Paul Auôtre; Marie-Blanche Bourbard, de Maie-St-Paul, Charl., Sr M. de St-Nérée; Jeanne Lafrance, de N.-D. des Laurentides, Sr M. de St-Emmanuel.

Etaient présents au choeur: M. l'Aumônier Chez-R. Crépin, de la Maison-Mère; M. l'abbé A. Boutet, vicaire à St-Magloire, le R. Fr. Anselme, E.C., de St-Jean-Baptiste de Québec.

Euchre au St-Esprit

La paroisse du St-Esprit est à organiser un grand euchre qui aura lieu le mercredi, cinq février prochain, dans la salle paroissiale, soubassement de l'église. 200 prix, dont 10 lampes électriques. Comme prix d'assistance on donnera deux passages à Montréal.

Entrée : 25 sous.

Tél. : Bur. 2-1771
Tél. : Res., 6208
Lucien Darveau
AVOCAT
111, Côte de la Montagne, Québec.

Tel. : 2-8023
JEAN TURGEON
AVOCAT
81, rue St-Pierre Québec

J.-Ed. MIGNAULT O.O.D.
EXPERT OPTOMETRISTE
Gradué, docteur en optique de Detroit et Philadelphie.
Expert pour C.N.R., RR. SS. Ursulines; E. Lines Ltd, etc. Marine, Aviation, etc.
Examen de la vue. Lunettes, etc.
CAS DESESPERES, LOUCHERIE, NEVRALGIE, INSOMNIE, etc. Venez me consulter.
52, St-Jean. Tél. : 2-1803

"TAG-DAY" 3, 4, et 5 UNIVERSITAIRE Février

TELESPHORE SIMARD 183, ST-JOSEPH ST-ROCH
SUR TOUT LE STOCK 25% D'ESCOMPTE
ABANDON DES AFFAIRES
LIQUIDATION COMPLETE DE TOUT LE STOCK
MARCHANDISES SECHES GENERALES CONFECTIONS POUR DAMES, HOMMES, ETC.
TELESPHORE SIMARD
183, ST-JOSEPH TEL.: 8151 ST-ROCH
SUR TOUT LE STOCK 25% D'ESCOMPTE